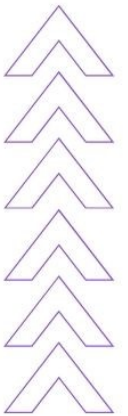




# APAP

Accueillir Prévenir  
Accompagner Protéger



2  
0  
2  
3

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

PREVENTION SPECIALISEE



# Sommaire

## PRÉSENTATION

Page 5

1

## LE SUIVI DE L'ACTIVITÉ

Page 11

2

## LA VIE DES TERRITOIRES

Page 22

3

## ANALYSE

Page 72

4

## CONCLUSION

Page 78

5

# Les principes fondamentaux de la Prévention Spécialisée



## LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le travail de prévention spécialisée vise à une **amélioration progressive de la situation des jeunes en difficulté**. Sans mandat nominatif, reposant sur un principe de confidentialité, la prévention spécialisée n'entre pas dans le cadre conventionnel de l'aide sociale. **Cette démarche ne vise pas à contrôler ou à sanctionner.**

La prévention spécialisée s'appuie sur la construction, parfois lente, d'une relation de confiance avec le jeune ou les groupes de jeunes. Ainsi, l'action des services de prévention spécialisée doit contribuer à prévenir les phénomènes d'inadaptation sociale et les risques d'exclusion. **Les équipes de prévention spécialisée participent à la compréhension des dysfonctionnements sociaux souvent à l'origine du processus de marginalisation.**



### La libre adhésion

La prévention spécialisée mise sur le **désir**, déjà existant ou potentiel, **du jeune** de vouloir s'engager dans une voie constructive pour lui et son entourage. **La libre adhésion** ne signifie pas que les professionnels s'attendent à ce que les jeunes viennent à eux. Il s'agit bien d'une **démarche volontaire pour aller vers le jeune** en respectant le temps nécessaire à ce que s'instaure une **relation de confiance**, elle-même point de départ à tout **accompagnement éducatif**. Quand la rencontre s'organise à partir de la prescription d'un tiers ou d'un partenaire **la libre adhésion n'est plus un principe mais un objectif.**

### L'absence de mandat nominatif

L'absence de mandat signifie que le professionnel engage un **accompagnement éducatif** sans prescription administrative ou judiciaire. Il peut donc à tout moment prendre l'initiative d'établir une relation avec un jeune de **manière réactive** à partir d'alertes observées sur le quartier, permettant ainsi d'intervenir **en amont du processus de rupture ou de marginalisation sociale**. Les personnes rencontrées ne sont pas désignées nominativement, ni par une instance administrative, ni par une instance judiciaire. Le travail de prévention spécialisée repose sur un mandat collectif donné par les pouvoirs publics.

### Principe de non-institutionnalisation

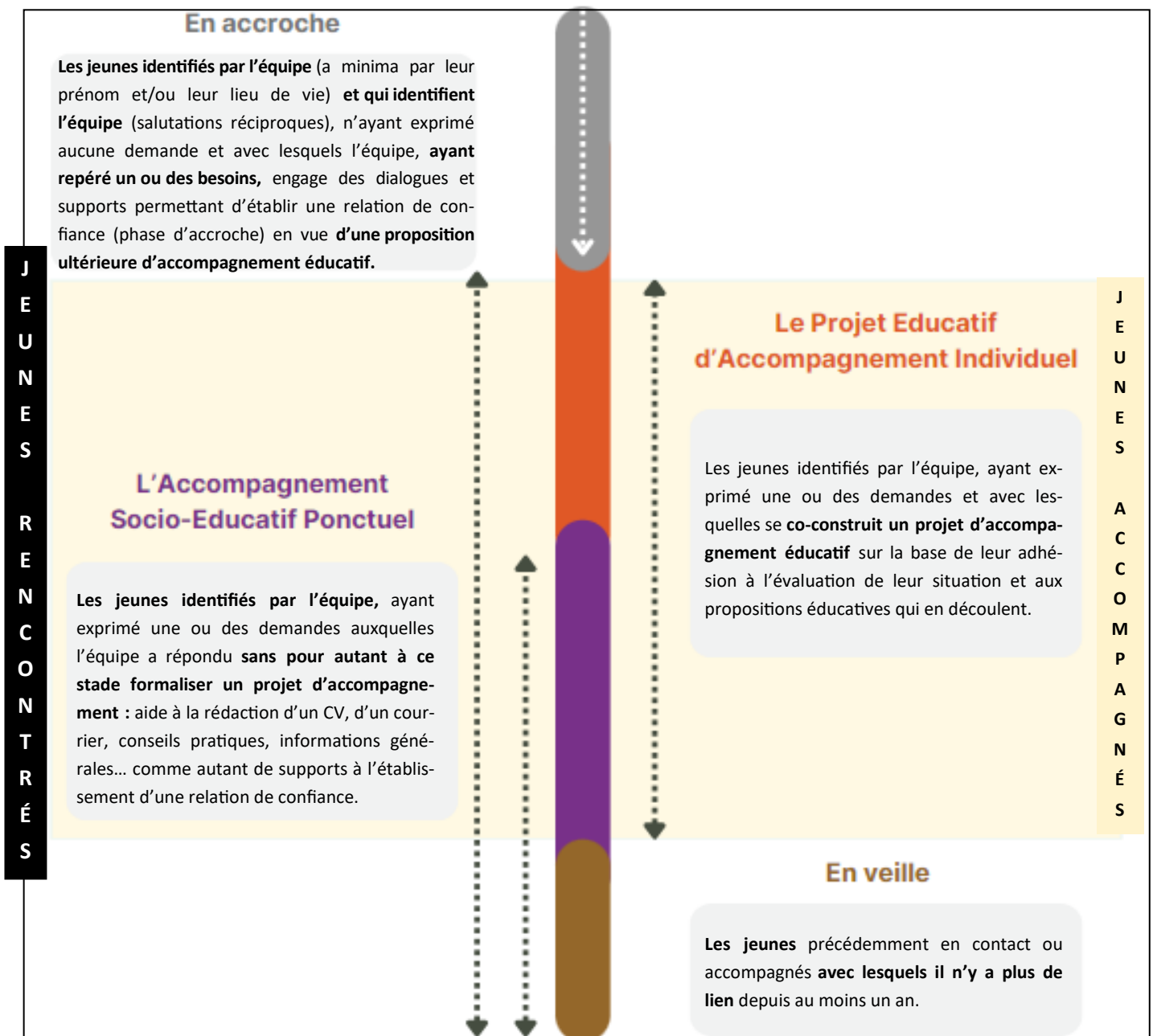
Le postulat de la prévention spécialisée est qu'il n'existe pas de réponses instituées à un problème prédéfini. **Les professionnels doivent sans cesse adapter leur pratique** au contexte pour accompagner la personne vers une réinsertion durable. Le principe de non-institutionnalisation est un **gage d'adaptation permanente et d'innovation sociale**, qui n'empêche pas certaines démarches de formalisation écrite encouragées par les textes.

### Le respect de l'anonymat et confidentialité

C'est une garantie que l'on offre au jeune de se découvrir **au rythme de la confiance** qu'il va progressivement accorder au professionnel. De ce fait, le respect de l'anonymat est une étape temporaire dans la construction du lien éducatif, **la finalité étant bien de sortir le jeune de l'anonymat pour qu'il assume pleinement un statut citoyen**. Enfin il résulte du rattachement de la prévention spécialisée aux missions de **protection de l'enfance**, que les professionnels qui y participent sont concernés par les dispositions de l'article L.221-6 du CASF, relatives au **secret professionnel et ses exceptions**.



Dans le travail mené par les professionnels auprès des jeunes en prévention spécialisée, et tels que définis dans la base de données commune utilisée par les associations (TRAJECT), plusieurs liens se distinguent :



Au sens des définitions de la base de données TRAJECT, il a été fait le choix de considérer comme **jeunes accompagnés** les jeunes en **Projet d'Accompagnement Educatif Individuel (PEAI)** et en **Accompagnement Socio-Educatif Ponctuel (ASEP)**.

Les jeunes rencontrés, quant à eux, peuvent être soit en accroche, accompagnés ou en veille.



# PRÉSENTATION

**1**

# Rapport moral du Président

Avril 1973 : Il y a 50 ans les fondateurs créent l'association APAP - Septembre 1973 : les premières actions sur le terrain commencent...

50ans

1973 → 2023 : notre association vient donc de **dépasser sa cinquantaine** et nous n'allons pas laisser passer cette échéance sans la marquer. Ce demi-siècle d'existence et de services rendus aux publics, nous allons y revenir et le mettre en valeur lors d'un événement qui se déroulera au Safran, sur les terres d'origine de l'APAP, le [22 novembre de cette année 2024](#). Peu importe ce décalage d'un an : ce que nous nous apprêtons à fêter, c'est **la continuité et la fidélité aux valeurs fondatrices** qui ont inspiré les acteurs des commencements, dont certains sont encore là et viendront en témoigner.

Continuité et fidélité, transmission à travers les générations... mais aussi bien évidemment **transformations et évolutions** : le monde de 2023 est très éloigné de celui de 1973. A partir de son noyau originel, à Saint-Leu puis à Amiens-nord, l'association a grandi et s'est développée dans différentes directions : des champs nouveaux, des territoires diversifiés... et elle s'est mieux structurée pour pouvoir mieux assurer ses missions.

Aurait-elle perdu sa flamme et son âme à travers ces évolutions que les contextes successifs l'ont amenée à mener ? Je ne le pense pas et je suis assuré de les retrouver dans les engagements bénévoles et professionnels ce ceux qui font aujourd'hui l'APAP. Mais elle doit veiller soigneusement à les préserver et à les entretenir devant les risques de déshumanisation, de technicisation, de bureaucratisation que le mouvement général de la société tend à imprimer partout :

- 🌿 Nous travaillons dans l'humain, pour **apporter plus d'humanité là et auprès de ceux pour qui la vie est dure** et nous savons pourquoi nous le faisons.
- 🌿 Renforcer notre organisation et optimiser nos ressources, c'est essentiel mais en n'oubliant jamais que c'est au service de nos missions et des publics.

**Un regard sur l'année 2023 suffit encore à le démontrer.**

Pour mieux répondre à ses différentes **missions de service public**, l'APAP s'est organisée en quatre services placés sous la responsabilité des chefs de service : Protection de l'enfance, Hébergement et Logement accompagné (HLA), Ressources Educatives et Insertion Sociale (REISO), Administration Comptabilité Technique (ACT). Le développement quantitatif du service HLA a conduit à le scinder en deux suivant une partition géographique entre l'Ouest et l'Est du département.

Ces 5 cadres, au sein du Comité de direction, assurent, avec le directeur, en plus de leurs responsabilités particulières, **un pilotage qui vise à instaurer de la cohésion, de la continuité et de la transversalité** au sein de l'association. Ce CODIR entretient des liens réguliers et confiants avec la gouvernance pour parvenir à combiner les finalités associatives avec leur mise en œuvre au quotidien.

En 2023, nous avons lancé l'expérimentation d'une **première « maison APAP »**, à **Abbeville**, inaugurée en toute fin d'année 2022. Dans ces murs rénovés, agrandis et réaménagés, ce n'est pas seulement un ensemble d'activités que nous avons installées, c'est un **projet prometteur**.



Une « maison » d'abord ouverte et accueillante pour tous ceux qui en auront besoin : ils y trouvent des professionnels de ces différents métiers et services qui y ont leur base de départ et à qui nous demandons de **travailler en complémentarité** pour faciliter les informations partagées, des parcours plus fluides, des transitions plus faciles entre les différents intervenants et leurs compétences.

**Un pool de compétences et de réponses qui n'est pas fermé sur lui-même mais ouvert sur l'extérieur**, pour créer là aussi des liens fonctionnels avec les partenaires présents localement, pour autant qu'ils veuillent le comprendre et l'accepter. Ce qui peut être perçu par certains comme une menace pour leurs propres activités a vocation à apporter au contraire une ressource complémentaire pour ce territoire très déshérité d'Abbeville et de sa région.

Cette forme d'implantation en « maison APAP », nous avons l'intention et l'ambition de la reproduire sur d'autres territoires, notamment à Amiens Nord, en raison des services améliorés qu'elle peut rendre, tout en étant attentifs à **soigner les articulations avec les autres acteurs de ces territoires**.

Cette même année 2023 nous avons aussi vécu **un passage critique** dans le service de prévention spécialisée, le noyau originel de l'APAP. Ce service a longtemps bénéficié d'une confiance a priori de la part des partenaires du Département. Confiance basée sur son ancienneté dans le champ de la protection de l'enfance : une position confortable mais qui peut s'avérer trompeuse.

Depuis plusieurs années le dialogue est devenu plus exigeant à juste titre, ce qui a permis de définir des orientations et des attentes plus précises dans cette forme d'intervention, très indéterminée au départ. Et il est apparu que notre service de prévention spécialisée se trouvait en décalage certain avec certaines exigences, notamment pour n'avoir pas été (suffisamment) encadré et piloté avant 2018.

Une reprise en main s'est avérée nécessaire et après des tentatives infructueuses pour instaurer un mode collaboratif, il a fallu passer par un mode plus directif pour imposer des mesures de réorganisation et de mise à niveau indispensables. Cela a surpris les intéressés, peu habitués à cette directivité qui n'était (et n'est toujours) pas la tradition à l'APAP, et particulièrement dans ce service. Un mouvement social s'est développé et a occasionné des turbulences internes qui ont eu aussi un retentissement à l'extérieur de l'association.

Nos partenaires institutionnels ont maintenu le dialogue et ont surtout maintenu leur confiance et leur soutien attentif pendant toute cette période un peu compliquée. Et cela va trouver sa traduction finale dans la signature du nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 2024-2029 avec le Département.

Je termine en évoquant une démarche de fond qui a eu son point de départ en 2022 mais qui s'est montrée au grand jour en 2023. **Une alliance est en train de se constituer entre nos deux associations : l'APAP d'un côté et l'APREMIS de l'autre**. Elle a été annoncée de manière officielle à l'occasion de nos assemblées générales 2022 qui se sont tenues le même jour dans le même lieu.

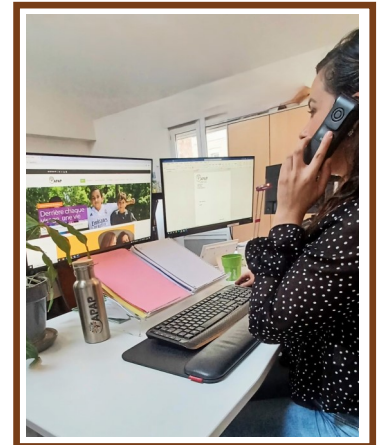
Cette forme de rapprochement peut encore étonner aujourd'hui par son caractère atypique : en effet sans se soucier dès maintenant d'un point d'aboutissement juridique ou organisationnel, ce rapprochement sous forme d'alliance veut d'abord s'établir sur des valeurs fondamentales partagées qui seront les fondements de toutes les constructions à venir.

Nos deux associations ont chacune leur histoire et leur bilan et elles vont continuer à exister et à se développer individuellement tout en mettant en œuvre, dès maintenant et au fur et à mesure, toutes les interactions que les opportunités nous présenteront. Dans une perspective gagnant-gagnant – le tout est plus grand que les parties qui le composent – qui est aussi **une belle promesse pour l'avenir**.



*Patrice ELOY*  
*Président de l'APAP*

# Les services de l'APAP



## PROTECTION DE L'ENFANCE

### Prévention Spécialisée

- 3 territoires d'intervention:
- Abbeville
  - Amiens Nord et
  - Amiens Ouest
- 926 jeunes concernés par l'action de la Prévention Spécialisée en 2023

## Accompagnement de Jeunes Majeurs

143 jeunes accompagnés en 2023  
A l'échelle départementale



## ADMINISTRATION, COMPTABILITE ET TECHNIQUE

- Assistantes
- Comptables
- Régisseuse
- Service technique

## RESSOURCES EDUCATIVE ET INSERTION SOCIALE

- 3 territoires d'intervention:
- Abbeville
  - Amiens Nord et
  - Etouvie

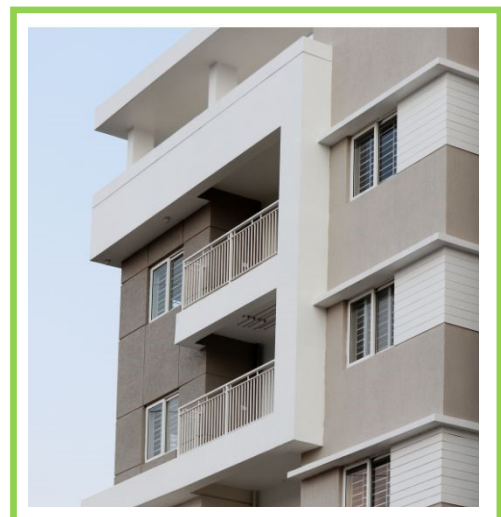
Espace de vie sociale: 618 personnes ont été en lien avec ce dispositif

Dispositif de réussite éducative: 242 enfants accompagnés

RSA: 407 accompagnements effectifs

## HEBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNES

130 logements mis à disposition  
175 ménages hébergés  
dont 468 personnes accompagnées.





# Introduction 2023

Ce rapport d'activité 2023 tend à **rendre compte** de la portée des **actions menées** dans le cadre de la Prévention Spécialisée sur les **3 territoires investis par l'APAP**.

La trame, déjà travaillée l'année précédente a été quelque peu réaménagée mais c'est surtout son **appropriation** qui en fait un rapport différent.

En effet, **l'utilisation plus régulière et plus harmonisée du logiciel de recueil de données TRAJECT**, mis en place par le **Comité National de Liaison des Acteurs de Prévention Spécialisée (CNLAPS)**, témoigne de la volonté et de la détermination du service à s'en saisir. Les **indicateurs** ci-après, bien qu'encore largement perfectibles (incomplétudes, biais ou dysharmonie/subjectivité), en sont la traduction.



Le public concerné (**jeunes de 10 à 21 ans**) en est désormais largement informé et cela permet d'enrichir les éléments saisis. Bien sûr les professionnels, et donc les équipes, n'en sont pas au même niveau d'usage et de familiarisation. **C'est un travail engagé** et bien que nous n'en ayons pas l'habitude, nous nous en félicitons.

Mais ces indicateurs n'auraient aucun sens **sans l'action éducative que nous menons**.

L'année 2023 a été celle d'un recentrage sur le « **public cible** » avec : un travail très important auprès des **collégiens**, les **fin d'accompagnement** d'une très grande part des plus de 21 ans. Précisons que l'équipe intervenant sur le territoire abbevillois dans le cadre de la **Stratégie de Lutte contre la Pauvreté**, visait un public jusqu'à 25 ans. La fin de cette Stratégie et la perspective de **pérenniser l'action** dans le cadre du **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2024-2028**, sont les raisons de ce recentrage.

**Les actions nombreuses et porteuses menées en 2023** ont mobilisé les équipes de professionnels qui, bien que « bousculés » par **les évolutions du service** et des attentes, sont restées investies auprès des jeunes.



**Les jeunes demeurent les meilleurs témoins de l'action éducative.**

L'Assemblée Générale de l'Association en témoigne, elle aussi. Car après les partenaires en 2022, **ce sont ces jeunes qui, en 2023, sont venus faire état et rendre compte du chemin entrepris avec la Prévention Spécialisée.**

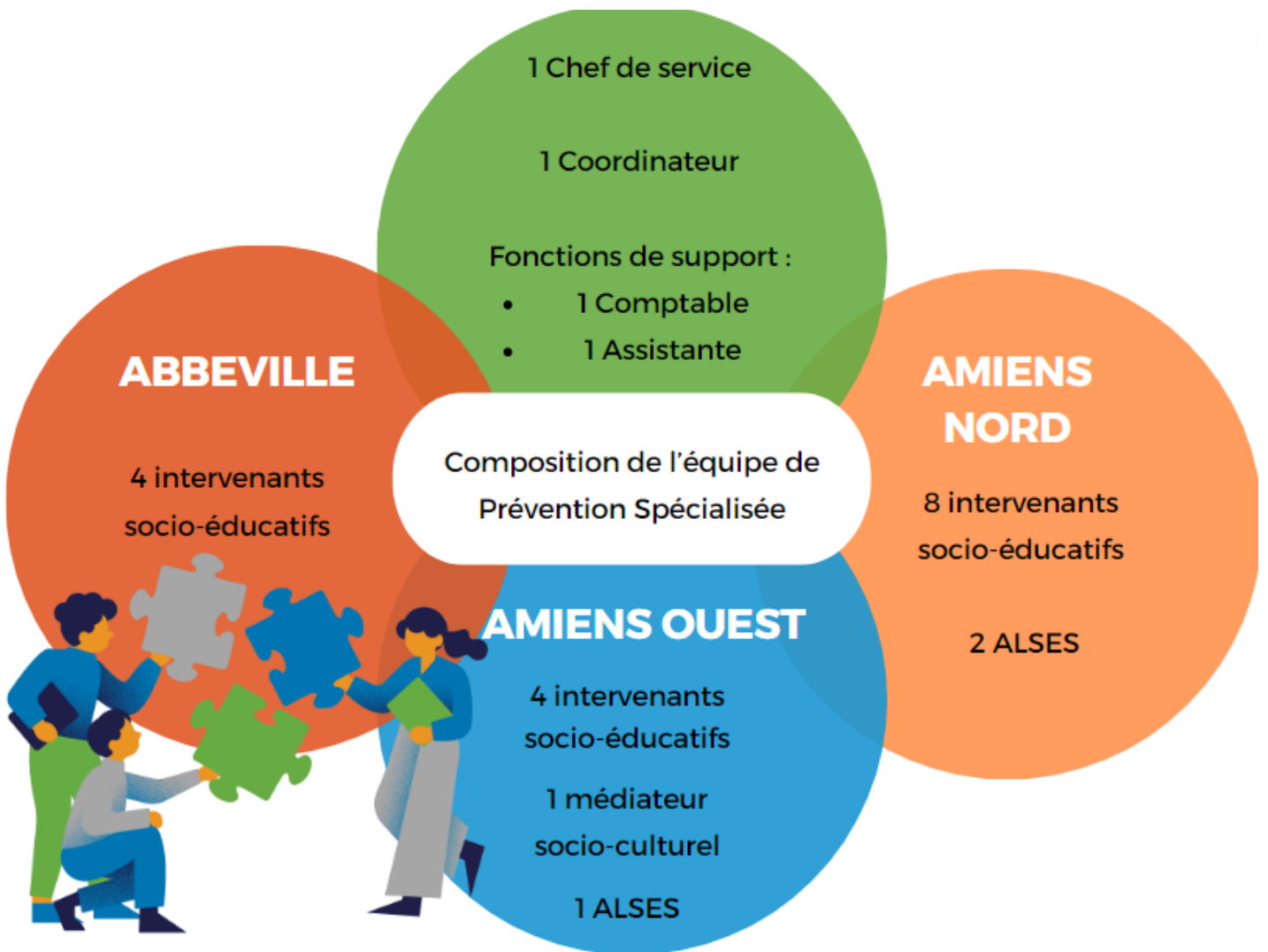
C'est cette volonté qui nous anime : **(Re)donner la place aux jeunes.**

**Place dans la société, place dans l'espace public, place dans la scolarité et l'insertion, place dans les familles.**

C'est le travail de la Prévention Spécialisée de l'APAP, depuis toujours.



# Organisation du service



# Territoires d'intervention





**LE SUIVI DE**

**L'ACTIVITÉ**

**2**

# La prévention spécialisée en 2023 c'est...

**926 jeunes**

directement concernés par l'action de la  
Prévention Spécialisée en 2023.

**153 nouveaux  
jeunes accompagnés**

dont **414**

jeunes accompagnés  
en 2023.

**235 parents**

de jeunes accompagnés ont été rencontrés  
en 2023.

Pour une durée moyenne de  
**29 semaines  
d'accompagnement**

**21**  
Informations transmises  
à l'Espace des Droits de  
l'Enfant pour le service

**187**  
fins d'accompagnement

**549**

actions partenariales ont été mises en oeuvres  
en 2023.

# 1. La rencontre avec les jeunes

**926 jeunes**

ont été directement concernés par l'action de la Prévention Spécialisée en 2023.

## LES JEUNES RENCONTRÉS EN 2023

Plus de la moitié d'entre eux ont été rencontrés dans le cadre de la **présence sociale** de nos équipes. Cette légère diminution en nombre (938 en 2022) peut s'expliquer notamment par une meilleure appropriation de la base de données qui nous a fait sortir des effectifs des jeunes dit "en veille", avec lesquels nous n'avions plus de contact.

### PRÉSENCE SOCIALE :

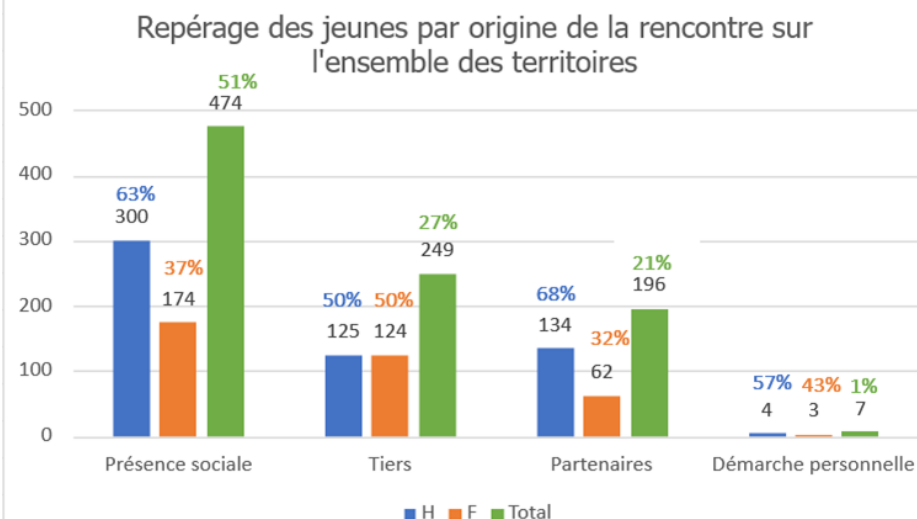
- Travail de rue
- Local de Prévention Spécialisée
- Chez les partenaires
- Présence numérique

### TIERS :

- Autre(s) jeune(s)
- Famille
- Habitant / commerces

### PARTENAIRES ORIENTÉS :

- Associatifs
- Institutionnels
- Internes à l'APAP



## FOCUS : LE TRAVAIL DE RUE

Pour **faire émerger l'adhésion d'un jeune** puis une sollicitation ou une demande d'accompagnement, les professionnels de prévention spécialisée pratiquent l'« **aller vers** »

Ainsi ils vont à la rencontre des jeunes dans les lieux où ils se rendent/se rassemblent (espace public, centres d'animation, établissements scolaires, associations culturelles et sportives...etc.). C'est ce que l'on nomme : « **le travail de rue** ».

Cette action représente 20% (minimum) du temps de travail et s'effectue obligatoirement en **binôme**. **Le travail de rue** passe par une **observation active du territoire** en se questionnant sur les **habitudes des jeunes, leur circuit, les interactions** mais aussi les **lieux et créneaux de regroupement**.

Cela permet d'identifier les lieux et les temps propices aux rencontres.

**Grâce à ces éléments, les professionnels peuvent adapter leur pratique, et réajuster l'organisation de ce « travail de rue ».**

**Le travail de rue favorise le maintien du lien.** Les interactions régulières, et la multiplication des échanges permettent à l'éducateur de devenir un adulte de référence et d'influence positive afin d'engager des propositions d'orientations ou d'accompagnements individuels.

C'est également un bon moyen d'accéder au capital relationnel du jeune (ses pairs) et d'engendrer de nouveaux liens significatifs. En effet, la reconnaissance du travail de l'éducateur, amène le public accompagné à nous orienter certains de leurs amis ou membres de leur famille.



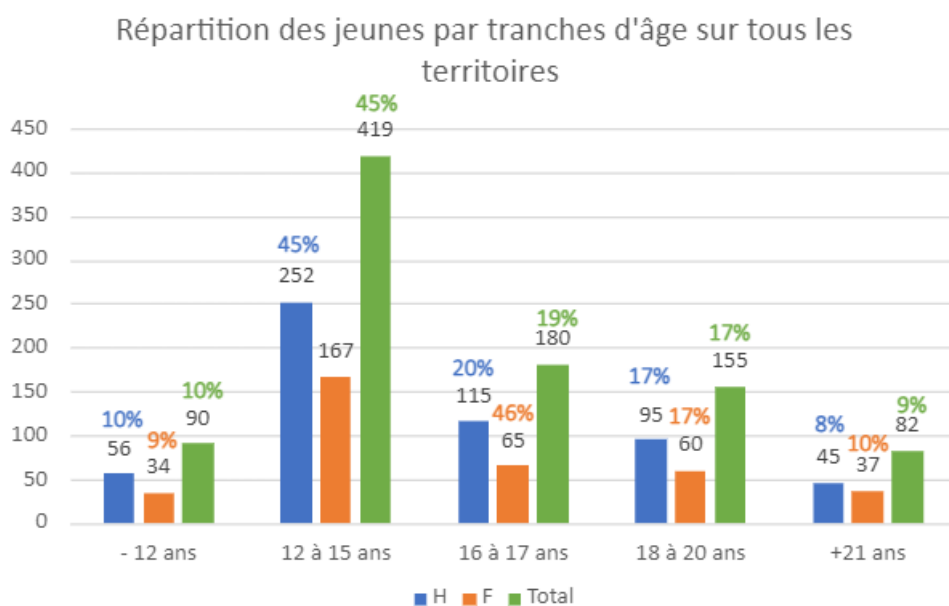
## 2. Le profil des jeunes rencontrés

### RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE

Les jeunes entre **12 et 18 ans** continuent de représenter une large proportion (**près de 65%** en 2023 vs 60% en 2022) des jeunes bénéficiant de notre action. Notons l'évolution des 2 tranches d'âge extrême. **L'augmentation des - de 12 ans** (10% en 2023 vs 6% en 2022) qui s'explique par notre **accentuation auprès du public collégien** (11ans étant généralement l'âge d'entrée au collège).

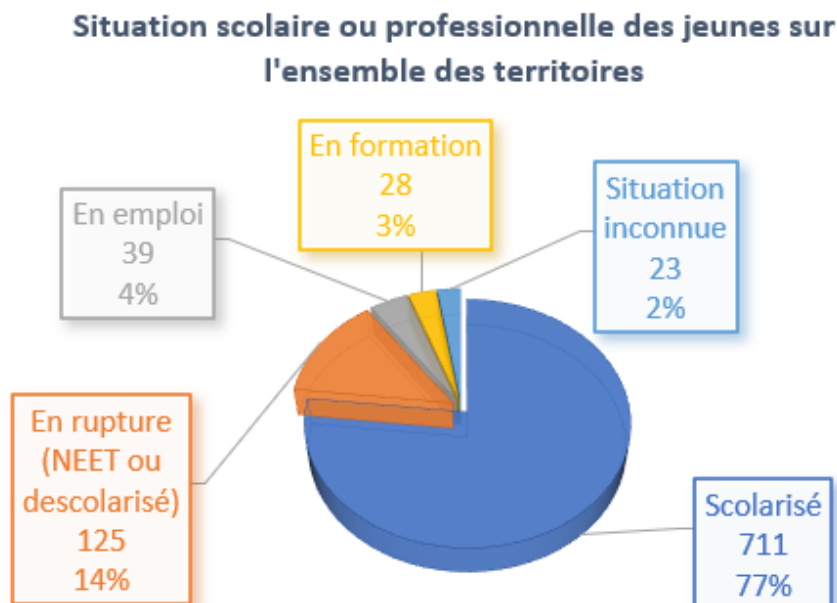
Cette augmentation se fait au profit de la nette **diminution des + de 21 ans** qui passent de 14% à 9%, et qui témoignent de notre **recentrage sur le public cible de notre action**.

Nous trouvons ainsi les effets du travail engagé depuis 2022 sur ce point.



### LA SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

Les **jeunes** que nous rencontrons sont en **très large majorité scolarisés** (77%). Les jeunes dit **“en rupture”** sont moins nombreux, et cela est à corrélérer avec la **diminution des + de 21 ans** vue ci-dessus.



## LES NEET

Selon l'INSEE :

*Un NEET (neither in employment nor in education or training) est une personne qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle).*

L'approche en Prévention Spécialisée précise ce terme. En effet, il n'est pas rare que des jeunes passent dans leur **parcours de vie**, dans cette **catégorie NEET**. Cela peut être ponctuel ou à plus long terme. Il est alors dans notre cœur de mission d'**entrer en contact avec ces jeunes, d'évaluer leur situation, leur besoin et de tenter de déterminer, en co-construction, des pistes d'actions pour accéder à une formation, un emploi ou une scolarisation**. Ces jeunes peuvent être « inscrits » dans **des dispositifs de droits communs**, tout en ne les fréquentant pas ou plus. Le terme « NEET », recouvre à la fois l'état mais aussi le **processus** que nous qualifions d'« **en rupture** ».

Ainsi, le jeune se retrouve sans activité ni ressource financière. Cela crée souvent des tensions au domicile familial. **Un processus d'exclusion opère et le jeune va peu à peu se retrouver en marge du rythme des institutions.**

Notre **recentrage sur un public plus jeune et en grande majorité en instruction obligatoire** (scolaire ou formation) diminue de fait notre présence auprès du public dit "NEET".

Les jeunes rencontrés **passés par une phase de rupture** durant l'année 2023 représentent 14% dont **les 2/3 d'entre eux sont accompagnés** et pour lesquels notre travail avec les acteurs de l'insertion (dont la Mission Locale) est précieux.

Cela n'occulte pas la réalité des **nombreux jeunes âgés de 21 à 25 ans** sur nos territoires d'intervention. C'est une problématique que d'être à leur contact, et de ne pouvoir les aider qu'à travers les orientations qu'ils ne sont pas toujours en mesure de recevoir.

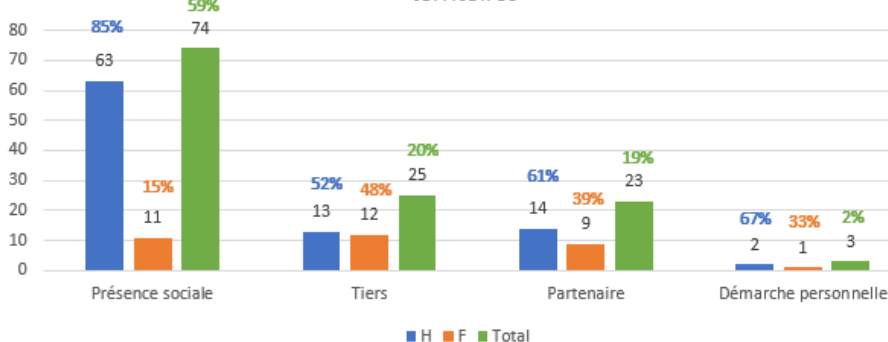
### L'accompagnement éducatif avec les jeunes en rupture

**125 jeunes en rupture**

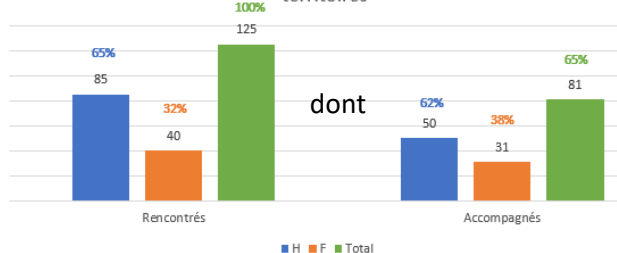
Grâce à la **présence sociale et aux différentes actions éducatives**, et une fois le lien de confiance établi, le **professionnel propose un suivi éducatif**. Ce dernier permet au jeune d'être soutenu et accompagné physiquement dans des démarches avec une **prise en considération de ses difficultés jusqu'à la réalisation du projet et de sa prise d'autonomie progressive**.

Toutefois, il arrive que la proposition ne prenne pas sens immédiatement chez le jeune. L'éducateur doit accepter le **rythme du jeune** laisse la porte ouverte. Il le resolicitera de manière régulière. Pour ceux qui acceptent, débute alors un **accompagnement soutenu de plusieurs mois, à raison de plusieurs démarches par semaine**.

Répartition des NEET par origine de la rencontre sur l'ensemble des territoires



Répartition des NEET par types de lien sur l'ensemble des territoires



La présence sociale demeure le principal moyen d'entrer en relation avec ces jeunes puisque près de 60% d'entre eux l'ont été par ce moyen.



Puisqu'il est dans l'intérêt du jeune de combiner les ressources des différents professionnels, une des 1<sup>ères</sup> démarches va être un entretien avec un conseiller de la Mission Locale. En concertation entre nos services, tout est mis en œuvre pour faciliter cette démarche inscrivant le jeune dans un projet qui se concrétise.

Pour fluidifier nos échanges et nos relations, **une permanence d'un professionnel de la Mission Locale à lieu chaque semaine au sein de la « Maison APAP » d'Amiens Nord.** Cela permet aux jeunes les plus éloignés des institutions, une 1<sup>ère</sup> prise de contact avec un conseiller dans un lieu connu et en présence d'un professionnel qui l'accompagne dans ce processus. Le rendez-vous est fixé en fonction du rythme du jeune car, il est important de ne pas mettre en échec cette 1<sup>ère</sup> étape.

Lors de l'entretien, le jeune exprime ses souhaits d'orientation professionnelle, s'il en a, et co-élabore un projet pour y parvenir. Il peut choisir d'être orienté vers un dispositif d'insertion spécifique, une formation, ou encore effectuer des stages de découverte ou de vérification de son projet. **Le jeune est soutenu dans ses choix et ses tentatives** : il est informé qu'il peut essayer et changer d'avis. Il s'agit de prévenir d'éventuels abandons, pouvant le mettre en situation encore une fois d'échec.

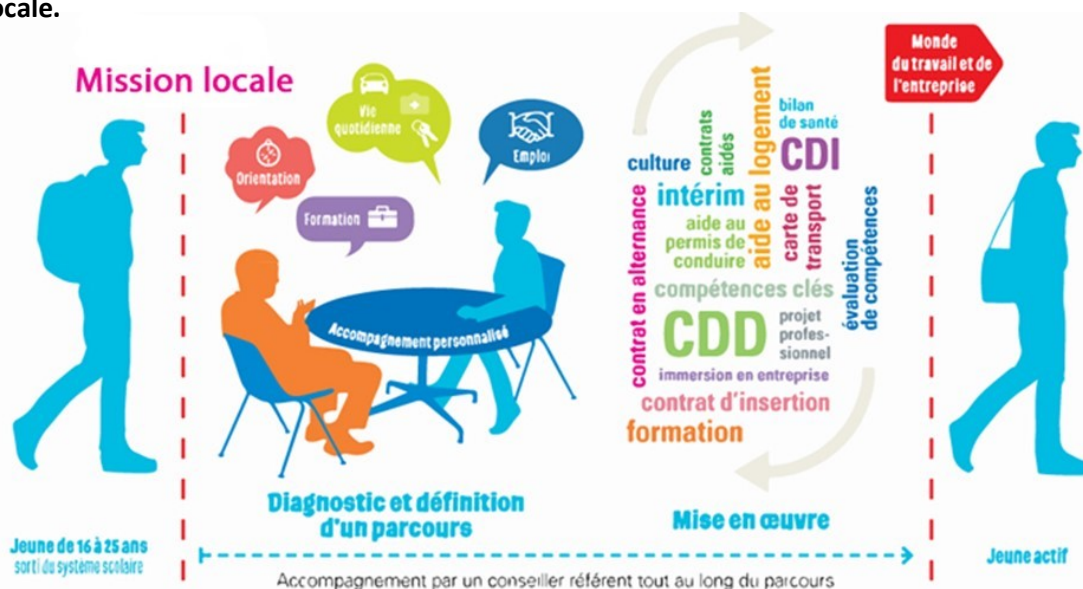


Puis pour **maintenir la dynamique**, des démarches administratives sont entreprises avec le jeune permettant ainsi un **rythme régulier de rencontres** et une **reprise d'attache progressive avec les institutions**. Pièce d'identité, déclaration d'impôts, couverture maladie, compte bancaire, point sur les dettes ou amendes éventuelles sont « au programme ». **S'il n'est pas accompagné dans ses démarches souvent complexes et rédhitoires, la dynamique retombe.** Pour ces jeunes, c'est loin d'être une formalité, il s'agit plutôt d'un parcours semé d'embûches que nous allons tenter de dépasser ensemble.

Au rythme de ces démarches, le jeune reprend confiance en lui. Les rendez-vous à la Mission Locale glissent progressivement vers l'Atrium, à des horaires de plus en plus exigeants. De même, la présence du « référent éducatif » n'est plus systématique.

L'accompagnement prend de la distance, tout en maintenant le lien ou l'opportunité de reprendre contact plus tard...

**En 2023, chaque jeune (11) ayant suivi cette méthodologie de travail a poursuivi son engagement auprès de la Mission Locale.**



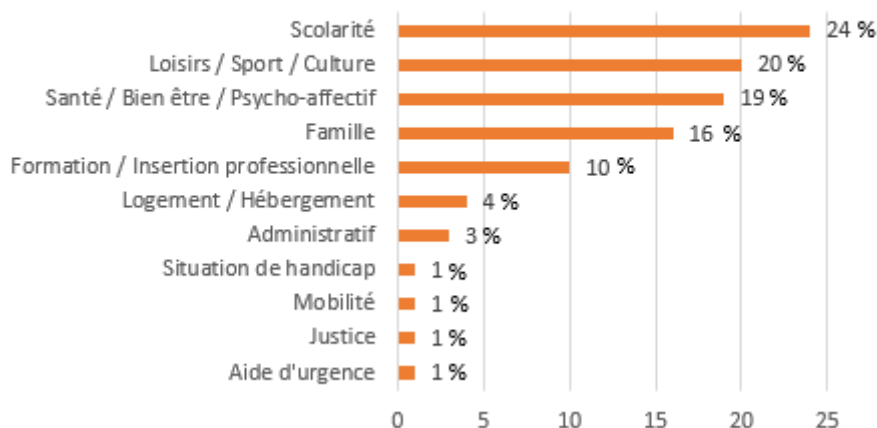


# 3. Problématiques repérées

## LES DEMANDES INITIALES DES JEUNES

Au cours de nos rencontres et afin d'avancer avec le jeune sur l'évaluation de ses besoins, nous l'aménonons dans le cadre de la libre adhésion, à formuler des demandes. Celles-ci sont répertoriées par items.

Demandes initiales des jeunes accompagnés sur l'ensemble du territoire (en %)



Les demandes initiales des jeunes sont principalement dirigées sur leurs activités (ou souhaits d'activité) qu'elles soient scolaires ou de loisirs. Notons toutefois que près **d'1 jeune sur 5 qui est accompagné formule une demande concernant sa santé, son bien-être ou sa situation psycho-affective.**

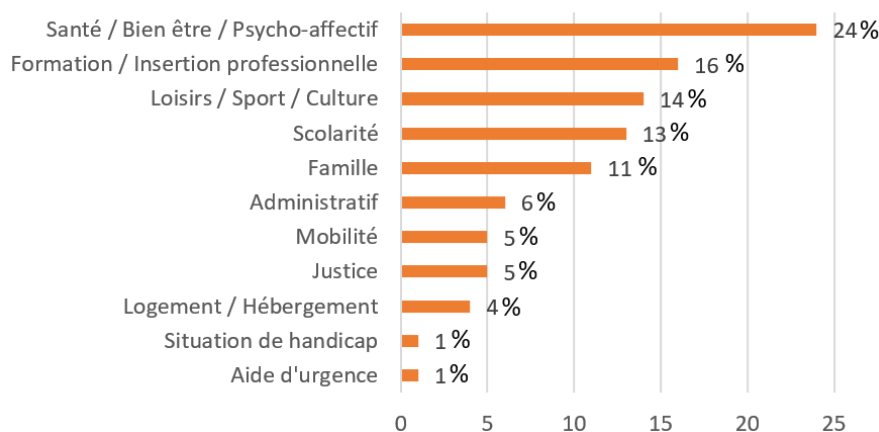
## LES DOMAINES TRAVAILLÉS DES JEUNES

En réponse aux **demandes initiales formulées par les jeunes**, mais aussi aux **besoins repérés par les professionnels**, les actions éducatives menées sont répertoriées en domaines travaillés.

Dès lors, nous observons que de manière sous-jacente à ses demandes, le **mal-être du jeune est une question centrale. Il nous faut donc l'aborder prioritairement pour accéder et lui permettre les autres espaces** contribuant à une amélioration de sa situation qui permettra ensuite le travail d'autres domaines. C'est pour cette raison que bien qu'il s'agisse du 3ème item en termes de « demandes » celui-ci traité en 1er en termes de « domaines travaillés ».

Ce travail de considération de son état, de ses difficultés nous permet également de **consolider le lien éducatif indispensable pour susciter et provoquer la libre adhésion.**

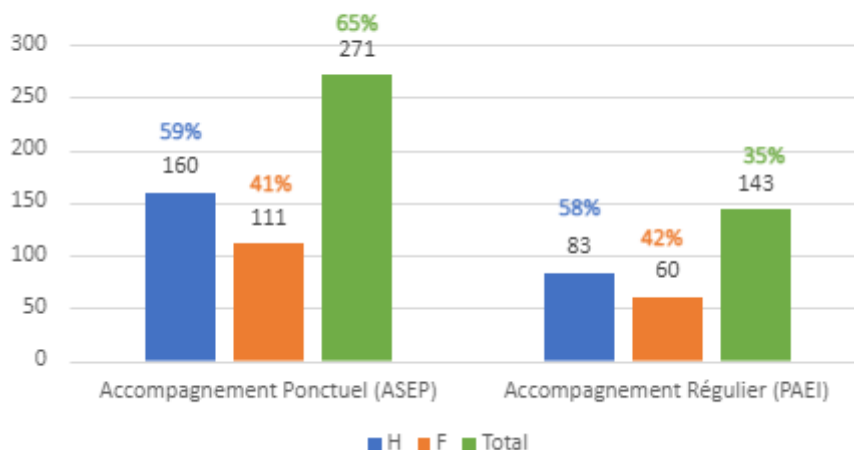
Domaines travaillés avec les jeunes sur l'ensemble des territoires (en %)



# 4. Les accompagnements

## LE NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS ET LA DURÉE

Jeunes accompagnés par types de lien sur tous les territoires

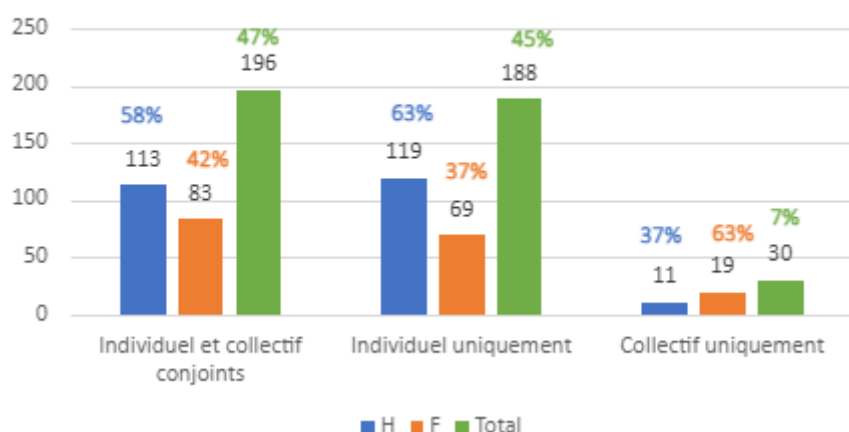


jeunes accompagnés

Le nombre de jeunes accompagnés a diminué en 2023 que ce soit pour les accompagnements : ponctuels ou réguliers (414 en 2023 vs 512 en 2022).

Cette diminution est à lire avec le nombre d'accompagnements auxquels nous avons mis fin (Voir ci-après).

Jeunes accompagnés par modalités d'accompagnement sur tous les territoires



En 2023, nous avons recentré nos actions éducatives sur davantage d'accompagnements individuels. Ainsi les jeunes accompagnés uniquement en collectif ne représentent plus que 7% (vs 15% en 2022), au profit des jeunes accompagnés en collectif et en individuel 45% (vs 34% en 2022). En effet, une accompagnement collectif a plus fréquemment engendré un accompagnement individuel par la suite.

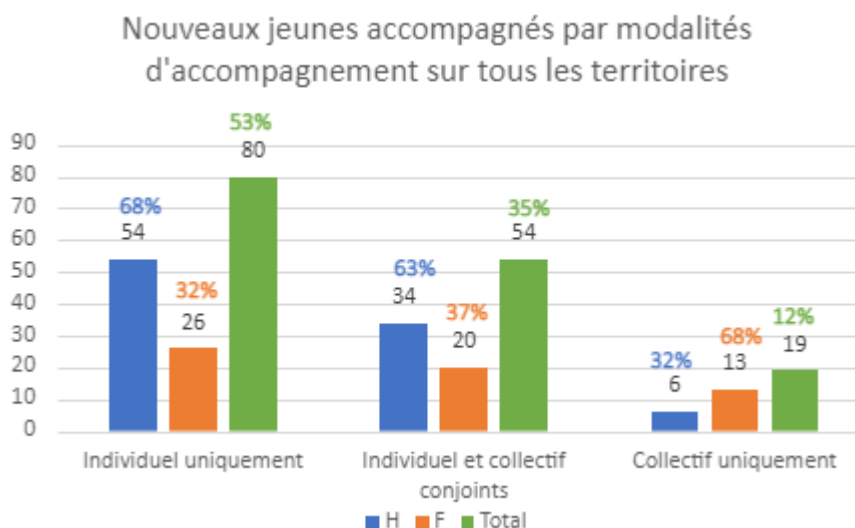
Pour une durée moyenne de **29 semaines** d'accompagnement

Cette année, nous avons mené un travail nous permettant, grâce au logiciel TRAJECT, de présenter la durée moyenne d'un accompagnement en Prévention Spécialisée.

Cette 1<sup>ère</sup> donnée a pu être extraite à partir des types de liens que nous renseignons dans la base de données. Il est important de préciser que cette durée ne reflète pas l'intensité de l'accompagnement ni même le travail mené en amont (accroche, accompagnement ponctuel) pour arriver à cet accompagnement soutenu de type "Projet Educatif d'Accompagnement Individuel (PAEI).

## LE NOMBRE DE NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS

153 nouveaux  
jeunes accompagnés



Dans la continuité de la partie précédente, les “nouveaux jeunes accompagnés” l’ont été davantage dans le cadre d’accompagnements individuels : 53% exclusivement en individuel (vs 45% en 2022), et 12% en collectif uniquement (vs 25% en 2022).

**L’intérêt éducatif d’un accompagnement collectif est important mais nous avons fait le choix d’accentuer, dès le début des accompagnements, la dimension individuelle** (uniquement ou associée).

Ce changement de pratique et de rythme doit permettre un lien privilégié avec le jeune, mais il est important, aussi, de considérer son propre rythme pour ne pas rompre le lien éducatif.

**L’équilibre est fragile entre répondre aux attentes/besoins du jeune et préserver une des spécificités de la Prévention Spécialisée : le temps long et l’action durable.**

## LES PARENTS « RENCONTRÉS »



235 parents

de jeunes accompagnés ont été rencontrés en 2023.

**Il s’agit d’une donnée nouvelle en 2023.**

Si cette donnée était attendue, la configuration de notre base de données, n’en permettait pas le renseignement. Cela a été le cas en cours d’année, et nous avons donc pu nous en saisir.

Toutefois, **il s’agit d’une donnée partielle**, car nous n’avons pas été en mesure de reprendre l’intégralité de l’année 2023. Nous nous sommes **concentrés sur les parents des jeunes accompagnés** et affinerons ce travail (à l’ensemble des jeunes) pour obtenir une donnée plus complète dès 2024.

Ce sont 235 parents (différents) de jeunes accompagnés qui ont été rencontrés en 2023. Nous constatons que le **recours à l’autorisation parentale** (pour les mineurs) est un très bon **support/prétexte pour ces rencontres**. Toutefois, ce n’est pas le seul puisque **les entretiens** (à domicile, dans nos locaux, ou chez un partenaire) le sont également.

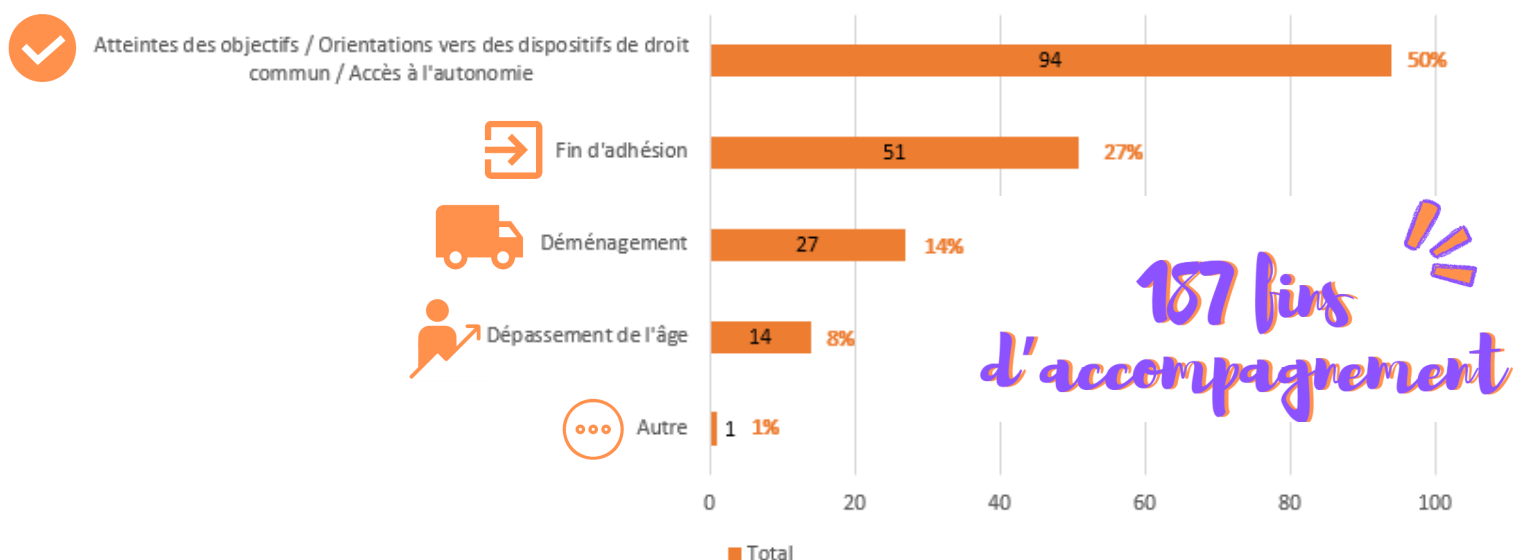
## 5. La fin des accompagnements

Cette donnée concerne les jeunes en Projet d'Accompagnement Educatif Individuel (PEAI) et en Accompagnement Socio-Educatif Ponctuel (ASEP)

En 2023, **nous avons mis fin à 187 accompagnements**. Par effet de vase communicant, le type de lien des jeunes concernés a donc été mis "en veille" pour certains voire sortie de la base de données pour d'autres. C'est par exemple le cas de ceux pour qui le motif de fin d'accompagnement est "**dépassement de l'âge**".

Par ailleurs, **la moitié des fins d'accompagnements correspondent à une atteinte des objectifs éducatifs fixés dont l'orientation vers des dispositifs de droits communs ou encore l'accès à l'autonomie**.

Répartition des jeunes par motif de fin d'accompagnement sur l'ensemble des territoires



## 6. Le travail partenarial

**549**

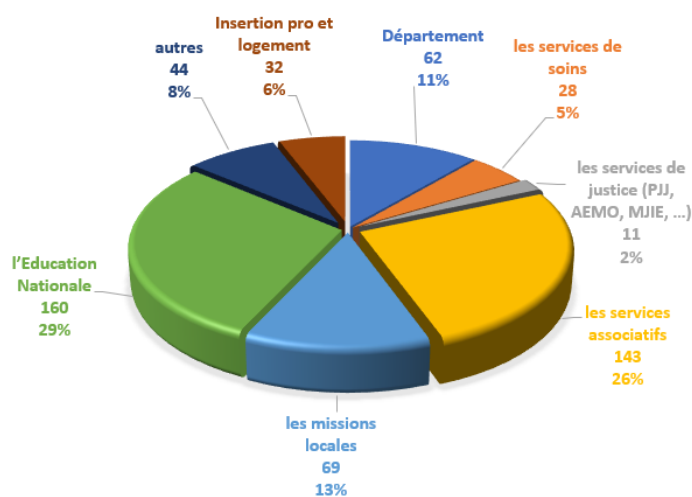
**actions partenariales ont été mises en oeuvre en 2023.**

549 actions partenariales ont été mises en œuvre sur l'ensemble du service en 2023, concernant les jeunes accompagnés.

Celles-ci peuvent recouvrir des formes diverses tel que la **présence/permanence chez un partenaire, un accompagnement physique chez un partenaire, une action collective avec un partenaire**.

Les "simples" orientations ou propositions faites au jeune de se rendre chez un partenaire ne sont pas répertoriées car nous ne pouvons en évaluer la portée effective.

**Notre présence au sein des établissements scolaires dans le cadre des ALSES en fait la principale source de nos actions partenariales.**



# 7. La répartition du temps de travail de l'équipe



La répartition du temps de travail de l'équipe a connu un changement majeur cette année.

L'**augmentation des temps de présence sociale** (rue et local) passant de 18 à 35%. Cela s'explique par la poursuite du travail mené qui vise à ré-investir le travail de rue de façon intensifiée. Les temps de présence au local d'accueil ont également progressé.

De plus, nous envisageons que le temps consacré au renseignement de la base de données TRAJECT (nommé administratif) décroisse par une utilisation régulière et habituelle, et qu'un perfectionnement de son usage évitera l'écueil d'une « **catégorisation administrative refuge** » inopportune. Enfin, nous notons qu'environ **la moitié des professionnels du service ont suivi une formation** de plusieurs jours en 2023, et que l'ensemble des équipes éducatives a bénéficié de séances **d'analyse de pratiques professionnelles** tout au long de l'année.



An abstract graphic design featuring a central composition of overlapping organic shapes in various colors including purple, pink, blue, orange, and teal. Some shapes contain diagonal hatching patterns. The overall style is vibrant and modern.

# LA VIE DES TERRITOIRES

3

# AMIENS Nord



# 1. Le territoire d'Amiens Nord

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Amiens Nord » dépasse les 15 000 habitants et en fait un des territoires les plus importants de la région. Proche du centre-ville et de la gare, il est desservi par plusieurs lignes de bus. **Le quartier composé de « grands ensembles » (type HLM) bénéficie depuis plusieurs années, de plans de rénovations urbaines** via l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine). **Ces rénovations ont entraîné de nombreuses transformations du paysage urbain** : le quartier du Colvert en réaménagement, destruction des ensembles historiques (Mozart, Couperin), et rénovation de l'ensemble des bâtiments.



Parallèlement, **le territoire offre un accès de proximité aux services publics** (Atrium, Poste, MDSI ...), de soins, ainsi **qu'à de nombreux acteurs associatifs, culturels et sportifs**. L'équipe de prévention spécialisée sur ce territoire est constituée de 8 professionnels. Elle est répartie, pour des raisons organisationnelles et au vu de l'étendue du territoire (environ 3.6km<sup>2</sup>), en adéquation avec le découpage de la carte scolaire des deux collèges du secteur. (Arthur Rimbaud et César Franck). L'ensemble du quartier est composé de 14 micro-territoires : **Balzac, Marivaux, Denis Cordonnier, Calmette-Fafet, Pigeonnier, Maurice Garet, La Bruyère, Léo Lagrange, Colvert, Roland Garros, Carvin - Degouy, Guynemer, Henri Matisse et Ingres**. Chacun de ces micro-territoires a ses spécificités, et le sentiment d'appartenance

par ses habitants y est relativement important.

L'association APAP occupe plusieurs locaux sur ce territoire afin de répondre au mieux à l'exercice de ses missions et aux besoins des habitants. Une « **maison APAP** », se situe rue René Fonck, avec des bureaux administratifs pour l'ensemble des services de l'Association dont les équipes de Prévention Spécialisée. Ce lieu héberge aussi **un local d'accueil des jeunes** pour ce territoire. Sur l'autre partie du territoire, rue Balzac, **des temps d'accueil sont proposés aux jeunes** dans un local partagé, mis à disposition par la mairie, faute d'un local dédié à l'heure actuelle.



Enfin, sur ce territoire, deux professionnels interviennent à mi-temps au sein des collèges dans le cadre des postes **d'Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSSES)**.

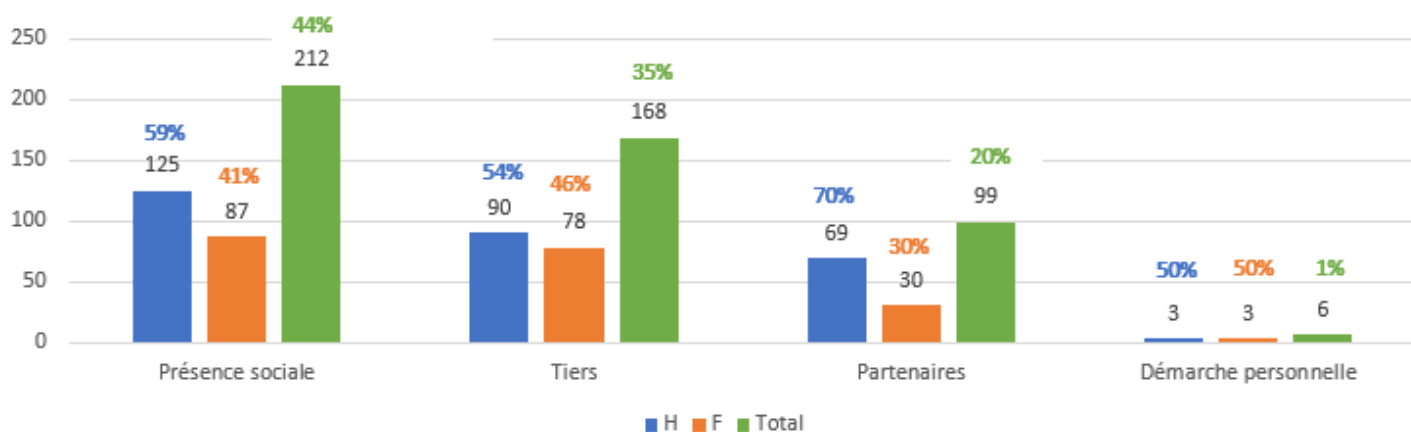


## 2. La rencontre avec les jeunes

### LES JEUNES RENCONTRÉS

485 jeunes

Repérage des jeunes par origine de la rencontre sur le territoire d'Amiens Nord

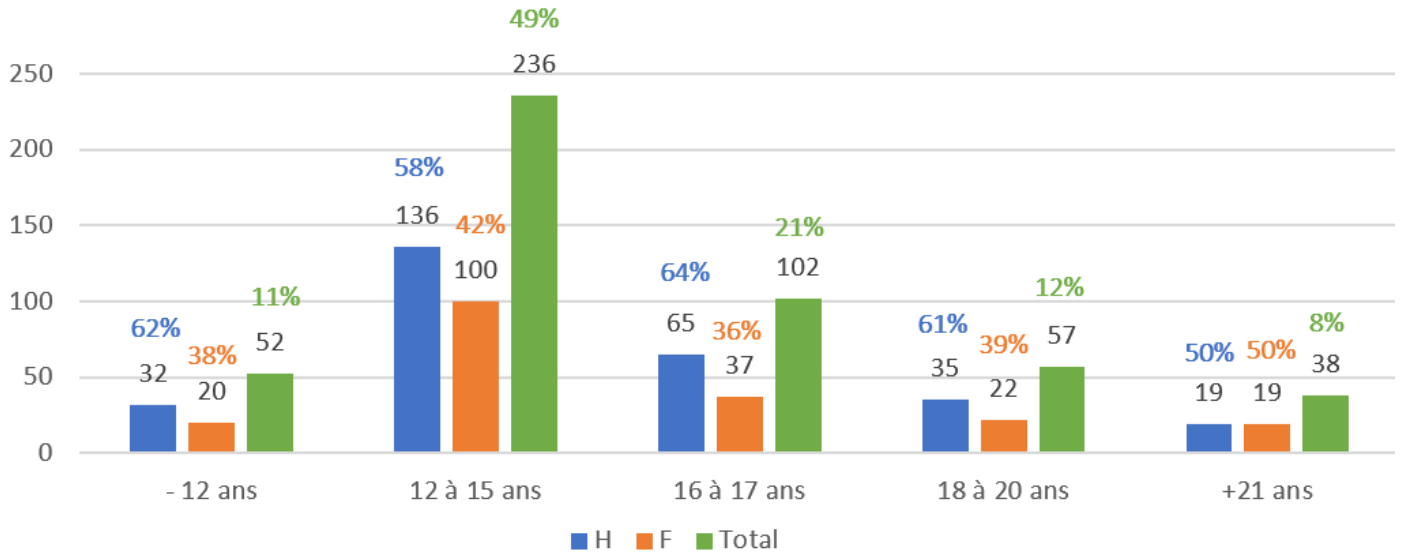


**La présence sociale demeure le 1<sup>er</sup> moyen de repérage des jeunes à Amiens Nord.** Notons toutefois, que la proportion est moindre qu'à l'échelle du service au profit des « orientations par des Tiers » que constituent notamment les autres jeunes mais aussi les familles.

# 3. Le profil des jeunes rencontrés

## LA RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE

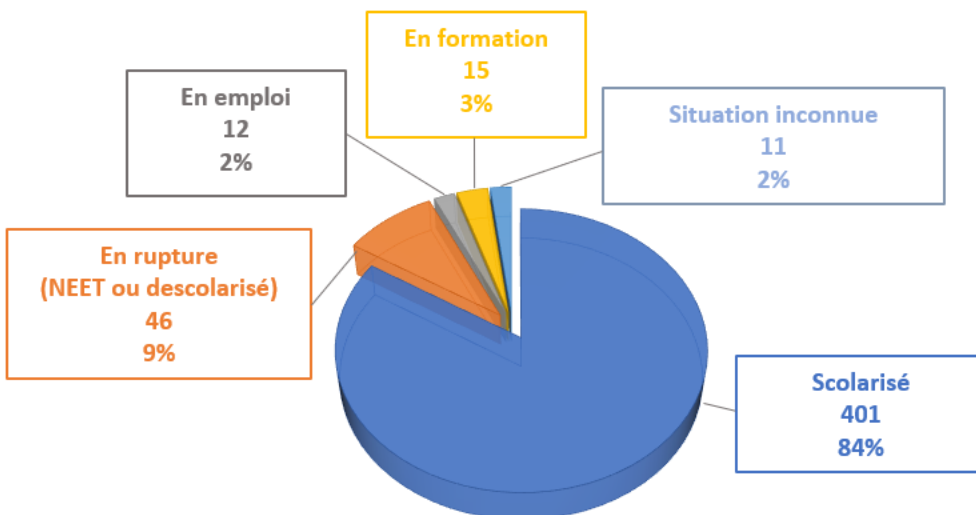
Répartition des jeunes par tranches d'âge sur le territoire d'Amiens Nord



A Amiens Nord les collégiens représentent la moitié des jeunes concernés par l'action de Prévention Spécialisée. La présence des Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire constitue la principale raison de cette répartition.

## LA SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

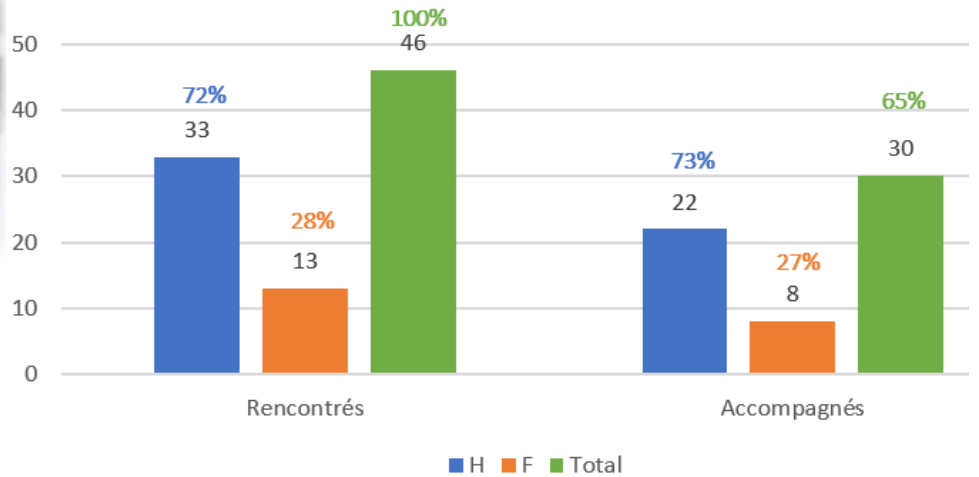
Situation scolaire ou professionnelle des jeunes sur le territoire d'Amiens Nord



Les profils des jeunes se répercutent logiquement sur leur situation scolaire puisque la très large majorité (84%) d'entre eux sont scolarisés. Les 9% de jeunes en rupture constituent la 2<sup>ème</sup> catégorie.

## LES NEET

Répartition des NEET par types de lien sur le territoire d'Amiens Nord

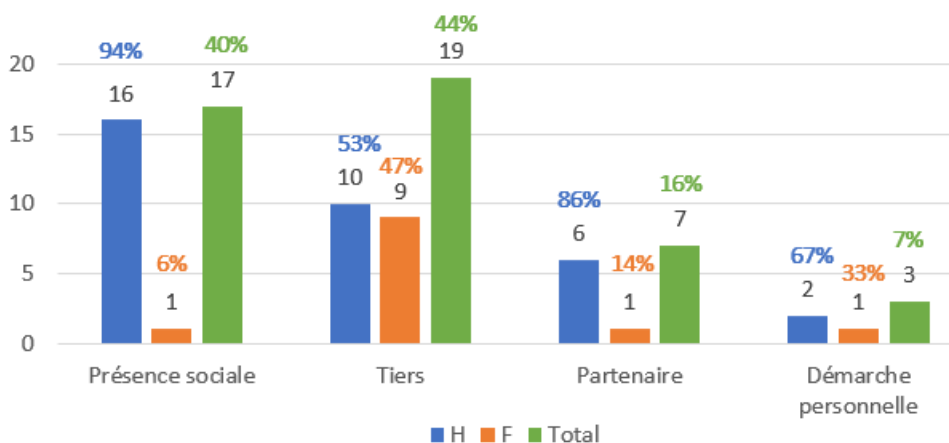


Près des 2/3 des jeunes « NEET » ou en rupture repérés sur ce territoire sont accompagnés. Les autres sont soit en phase d'accroche, soit ont bénéficié d'un accompagnement qui s'estompe.

46 jeunes en rupture



Répartition des NEET par origine de la rencontre sur le territoire d'Amiens Nord

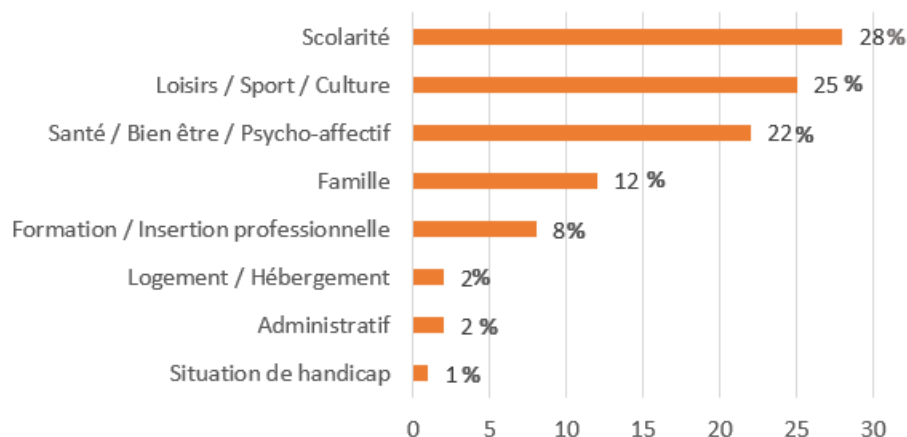


L'influence des « tiers » est importante puisqu'il s'agit du 1<sup>er</sup> moyen de repérage de ces jeunes sur le Territoire d'Amiens Nord. Les autres jeunes ou les familles en sont à l'origine. A contrario, sur l'ensemble du service, c'est la présence sociale qui arrive largement en tête (59%).

## 4. Les problématiques repérées

### LES DEMANDES INITIALES DES JEUNES

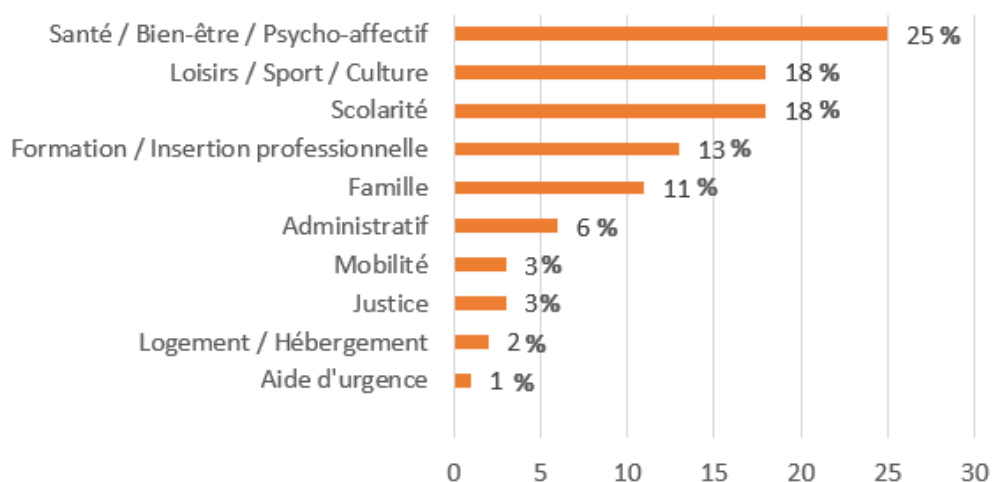
Demandes initiales des jeunes accompagnés sur le territoire d'Amiens Nord (en %)



En corrélation avec le public (collégiens), la principale demande formulée concerne la scolarité, suivi par l'accès au sport, à la culture et plus globalement aux loisirs.

### LES DOMAINES TRAVAILLÉS DES JEUNES

Domaines travaillés avec les jeunes sur le territoire d'Amiens Nord (en %)



Toutefois, les domaines travaillés ne répondent pas systématiquement aux demandes formulées (cf p19). Ainsi, nous observons que **les besoins des jeunes sur la question psycho-affective, du bien-être voire de la santé sont prégnants**. La question adolescente et ces incidences pour les jeunes ne peut être dissociée et est souvent priorisée. **L'espace de parole** (réflexion et verbalisation) est fondamentale pour avancer ensemble dans **la définition et la réalisation du projet éducatif**. (cf. p.19)

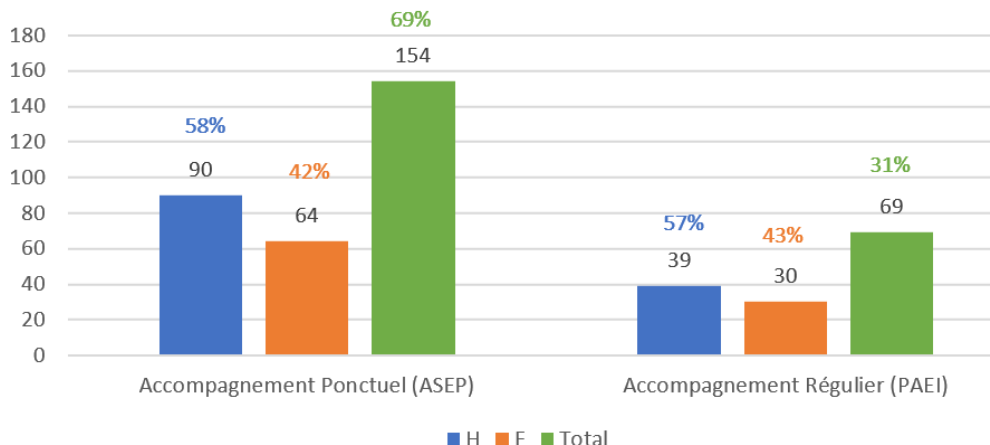
# 5. Les accompagnements

## LE NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS ET LA DURÉE

**223 jeunes accompagnés**

La répartition d'environ 2/3 d'accompagnements ponctuels et 1/3 d'accompagnements réguliers est sensiblement la même sur l'ensemble des territoires d'intervention.

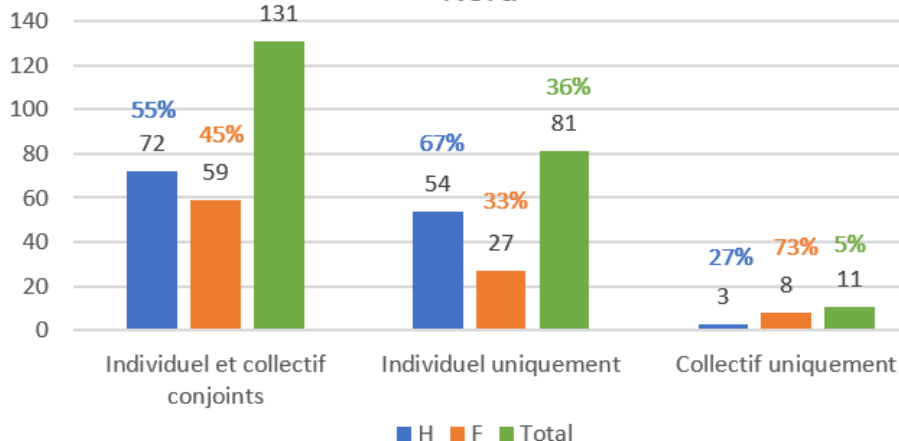
Jeunes accompagnés par types de lien sur le territoire d'Amiens Nord



Pour une durée moyenne de **25 semaines**

d'un accompagnement pour les PAEI uniquement

Jeunes accompagnés par modalités d'accompagnement sur le territoire d'Amiens Nord



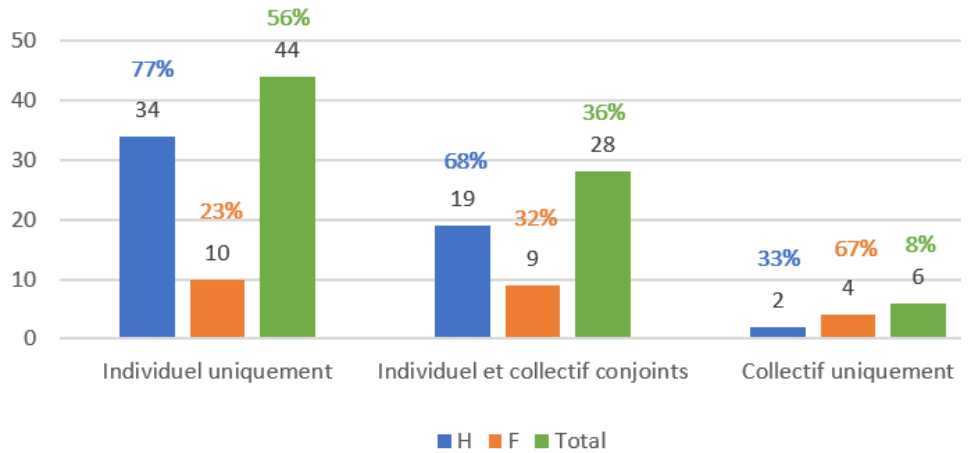
**En 2023, les équipes d'Amiens Nord ont davantage accompagné cumulativement en individuel et en collectif.** Les 59% que cela représente (47% à l'échelle du service) s'expliquent notamment par les projets collectifs de type « Permanence Jeunes Filles », « Marches Exploratoires », ou autres projets collectifs. Il est à noter que la dimension seule d'accompagnement collectif ne représente que 5%. **Ainsi, les actions collectives engendrent des actions individuelles.** C'est un point sur lequel il était important que nous avançons.

Cet indicateur, encore perfectible et insuffisant en tant que tel, n'illustre pas l'intensité de l'accompagnement, et reste sujet à des subjectivités d'interprétation.

## LE NOMBRE DE NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS



Nouveaux jeunes accompagnés par modalités d'accompagnement sur le territoire d'Amiens Nord



S'il est possible que les actions collectives soient le 1<sup>er</sup> moyen d'accroche, il est également important de pouvoir identifier les **besoins individuels des jeunes nouvellement accompagnés**. Pour cela des **accompagnements individuels** peuvent être nécessaires (notamment sur les questions de mal-être, de relations conflictuelles) ou simplement pour **répondre à une demande spontanée ou urgente** (rédaction d'un CV, orientation vers un partenaire).

**78 nouveaux jeunes accompagnés**

## LES PARENTS « RENCONTRÉS »

**111 parents rencontrés**

pour 223 jeunes accompagnés en 20223

Pour près d'un jeune sur deux, un de ses parents a été rencontré. Que ce soit pour un entretien (à domicile ou au service), une demande d'autorisation parentale ou encore un accompagnement physique .



EQUIPE DE PREVENTION SPECIALISEE

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Madame, Monsieur, .....  
 Demeurant à .....  
 Parent/responsable du jeune : .....  
 Né(e) le ..... / ..... / .....  
 Numéro de téléphone du responsable légal : .....  
 Numéro supplémentaire en cas d'urgence : .....

### Autorise (cochez) :

- Mon enfant ou le jeune mineur à participer à la sortie :
- Les éducateurs à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant mineur et que mon enfant ne présente pas de soucis de santé particulier.
- L'équipe à prendre des photos ou vidéos pour mettre en lumière les actions du service.
- Mon enfant à être véhiculé par les professionnels du service dans le cadre d'une sortie ou d'un accompagnement individuel.
- Mon enfant, ou le jeune mineur, à rentrer au domicile de manière autonome.

Le service de Prévention Spécialisée dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement la mise en œuvre, l'évaluation et le rendu-compte de ses actions. À ce titre, certaines informations vous concernant peuvent être recueillies à des fins d'usage statistique anonyme ou d'amélioration de notre prise en charge. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher d'un professionnel du service.

Fait à ..... le ... / .. / 20  
 Signature du responsable légal :

## EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

R., 15ans, est scolarisé en 2<sup>de</sup> dans un lycée professionnel à Amiens Nord. Il nous a sollicités par l'intermédiaire de sa mère, et grâce à un ami (en lien avec l'équipe de prévention spécialisée), pour être accompagné sur la période précédant sa convocation à un conseil de discipline pour le motif : « **Photo prise de son professeur d'histoire-géographie pendant un cours et publication sur un réseau social sans son consentement** ».

Nous avons convenu d'un **entretien à domicile** afin de le rencontrer, ainsi que sa famille pour mieux comprendre la situation. Cette 1<sup>ère</sup> rencontre est importante pour permettre un **lien de confiance**. Lors de cette rencontre, **les objectifs de l'accompagnement** sont définis en concertation avec R, et sa famille. R. étant mineur, il est important de s'assurer que **ses parents sont impliqués et en accord avec l'accompagnement proposé**.



Dans le cadre de l'accompagnement, R est reçu en entretien une 1<sup>ère</sup> fois par un professionnel du service, au sein de nos locaux. **L'objectif principal est de lui permettre de prendre conscience de la gravité de son acte.** Il est alors accompagné dans la rédaction d'une lettre d'excuse pour son professeur. Un point est également fait avec lui. sur son usage des réseaux sociaux, et les limites à se poser. C'est avec pertinence qu'il a pu s'exprimer sur le sujet.

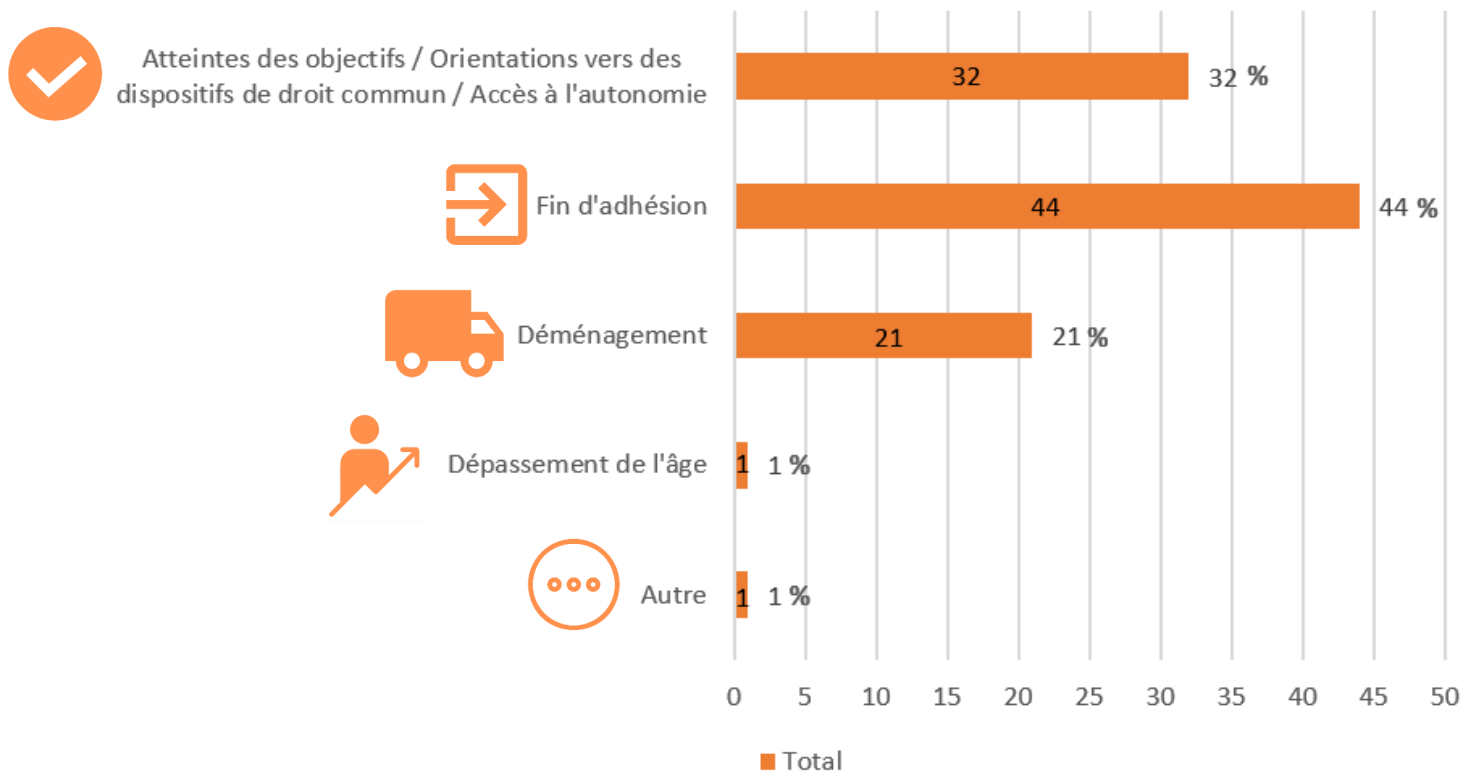
Le jour du conseil de discipline, un moment plus informel a été partagé avec lui pour entretenir le lien, le rassurer face à l'échéance et ainsi préparer la séance. R. a pris en compte les conseils de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire, de sa mère ainsi que ceux de l'éducateur. Il souhaite maintenir le lien avec l'équipe dans le cadre d'actions collectives et d'accompagnements individuels si besoin. **Cet accompagnement lui a permis de prendre conscience de ses erreurs et de son souhait de « changer ».** L'accompagnement, adapté aux besoins spécifiques de R. et sa famille, a été rendu possible grâce à la création d'un lien de confiance avec eux.

**Cet exemple d'accompagnement illustre la finalité, les objectifs, et les modalités possibles d'un accompagnement individuel en prévention spécialisée .**

## 6. La fin d'accompagnement

Cette donnée concerne les jeunes en Projet d'Accompagnement Educatif Individuel (PEAI) et en Accompagnement Socio-Educatif Ponctuel (ASEP).

### Répartition des jeunes par motif de fin d'accompagnement sur le territoire d'Amiens Nord



99 fins  
d'accompagnement

Dans la mission de Prévention Spécialisée, **l'adhésion du jeune est déterminante**. De fait, la **fin d'adhésion peut signifier la fin de l'accompagnement**. C'est le cas pour 44% d'entre eux. Cela ne signifie pas obligatoirement la fin de la relation éducative, mais parfois une **mise en parenthèse des actions d'accompagnement**. Le jeune peut rester en lien, mais prendre de la distance avec l'accompagnement proposé.



# 7. Le travail partenarial

## LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL PARTENARIAL SUR LE TERRITOIRE D'AMIENS NORD

### FOCUS : LES MARCHES EXPLORATOIRES

Nous avons fait le choix d'une **illustration singulière du partenariat** : la réalisation de **Marches Exploratoires**. Outre les jeunes et les professionnels du service, cela a mobilisé des partenaires, mais a aussi été mis en lumière auprès de partenaires, et étendue plus largement à d'autres acteurs du territoire.



Le réseau France Médiation nous a sollicités pour porter ce projet sur le territoire d'Amiens Nord.

Dès lors, nous voulions prendre le contre-pied originel des Marches Exploratoires (visant à traiter de l'insécurité principalement) et l'aborder sous l'angle de la **valorisation du quartier par les jeunes**. Il s'agissait de mettre en avant les trajets empruntés, visualiser leur **occupation de l'espace public et favoriser leur connaissance du tissu institutionnel et associatif**.



A cette démarche nous avons proposé d'associer **2 partenaires** avec lesquels nous collaborons régulièrement : les associations **ALCO** à l'origine de plusieurs « Marches » avec des mères du quartier, et **UFOLEP**.

Nous avons composé un **groupe mixte de jeunes** issus des collèges Arthur Rimbaud et César Franck, grâce notamment aux missions d'**ALSES**. Deux lycéennes intéressées ont également été associées.

Les **objectifs principaux** étaient de **permettre aux jeunes de s'exprimer** sur leur quartier, de **faire preuve de citoyenneté** en développant leur **pouvoir d'agir** et d'être force de proposition sur l'aménagement urbain.



Plusieurs temps de formations et de cartographie avec l'interlocuteur de **France Médiation** ont été nécessaires pour mener ce projet.

Puis nous avons effectué **3 marches aux temporalités et objectifs différents** (après midi, soirée et week end).

Une de ces « marches » a été réalisée avec un groupe de femmes fréquentant l'ALCO afin de croiser les regards mères/jeunes.

Après certaines réticences des jeunes : « *à quoi cela va servir ?* », « *on ne sera pas écouté* », nous avons constaté une évolution positive dans l'investissement de l'ensemble du groupe.

Pour restituer ce projet, le groupe a choisi comme support des affiches. La démarche et les propositions leur ont permis de s'exprimer en public et d'échanger leurs idées avec les élus, les partenaires ou autres acteurs du territoire.

Des temps de formation à la **prise de parole en public** avaient permis aux jeunes d'asseoir une certaine **confiance en eux** et de leur faire **prendre conscience de leur légitimité à être écouté et à participer à la vie de leur quartier**.



## L'ALSES



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE

Collège César Franck



Les Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) sont des professionnels de la Prévention Spécialisée. Ils interviennent dans le **cadre des Cités Educatives d'Amiens Nord et Etouvie** au sein des collèges publics du territoire, Arthur Rimbaud, César Franck et Rosa Parks.

Le rôle de l'ALSES est de créer **un lien entre l'intérieur et l'extérieur** des établissements.

Il s'agit d'**accompagner le jeune** dans le milieu scolaire et de **poursuivre cet accompagnement à l'extérieur** de l'établissement pour une prise en charge plus globale et de permettre un **lien avec la famille**. L'intérêt est donc d'être une **ressource pour le collège** et les élèves en difficultés et/ou en souffrance, de **trouver des leviers** pour améliorer leur situation psycho-affective et de tenter de **rompre avec des processus de décrochage ou d'exclusion**.

Un lien entre les  
parents, le jeune  
et le collège

Un tiers dans  
l'apaisement  
des tensions

Un relais vers  
l'extérieur de  
l'établissement

A L'ÉCOUTE  
DES ÉLÈVES

Proposer des espaces  
de parole pour les  
jeunes et être un  
soutien pour les  
établissements  
scolaires

Devenir un  
interlocuteur  
privilegié

Une présence  
physique régulière et  
apporter son expertise  
du territoire

Permettre une  
confidentialité dans les  
échanges et créer une  
relation de confiance  
avec les jeunes

**Concrètement,**

**L'ALSES va**

Travailler en étroite  
collaboration avec les  
personnels de  
l'établissement

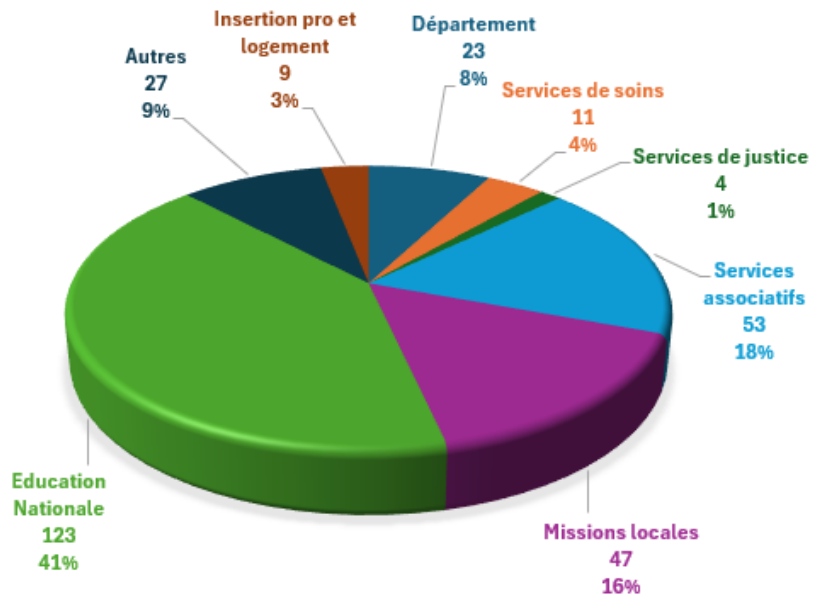
## LES ACTIONS AVEC LES PARTENAIRES

297 actions  
partenariales

Cette donnée concerne les jeunes en Projet d'Accompagnement Educatif Individuel (PEAI) et en Accompagnement Socio-Educatif Ponctuel (ASEP).

Les actions des Acteurs de Liaison Social en Environnement Scolaire en font un **partenariat « privilégié »** avec les **professionnels de l'Education Nationale**. Le travail avec la **Mission Locale** et les **autres acteurs associatifs** (du territoire ou autre) constituent les autres partenaires principaux mobilisés.

Le nombre d'actions en lien avec le travail partenarial sur le territoire d'Amiens Nord



## 8. La répartition du temps de travail de l'équipe

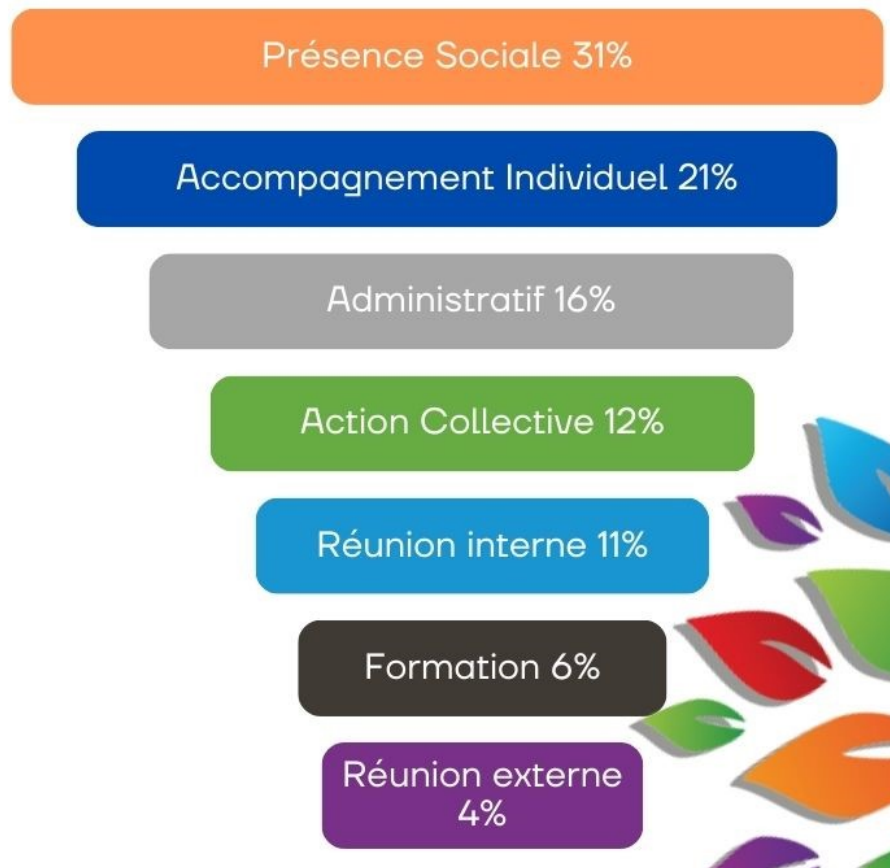
En 2023, les équipes ont **considérablement augmenté leur temps de présence sociale**. L'arrivée de nouveaux professionnels a créé cette opportunité pour appréhender le territoire, se familiariser avec le **travail de rue** et faire la connaissance des jeunes et des partenaires.

La **présence sociale dans le cadre de l'ALSES** est également un élément important.

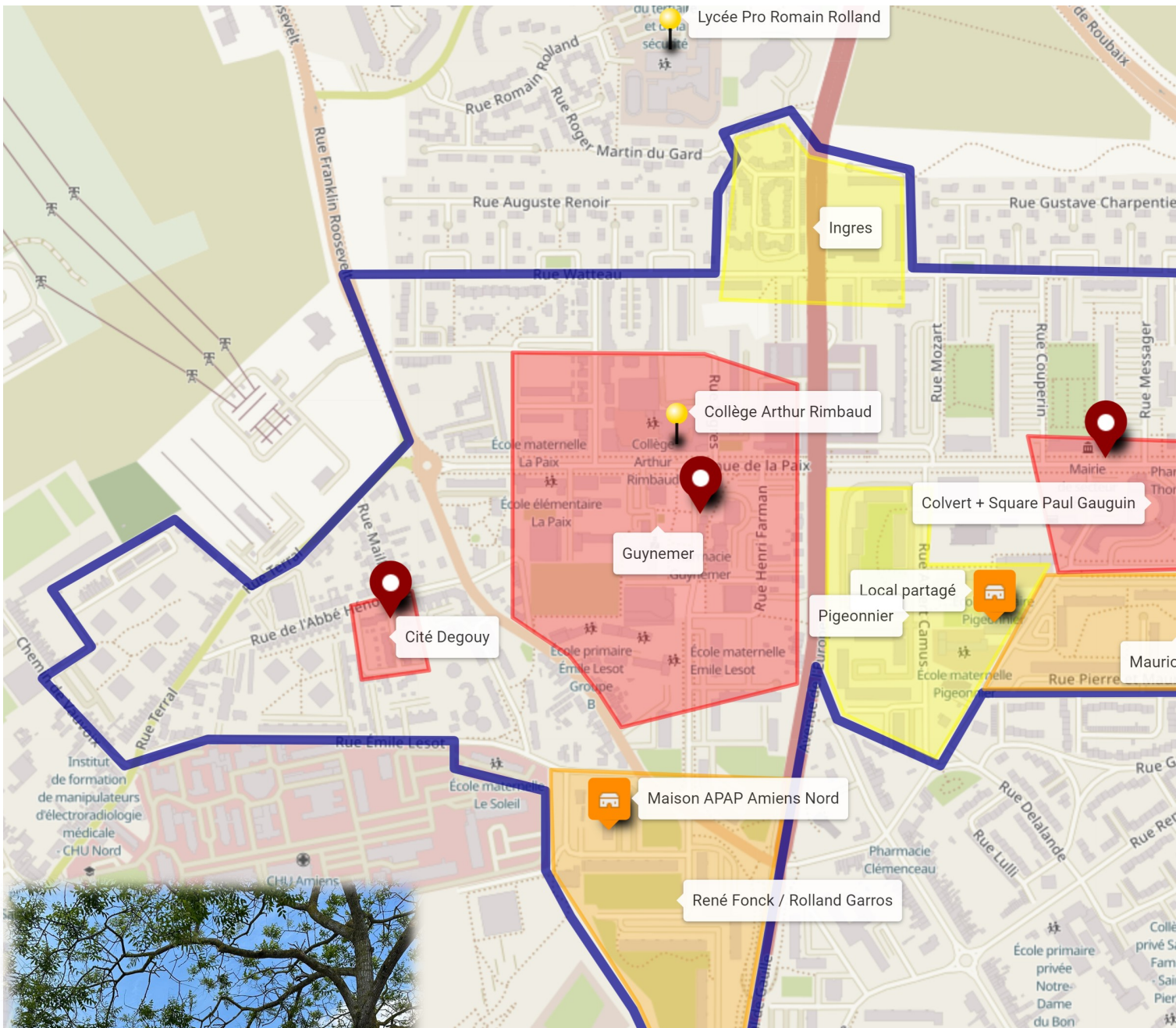
Il est à noter aussi que l'une des équipes ne bénéficient (toujours) pas de local d'accueil, ce qui peut représenter un frein à la présence sociale.

Comme pour l'ensemble du service, les **formations et travaux relatifs à la base de données ont été exigeants en termes de temps**.

Enfin, les **accompagnements individuels et collectifs** représentent près de 30%.



# 9. Analyse de la situation du territoire





## LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL ÉDUCATIF

Ainsi, afin d'être visibles, accessibles et pro-actifs, **les binômes sont présents aux endroits spécifiques et stratégiques** tels que **les sorties de collèges/lycées** pour les jeunes scolarisés entre 15h et 17h30 (au moins trois fois par semaine), et d'élargir ce temps ensuite pour **accompagner ou croiser les jeunes sur leurs trajets domicile/établissements**. C'est un moment propice aux rencontres, durant lequel jeunes et professionnels peuvent échanger.



Sur ce temps, nous nous rendons aussi auprès de partenaires du territoire tel que **l'Odyssee**, ou bien le **Safran**, et **autres lieux que nous avons identifiés** comme étant des lieux investis par les jeunes. **Ces passages réguliers entretiennent nos liens avec les partenaires et permettent la mise en commun de constat/diagnostic pour ensuite réfléchir aux actions à mener.**

Pour **les jeunes dit « en rupture »**, qui ne fréquentent plus les institutions, **la rue représente le dernier espace de socialisation**. Il est **indispensable d'y être présent et de maintenir le lien** avec et la disponibilité pour ces jeunes, notamment sur des temps en journée (durant les temps scolaires).

Nous avons observé que l'offre institutionnelle et associative dans le quartier était moindre en fin de journée et les weekends. **L'équipe a maintenu les temps de rue en journée tout en mettant l'accent sur les temps de soirées** (1 à 2 par semaine), **et de week-end** (1 à 2 par mois).

Toutefois, il est important de considérer que la fréquentation des lieux fluctue selon les saisons, les horaires et la météo. Il y a beaucoup moins de jeunes dans la rue l'hiver que l'été. Nous avons maintenu les **temps de présence sociale en soirée** l'hiver, et avons constaté que la rencontre avec les jeunes est quasi nulle de novembre à février dans la rue.

La période estivale est plus propice au **travail de rue en soirée**, de nombreux jeunes étant présents jusqu'à des heures plus tardives sur l'ensemble du quartier. **C'est pourquoi, nous sommes plus présents dans la rue en été, notamment autour des terrains de sport et privilégions des temps d'accueil au local en hiver.**

**Les temps d'accueil sont généralement précédés de temps de rue aux abords afin d'informer les jeunes de notre présence au local.**



## LES PHÉNOMÈNES PARTICULIERS

### Observations particulières

Nous constatons cette année une augmentation des accompagnements de personnes régularisées ou avec une demande d'asile en cours. Cela se traduit par une forte demande concernant les démarches administratives.

Ainsi, **plusieurs jeunes nous ont alertés sur leur situation familiale et sur leur précarité en termes de logement ou d'hébergement notamment.** Nous avons dû chercher des solutions alternatives à l'hébergement d'urgence qui ne pouvait répondre à ces demandes. Des solutions ont ainsi pu être trouvées pour les mineurs de certaines familles (chez un tiers, internat au lycée, etc...) grâce **au travail mené en partenariat avec les assistantes sociales des établissements scolaires concernés.**

De plus, notre **travail de rue** nous a permis d'observer les nombreux déplacements des publics dans le cadre de la rénovation urbaine du secteur du Colvert vers Guynemer principalement.

### FOCUS : LES ÉMEUTES DE L'ÉTÉ 2023

Le 27 juin 2023, **le décès du jeune Nahel à Nanterre a mis le feu aux poudres** du sentiment de l'augmentation des violences policières ces dernières années. Cela a suscité une profonde indignation sur le quartier d'Amiens Nord qui n'a pas été épargné, loin de là. Les violences ont commencé le 28 juin, dans la soirée, et ont duré plusieurs jours.

**Des jeunes du quartier et d'autres secteurs** (ruraux notamment), filles et garçons, pour la plupart mineurs, **ont « saccagé » plusieurs bâtiments publics**, dont l'Odysée (Centre d'accueil jeunesse et centre de loisirs), l'Atrium, ainsi que d'autres structures et commerces. Des véhicules ont également été incendiés (Bus, voitures, camion et véhicules de chantiers).

Les raisons des émeutes à Amiens Nord, sont similaires à celles des émeutes dans d'autres quartiers de France. **Les jeunes nous disent se sentir souvent stigmatisés et marginalisés par la société. Ils ont le sentiment de ne pas avoir les mêmes chances que les autres jeunes, notamment en matière de formation, d'emploi et de logement.**

**L'influence des réseaux sociaux** a également joué un rôle important dans les émeutes sur le quartier d'Amiens Nord. Les jeunes, souvent très jeunes, se sont mobilisés rapidement et facilement grâce aux réseaux sociaux. Ils ont également pu **diffuser des images et des vidéos** ce qui a amplifié le sentiment de colère et l'indignation.

Dans le cadre du travail de rue, **nous sommes allées à la rencontre** et avons pu échanger avec des jeunes en individuel ou auprès de groupes, des conséquences de ces émeutes. **Nous avons pu notamment rappeler la loi et les sanctions encourues, le risque d'être blessé, mais aussi les impacts négatifs de la violence sur le quartier, sur les jeunes eux-mêmes, les familles et habitants, et l'image de celui-ci.**

**Les témoignages des jeunes et des habitants que nous avons pu rencontrer sur ces temps de présence sociale et avec lesquels nous avons échangé, mettent en lumière le sentiment de fracture profonde dans la société.** Ils montrent également le besoin de trouver des solutions afin de répondre aux besoins de ces jeunes. **Certains jeunes ont pu verbaliser un « ras le bol » et une colère à l'encontre des institutions desquelles ils se sentent abandonnés.**



D'autres ont pu faire part de **leur agacement, de leurs incompréhensions face à la destruction de structures nécessaires à tous.**

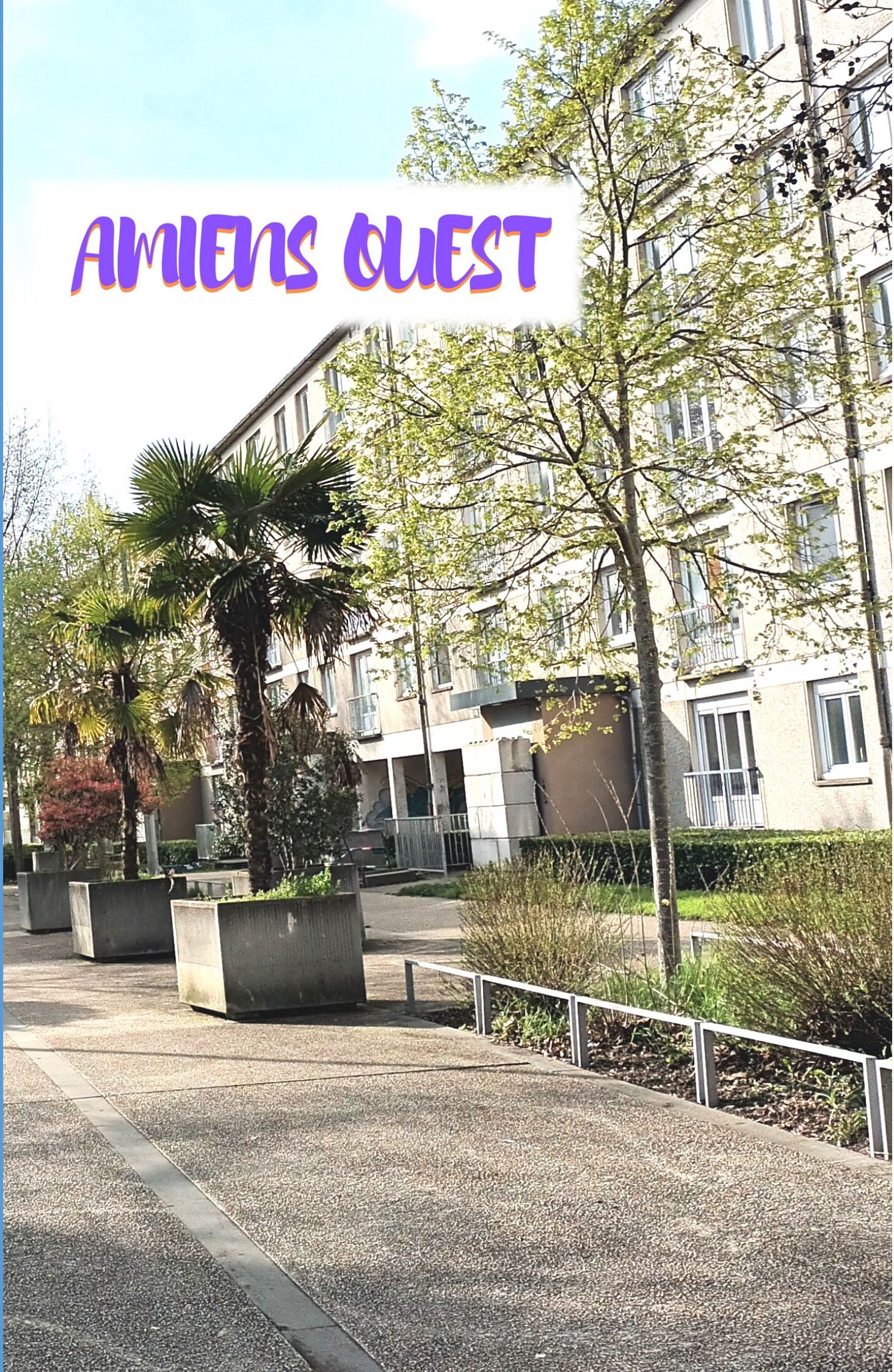
Dans certains cas, les parents ou adultes ont même tenté de jouer un rôle important pour protéger les bâtiments publics, les écoles notamment. Pour autant, certains anciens, autrefois respectés, ont pu témoigner qu'aujourd'hui ils ne représentent plus de figures d'autorité pour les jeunes qui peuvent même se montrer défiants voire menaçants à leur encontre.

Les émeutes à Amiens Nord ont entraîné des conséquences importantes sur le quartier. Les bâtiments publics et certains commerces sont aujourd'hui détruits et devront être reconstruits. **Au grand regret d'une partie importante des habitants du quartier, parents mais aussi jeunes.** Ces révoltes ont également amplifié le climat de tension et de méfiance entre les jeunes du quartier et les forces de l'ordre, déjà bien installées, enkystées.





# AMIENS OUEST



# 1. Le territoire d'Amiens Ouest

Ce territoire d'intervention se compose de 2 quartiers : Etouvie (quartier prioritaire de la politique de la ville) et Saint-Maurice (territoire de veille active).

## ETOUVIE

Comptant plus de 7 000 habitants et 2 800 logements (dont 91 % de logements sociaux), le quartier est éloigné du centre-ville (environ 4km) et desservi par 1 grande et 3 petites lignes de bus.

**Le quartier est peu doté de services publics et d'offres de soins pourtant, les besoins sociaux sont nombreux.**

Le collège Rosa Parks est le seul établissement post-primaire présent sur le territoire. Il accueille près de 450 élèves.

Le lycée de rattachement, quant à lui se situe à 4kms.

Par ailleurs, des associations culturelles, sportives ou autres sont présentes sur ce territoire où **le principal bailleur social occupe une place prépondérante (Société Immobilière Picarde : SIP).**

Pour sa part, **l'APAP est représentée** dans différents locaux. Le **dispositif de réussite éducative (DRE) et Etouvie l'Espace Ressource (EER)** sont situés dans des locaux qu'ils se partagent rue du Poitou.

La prévention spécialisée occupe un local administratif et d'accueil des jeunes dans des locaux de l'école Georges Quarante.

## SAINT MAURICE

Ce quartier de plus de 4000 habitants est défini comme un **territoire de veille active**. Les quartiers dits de « veille active » ne sont pas retenus comme prioritaire dans la politique de la Ville définie mais les acteurs locaux s'accordent à dire qu'il est nécessaire d'y maintenir une attention particulière.

**Le territoire se situe géographiquement entre les quartiers d'Amiens Nord et d'Etouvie.** Il est proche du centre-ville et bordé par la Somme.

Les collégiens de ce quartier sont majoritairement scolarisés au collège Edouard Lucas.

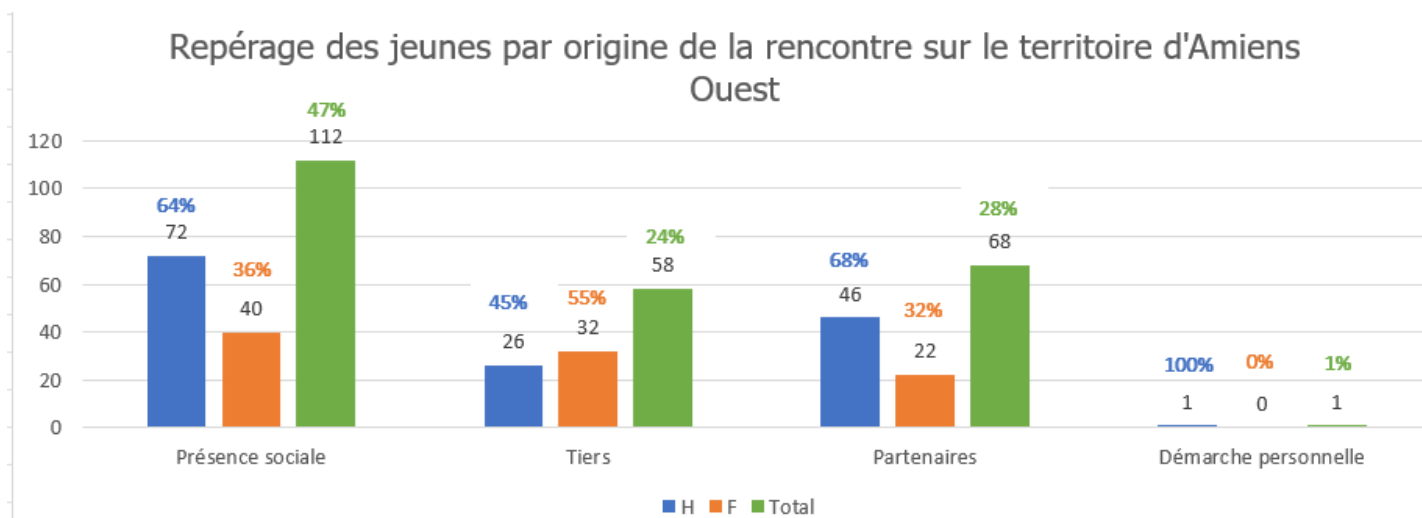
L'équipe de Prévention Spécialisée n'occupe pas de locaux sur ce territoire mais s'appuie sur les partenaires du secteur, pourtant peu nombreux, pour entrer en lien avec les jeunes.



## 2. La rencontre avec les jeunes

### LES JEUNES RENCONTRÉS

239 jeunes

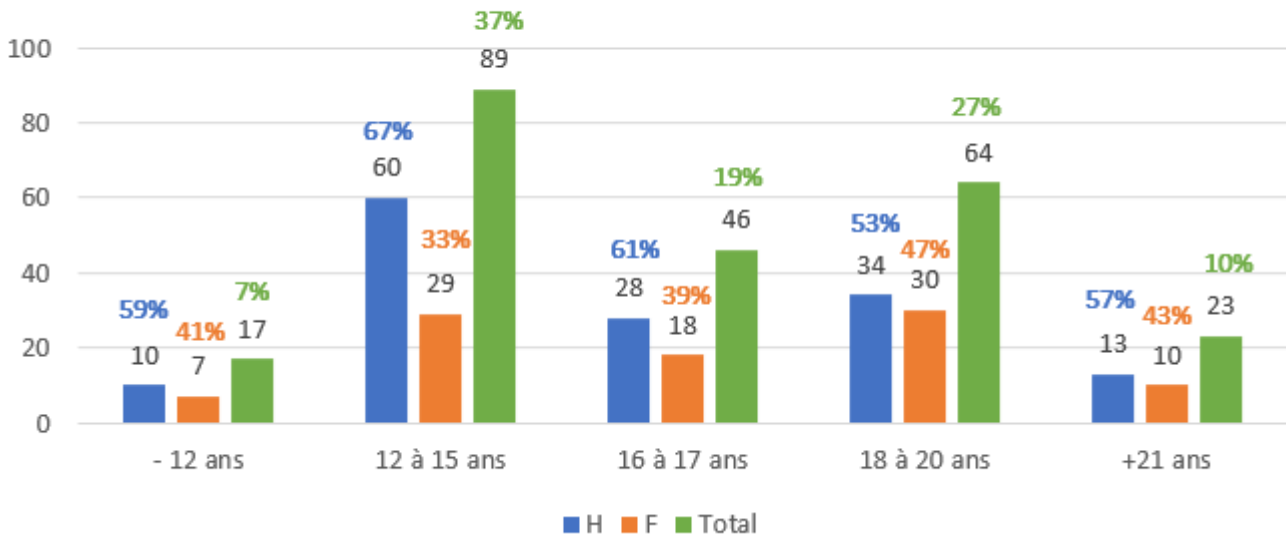


Comme sur l'ensemble des territoires, la présence sociale est le principal moyen de repérage des jeunes. Les items « Tiers » et « Partenaires » complètent équitablement cette distribution. Notons qu'un jeune s'est présenté spontanément.

### 3. Le profil des jeunes rencontrés

#### RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE

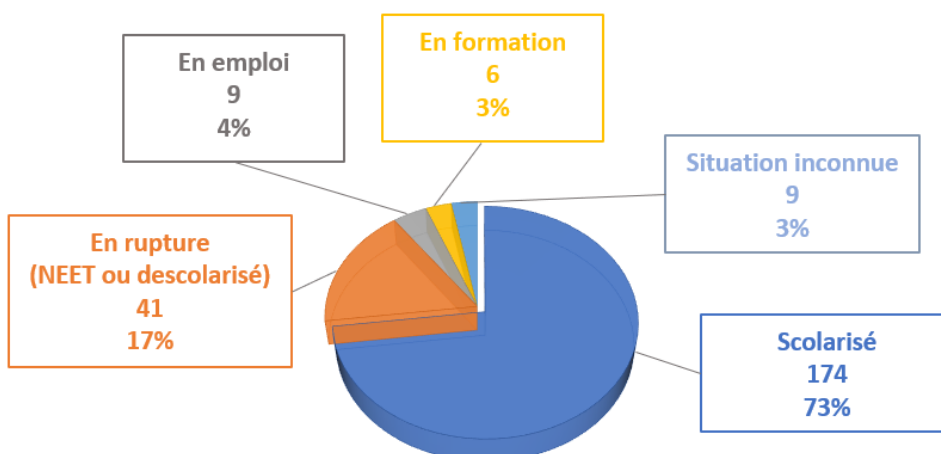
Répartition des jeunes par tranches d'âge sur le territoire d'Amiens Ouest



Si les collégiens représentent la majorité de ces catégories (37%) des jeunes concernés par l'action de Prévention Spécialisée, le public de + de 16 ans représente la majorité de l'ensemble du public. **En effet, 56% des jeunes ont plus de 16 ans.** C'est le seul territoire concerné parmi ceux où nous intervenons. (Sur les autres territoires les -16 ans sont majoritaires). La lecture d'une équipe anciennement implantée sur le territoire peut être un facteur d'explication (connaissances des jeunes depuis longtemps), ainsi qu'un **besoin important du territoire d'intervenir auprès des jeunes de 16 à 25 ans.** (cf. parties 7.1 et 9.3)

#### LA SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

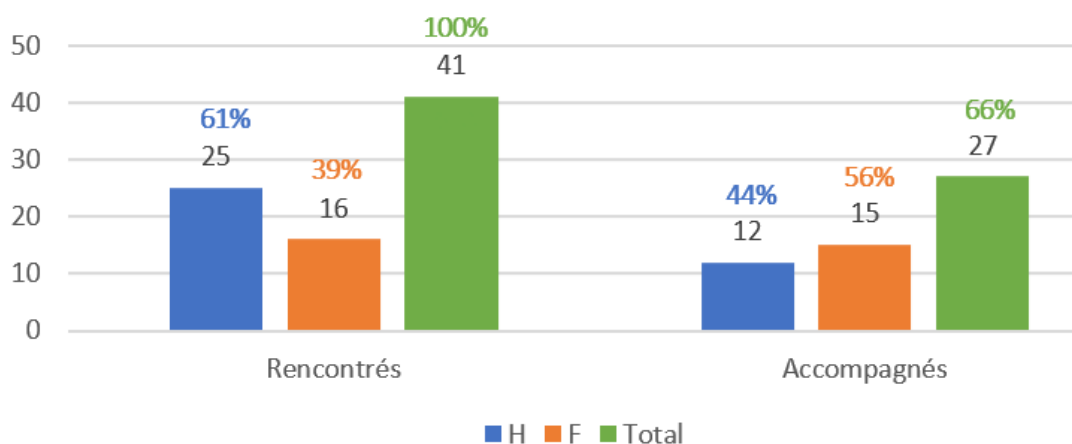
Situation scolaire ou professionnelle des jeunes sur le territoire d'Amiens Ouest



La plupart des jeunes sont scolarisés (73%) même si la part de jeunes en rupture est supérieur aux autres territoires (17% vs 14%).

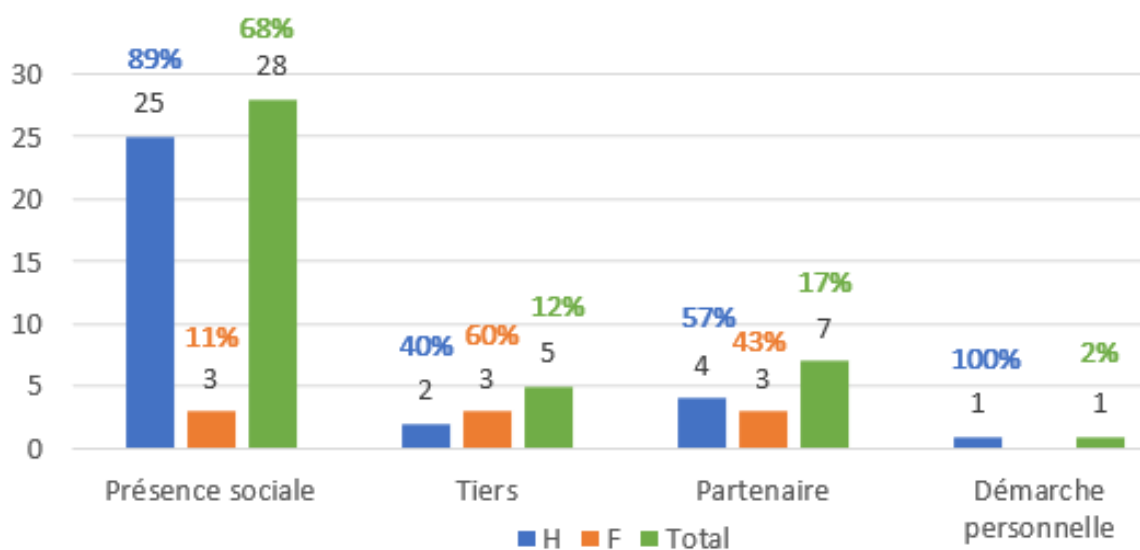


Répartition des NEET par types de lien sur le territoire d'Amiens Ouest



Lorsque nous avons connaissance de la **situation de rupture d'un jeune, un accompagnement lui est systématiquement proposé**. Les 2/3 d'entre eux environ, acceptent. Pour les autres, le travail est poursuivi.

Répartition des NEET par origine de la rencontre sur le territoire d'Amiens Ouest

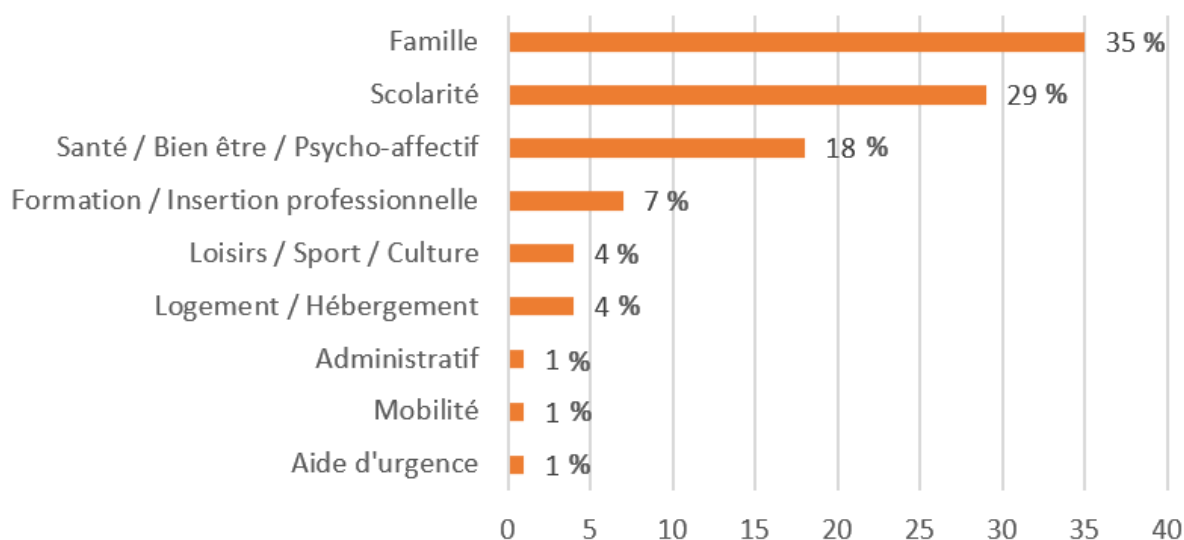


Ces jeunes sont principalement repérés dans la cadre de la présence sociale, qu'elle soit au local ou lors du travail de rue où l'errance et l'inactivité peuvent être rendues visibles

## 4. Les problématiques repérées

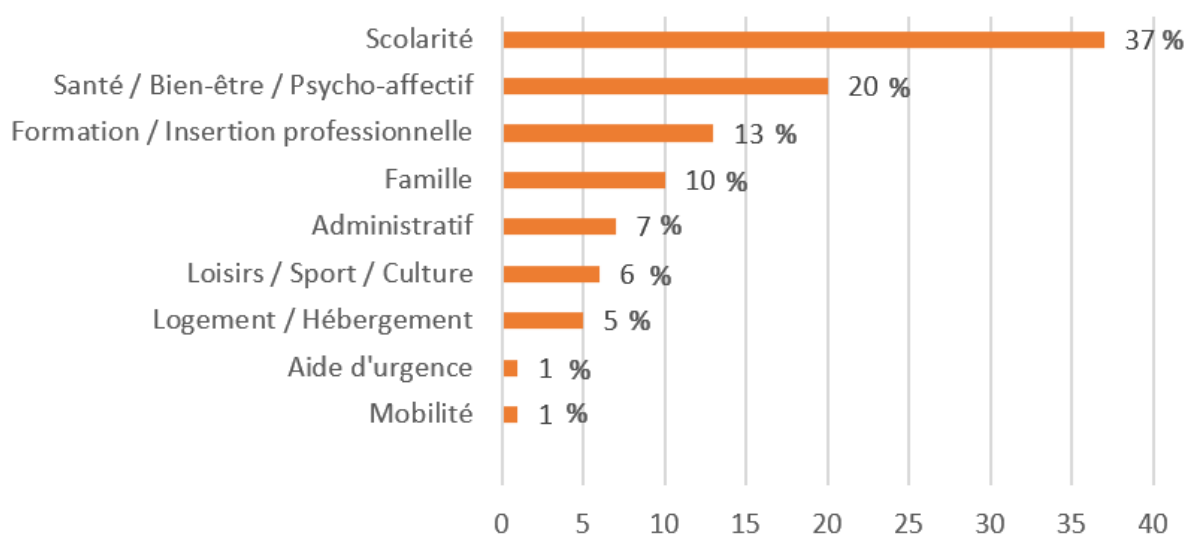
### LES DEMANDES INITIALES DES JEUNES

#### Demands initiales des jeunes accompagnés sur le territoire d'Amiens Ouest (en %)



La connaissance des parents sur ce territoire fait de l'item « famille » le 1<sup>er</sup> en termes de demande des jeunes (35% vs 16% pour le service). La scolarité, demeure un sujet exprimé dans 29% des cas.

#### Domaines travaillés avec les jeunes sur le territoire d'Amiens Ouest (en %)



L'item « scolarité » est de loin le 1<sup>er</sup> domaine travaillé (37%), alors que celui « famille » pourtant largement exprimé en demande, n'apparaît que dans 10% des cas. **L'évaluation entre les demandes et les besoins justifie cette discordance.** (cf. p.19)

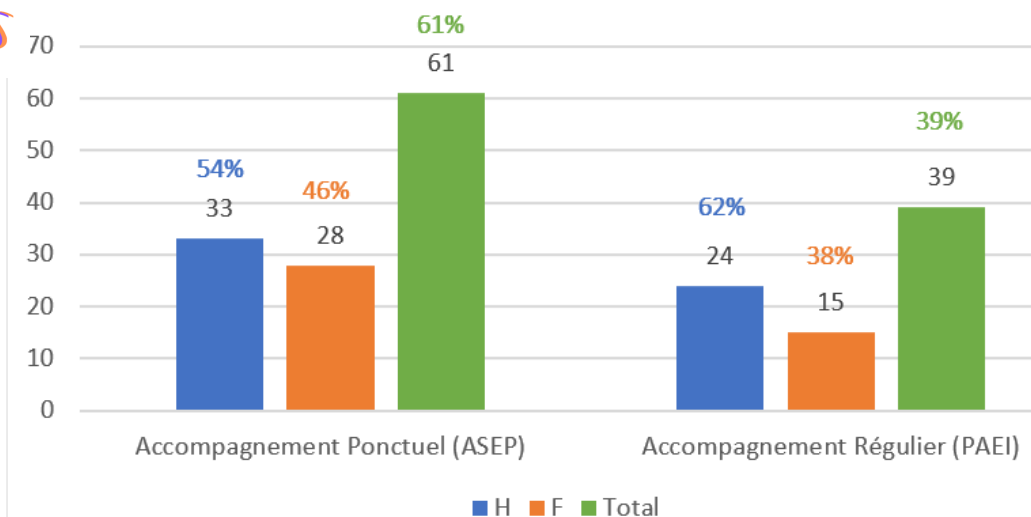
# 5. Les accompagnements

## LE NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS ET LA DURÉE

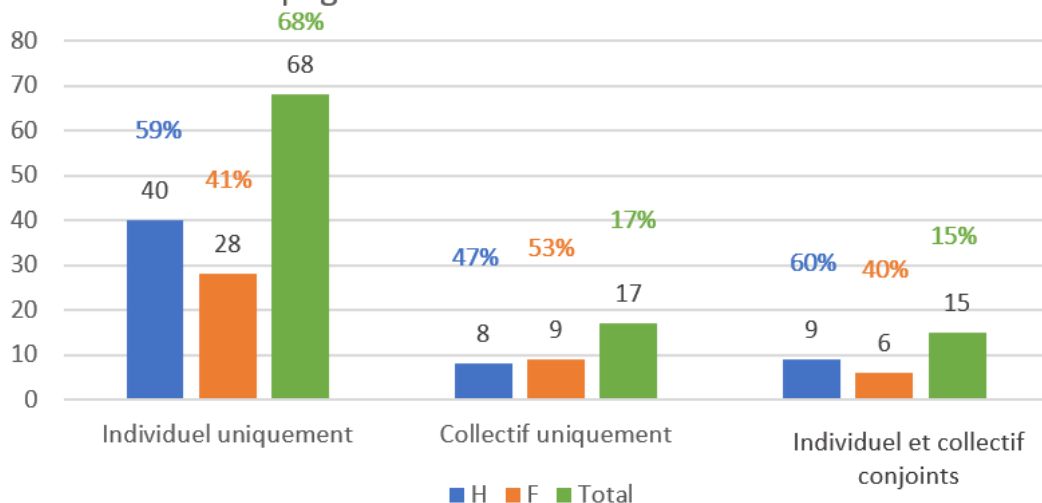
**100 jeunes accompagnés**

La répartition d'environ 2/3 d'accompagnements ponctuels et 1/3 d'accompagnements réguliers est sensiblement la même sur l'ensemble des territoires d'intervention

Jeunes accompagnés par types de lien sur le territoire d'Amiens Ouest



Jeunes accompagnés par modalités d'accompagnement sur le territoire d'Amiens Ouest



Les accompagnements individuels et collectifs représentent plus des 2/3 des modalités d'accompagnement, au détriment principalement des accompagnements individuels exclusivement qui a contrario représentent 17%.

Pour une durée moyenne de

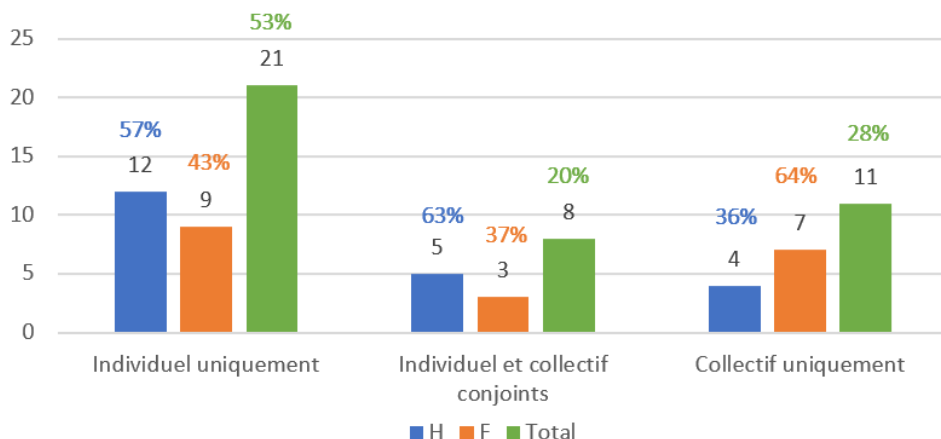
**33 semaines**

pour les PAEI uniquement

Cet indicateur, encore perfectible et insuffisant en tant que tel, n'illustre pas l'intensité de l'accompagnement, et reste sujet à des subjectivités d'interprétation.

## LE NOMBRE DE NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS

Nouveaux jeunes accompagnés par modalités d'accompagnement sur le territoire d'Amiens Ouest



40 nouveaux jeunes accompagnés

Contrairement au point précédent, les jeunes nouvellement accompagnés l'ont été majoritairement en individuel uniquement. Il peut s'agir d'une demande spécifique auquel il faut répondre, où d'une évaluation affinée de la situation du jeune.

## LES PARENTS RENCONTRÉS

74 parents

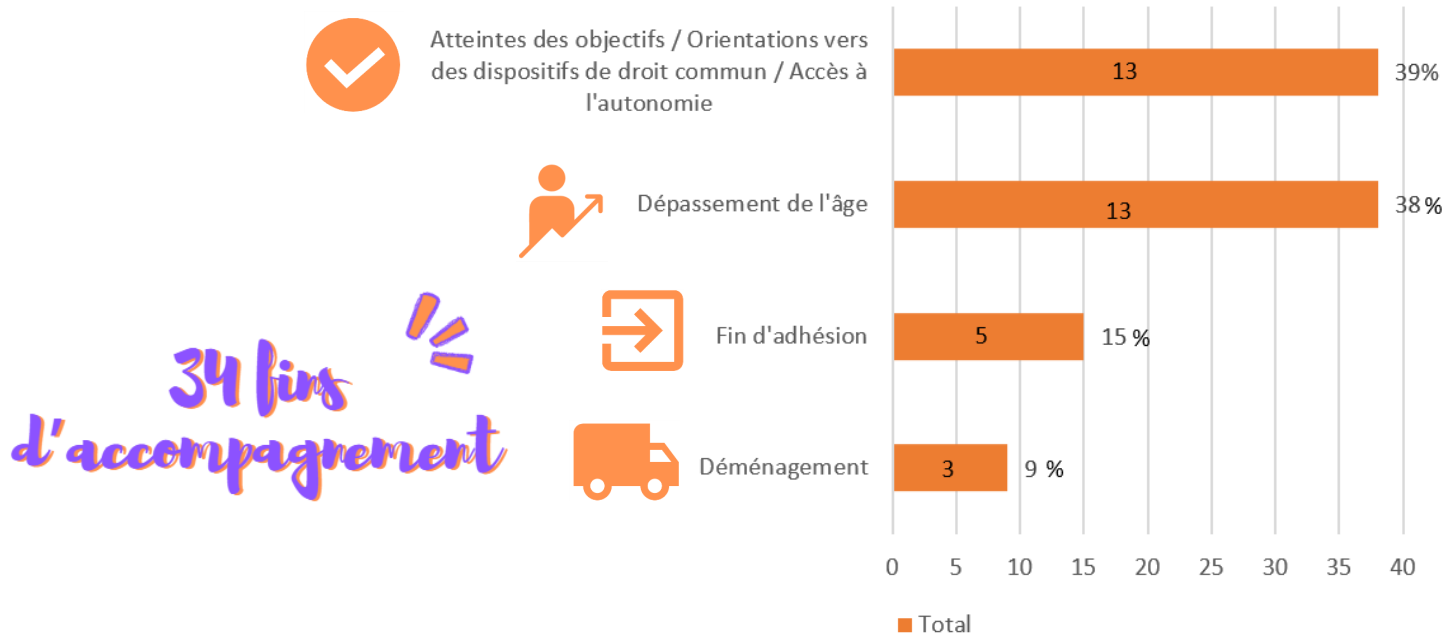
En l'état de notre capacité à renseigner cet indicateur, nous observons que les  $\frac{3}{4}$  des parents des jeunes accompagnés ont été rencontrés.

rencontrés pour 100 jeunes accompagnés en 2023.

## 6. La fin de l'accompagnement

Cette donnée concerne les jeunes en Projet d'Accompagnement Educatif Individuel (PEAI) et en Accompagnement Socio-Educatif Ponctuel (ASEP).

Répartition des jeunes par motifs de fin d'accompagnement sur le territoire d'Amiens Ouest



34 fins d'accompagnement

Très (trop) concerné par l'accompagnement des plus de 21ans en 2022, nombre d'entre eux ont connu la fin de leur accompagnement (définitivement) en 2023. Globalement c'est pour cette raison et pour l'atteinte des objectifs que les accompagnements ont été conclu.



## EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF



T. est arrivé sur le territoire d'Etouvie en 2015. Son entrée au collège, en 2018, a été particulièrement difficile.

Très méfiant vis-à-vis des adultes lui venant en aide, **il a vite adopté un comportement provoquant, entraînant des exclusions des structures associatives, mais aussi du collège.**

C'est durant une exclusion temporaire du collège et dans le cadre du dispositif d'aide à la remobilisation éducative (DARE de l'association Initi'elles), que T. a été rencontré.

Au début, il livrait peu de choses nous lui avons donc proposé différents séjours éducatifs dont il s'est saisi, permettant l'instauration d'un **lien de confiance** avec les membres de l'équipe. **Notre intervention éducative adaptée et respectant son rythme**, lui correspondait puisqu'il a ensuite pris l'habitude de nous solliciter selon ses besoins. Cela était parfois espacé de plusieurs semaines voire de plusieurs mois.

**A sa demande**, nous l'avons accompagné ainsi que sa mère lors de d'équipes éducatives, de commissions disciplinaires et même d'un conseil de discipline.

Un jour, lors d'un échange centré sur son mal être, T. a accepté la proposition de l'infirmière scolaire du collège, de rencontrer à nouveau la psychologue du Centre Médico-Psychologique qui l'avait déjà accompagné durant cinq ans.

Cet accompagnement psychologique lui a permis de revenir sur les années passées dans son pays d'origine, l'absence de son père, ainsi que son exil en Europe accompagné par sa mère.

T. souhaitait qu'un membre de l'équipe soit présent. Cela lui permettait d'investir ce temps pour lequel **il exprimait le besoin d'être accompagné d'une personne de confiance.**

Après une période plus à distance bien que toujours « en lien » T. a resollicité les adultes qui, par le passé, l'ont aidé.

Ainsi, l'an dernier, T. nous a sollicité. **Lors d'un entretien éducatif**, il a verbalisé un mal être manifesté au lycée par un absentéisme préoccupant. **Avec l'accord de sa mère nous l'avons accompagné pour une rencontre** avec la conseillère principale d'éducation du lycée professionnel. Cela avait pour but de travailler sur son projet d'orientation.

Compte-tenu de ses besoins (d'être rassuré et valorisé notamment) et de ses difficultés (situation d'harcèlement scolaire, d'absentéisme chronique), une orientation vers le micro-lycée lui a été faite.

T. a accepté cette proposition et nous a demandé de l'aide pour rédiger sa lettre de motivation. **Différents entretiens éducatifs ont permis d'avancer sur cette démarche**, aboutissant à sa candidature au sein de ce dispositif.

Un entretien, préparé en amont à sa demande, a ensuite eu lieu pour intégrer le micro-lycée. T. a été retenu et y poursuit désormais son parcours.



# 7. Le travail partenarial

## LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL SUR LE TERRITOIRE

**CSC** Étouvie

Au cours d'une réunion début 2023, les professionnels du Centre Socio-Culturel (CSC) d'Étouvie ont alerté les partenaires associatifs et les institutions œuvrant pour la jeunesse sur les **difficultés rencontrées avec certains jeunes (16-25ans)**. Dès lors, **notre service a choisi de s'impliquer dans cette situation en organisant des temps de présence au sein du CSC**. Cela avait pour but **d'échanger avec les jeunes sur leur comportement**, mais aussi de **soutenir nos partenaires**. Dans le même temps, nous avons **intensifié les temps de travail de rue aux alentours**.

Notre présence accentuée a suscité des questionnements et aussi parfois de la confusion sur la place que nous occupions au sein de la structure. En effet certains assimilaient notre présence à de la répression plutôt qu'à de la prévention.

Cela a toujours fait l'objet d'échanges avec les jeunes pour désamorcer les situations de tension. **La présence des membres de l'équipe avait cette vocation de marquer une rupture avec un fonctionnement devenu difficile et sur lequel il fallait mettre des mots**. Cela était nécessaire pour les parents aussi, fréquentant ce lieu où dont les enfants le fréquentent.

Durant cette période, nous avons été sollicités directement par l'animatrice du CSC et avons accompagné trois jeunes et leurs parents **pour favoriser** le dialogue avec les acteurs du CSC ou encore dans de l'aide aux démarches.

Ces jeunes étaient déjà connus par les membres de l'équipe ce qui nous a permis rapidement de prendre le relais sur le versant éducatif et se mettre en lien avec les parents. L'équipe du CSC semblait avoir atteint ses limites sur le lien avec ces jeunes, et nous a accordé sa confiance pour tenter de faire évoluer cette situation « bloquée ».

**Dès lors, nous avons sollicité activement l'un d'entre eux : M.**

**Il était « prêt » à revenir sur ses actes, à en parler et à s'excuser**. La relation éducative instaurée avec lui depuis des années le permettait.

En parallèle, nous avons été en lien avec l'éducatrice en charge de son suivi à la **Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)** pour rendre compte du cheminement de M. et de **« sa prise de conscience » des conséquences des actes qu'il a commis**. Cette démarche « partenariale » était en réalité la continuité d'échanges que nous avons déjà eu avec M., et l'intervenante de la PJJ.

Cet exemple montre que les professionnels des différentes institutions/structures doivent se faire confiance car les jeunes peuvent avoir une histoire avec chacun. Chaque partenaire est important dans la mission qu'il exerce, et ses limites.

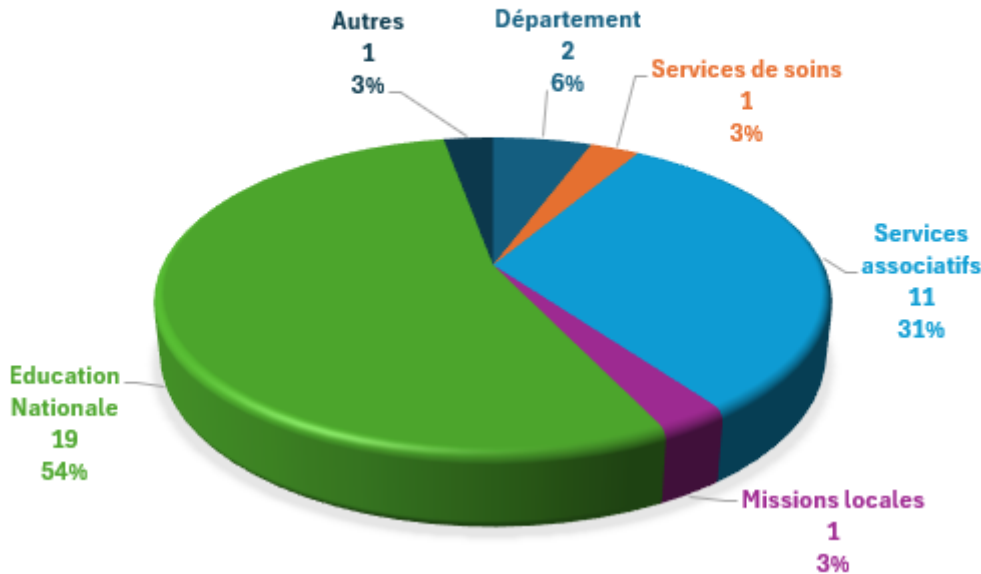
### L'ALSES

La mise en place de l'ALSES sur ce territoire a été différée de plusieurs mois. Initialement prévue en janvier 2023, cela a eu lieu en septembre. **Les 4 premiers mois d'exercice ne permettent pas d'en témoigner significativement à l'écriture du présent rapport.**



## LES ACTIONS AVEC LES PARTENAIRES

### Le nombre d'actions en lien avec le travail partenarial sur le territoire d'Amiens Ouest



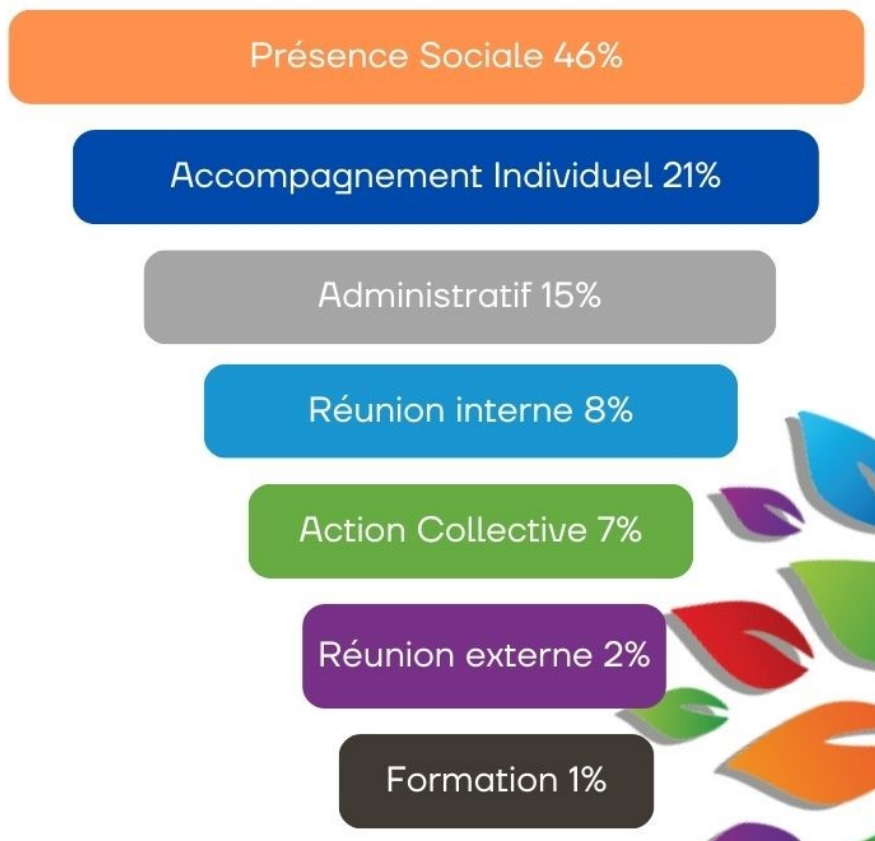
L'Education Nationale est le 1<sup>er</sup> partenaire avec lequel des actions ont été menées. Les services associatifs représentent pour leur part environ 1/3. Le Centre Socio-Culturel qui a mobilisé nos actions cette année fait partie de cette catégorie.

**35 actions**  
**partenariales**

## 8. La répartition du temps de travail de l'équipe

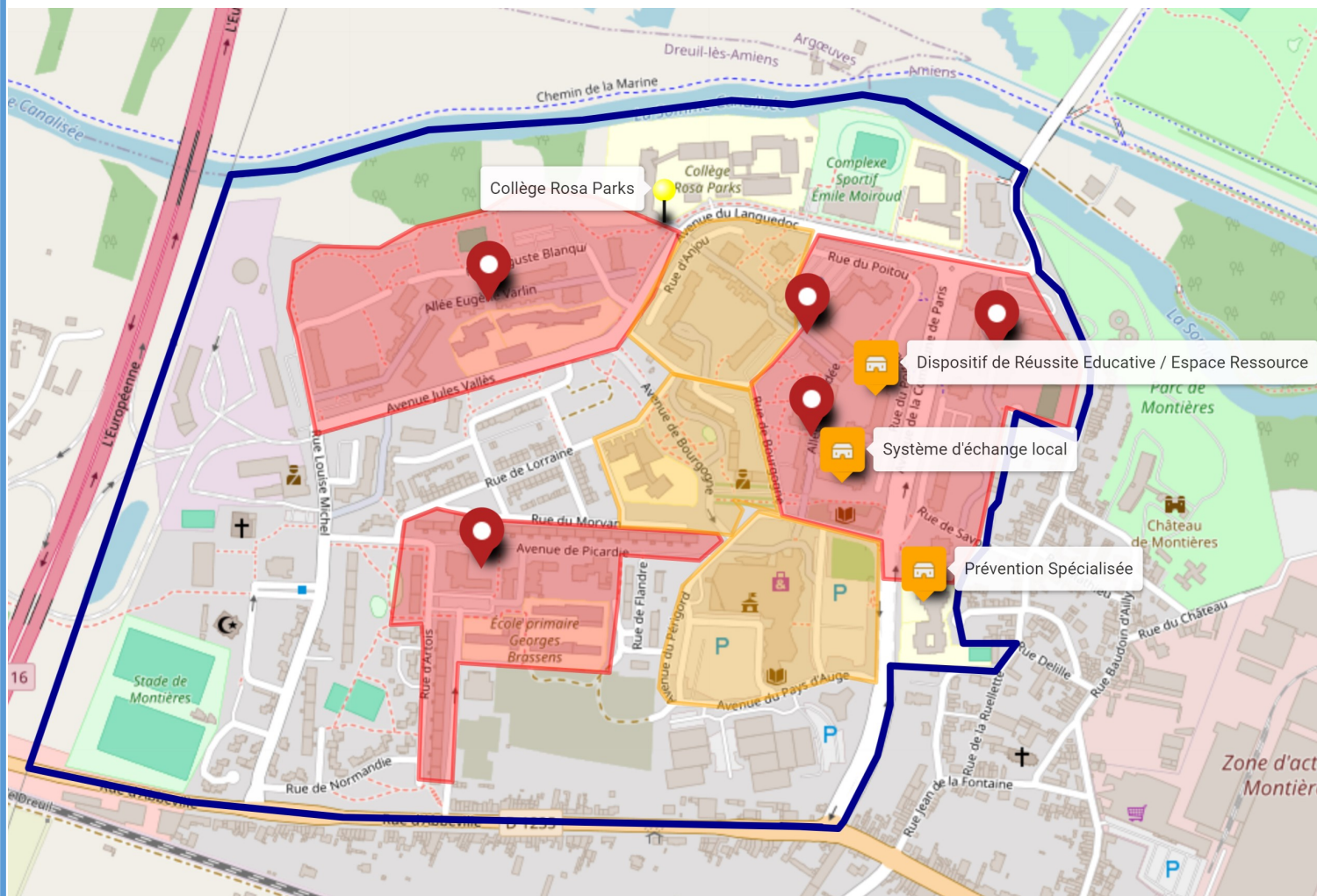
L'équipe implantée depuis de nombreuses années sur ce territoire a **priorisé le travail de rue** (comme détaillée ci-après) et cela a, en plus de **la présence sociale au local**, représenté 41% du temps de travail.

**La fermeture temporaire du local administratif et d'accueil a également eu pour effet d'augmenter le travail de rue**, au détriment des temps de réunions ou d'échanges, mais aussi d'accompagnements individuels et collectifs qu'il a fallu redéployer auprès des partenaires.



# 9. Analyse de la situation du territoire

## CARTOGRAPHIE



Collège et Lycée



Point de difficulté en présence sociale (zone de tension, fort regroupement, méfiance des jeunes...)



Locaux APAP (PS, DRE, Maison APAP...)



Zone de présence sociale (faible intensité)



Zone de présence sociale (moyenne intensité)



Zone de présence sociale (forte intensité)

## LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL ÉDUCATIF

La Prévention Spécialisée se fonde sur les connaissances des jeunes et des habitants du quartier pour en comprendre les dynamiques locales.

Ainsi, **la présence des professionnels sur l'ensemble du territoire**, là où les jeunes se regroupent dans des zones identifiées comme aux **abords du collège** est nécessaire tout comme profiter des **regroupements de jeunes pendant leurs activités**.

**C'est pourquoi, l'organisation du travail de rue se décline en plusieurs temps.** Par exemple, Le travail de rue le lundi matin auprès des habitants permet d'obtenir des informations sur les événements dans le quartier durant le week-end.

En début d'après-midi, ce travail de rue permet d'aller à la rencontre de groupes de jeunes (voire de parents).

A d'autres moments, le travail de rue en fin de journée permet d'être en lien avec les collégiens.

**Les temps de travail de rue le week-end ont permis d'être présents sur des temps forts pour les habitants** (fête de quartier ou associative), **ou encore d'observer le territoire et d'être en lien avec les jeunes sur ces temps spécifiques.**

De plus, **les temps de soirée sont propices pour rencontrer d'autres jeunes non visibles en journée** mais il s'agit essentiellement des plus de 21 ans voire jeunes adultes.

L'organisation des temps de travail de rue varient également en fonction des saisons et de la météo.

Toutefois, certains temps de rue ne peuvent être programmés à l'avance et répondent aux événements et aux situations de jeunes.

C'est en considérant ces éléments que les professionnels ont fondé leur pratique du travail de rue depuis de nombreuses années. 2023, n'y a pas dérogé.



## LES PHÉNOMÈNES PARTICULIERS

L'année 2023 a été marquée par l'observation de **nouveaux phénomènes** mais aussi la **persistance de phénomènes anciens**.

Ainsi, nous avons constaté que beaucoup de jeunes parents (17-22 ans) particulièrement **des mères isolées rencontrent des difficultés économiques et administratives**.

Repérée il y a quelques années, **la consommation de protoxyde d'azote chez les jeunes ne s'est pas ralentie**, elle devient juste moins visible sur les quartiers carles bonbonnes de protoxyde d'azote sont désormais ramassées par les services de nettoyage de la ville.

**L'usage non raisonné des réseaux sociaux** (publications de photos et vidéos à caractère sexuelle, conflits sur les réseaux sociaux, recrudescence des faits de violence) demeure un phénomène d'ampleur aux conséquences néfastes : harcèlement, règlement de compte, ...

Cette année, nous avons observé une augmentation de jeunes âgés de 17 à 25 ans devenant propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2. Certains d'entre eux n'appliquent pas une éducation canine adaptée.

**Dans le même temps les jeunes du quartier de cette même tranche d'âge se disent délaissés et certains souffrent de la comparaison avec Amiens Nord qui bénéficie de plus d'infrastructures de santé, de loisirs, de culture et de sport.**

Enfin, la situation du **Centre Socio-Culturel** a cristallisé beaucoup d'attentions en 2023. Après une « alerte jeunesse » en mars 2023 à l'initiative des responsables de la structure concernant la fréquentation inappropriée du lieu par des jeunes du quartier (16-25 ans), une agression et une fermeture pour exercice du droit de retrait ont marqué le dernier trimestre de l'année.

Ces 3 derniers points marquent **le besoin et les difficultés rencontrés sur ce territoire par une partie des jeunes âgés de 16 à 25 ans.**

### FOCUS : LES ÉMEUTES DE L'ÉTÉ 2023

Comme dans de nombreuses villes de France des émeutes ont éclaté dans la nuit du 28 au 29 juin dans le quartier d'Etouvie. Le décès tragique du jeune Nahel, 17 ans, tué par un policier en est l'élément déclencheur.

**A Etouvie, les dégâts ont été importants.** En effet, la médiathèque a été brûlée, la salle de boxe a été entièrement détruite, le bureau de tabac a été pillé, les fenêtres entreposées pour les chantiers ont été cassées et des dizaines de voitures ont été incendiées.

**Concernant la médiathèque, les habitants ont eu le sentiment de ne pas avoir été consultés sur ce projet. De plus, d'après les jeunes, aucun d'entre eux n'a été embauché sur les chantiers de rénovation et de construction.**

Les autres dégradations n'ont pas eu d'explications spécifiques.

Quant au bureau de tabac, **l'opportunité de pillage** dans le cadre d'émeutes est fréquente, et cela s'est encore révélé cette fois.



Après ces évènements, les habitants ont été en colère vis-à-vis des actes commis par certains jeunes. Les impacts négatifs sur leur vie quotidienne dont l'accès au transport (transports en commun annulés, véhicules incendiés) ont été nombreux. Par conséquent, les habitants ont éprouvé de grosses difficultés à se rendre sur leur lieu de travail.

De plus, l'image du quartier a encore une fois, été écornée.

Le profil des auteurs des émeutes étaient diverses et variées. En effet, des jeunes femmes bien intégrées et sans antécédent ont pu être interpellés pour l'incendie de la médiathèque, des hommes âgés de plus de 30 ans, les plus jeunes « visaient » davantage les forces de l'ordre.

Pour finir, à la suite des « émeutes », **certains parents ont ressenti une certaine forme de culpabilité quant à l'éducation de leurs enfants.**

La précarité, l'accumulation des problématiques, le décès de Nael peuvent traduire une forme d'expression de révolte et de passage à l'acte.

**La dégradation des conditions de vie dans ce quartier, le poids des images diffusées réseaux sociaux et la colère des jeunes liée notamment aux multiples cas de violences policières peuvent expliquer ces évènements violents.**



# ABBEVILLE





# 1. Le territoire d'ABBEVILLE

Abbeville avec plus de 23000 habitants est la deuxième ville du département. **Plus d'un quart d'entre eux** (environ 6500) **vivent dans trois quartiers prioritaires.**

Nous intervenons au sein de ces 3 quartiers prioritaires de la ville :

- Les Argillières
- Soleil levant / Bouleaux Platanes
- Provinces

Parallèlement, l'équipe apporte une attention également à **deux zones de veille active** que sont Rouvroy et Saint-Gilles. (Comme énoncé plus haut, les quartiers dits de « veille active » sont des territoires qui ne sont pas retenus dans la géographie prioritaire définie par voie réglementaire, mais sur lesquels les acteurs locaux s'accordent à considérer qu'il est nécessaire de maintenir une attention particulière.)

Il est important de distinguer ces quartiers compte-tenu de leur diversité :

## Les Argillières :

Peuplé de 985 personnes pour une surface de 19 ha (chiffres Insee 2018). Le taux de pauvreté y est de 35%.

**C'est le quartier prioritaire le plus rural de la commune d'Abbeville.** Il est composé d'habitations individuelles avec



## Provinces :

Ce quartier prioritaire de la ville est peuplé de 3304 personnes pour une surface de 41 ha (en 2018). Le taux de pauvreté y est de 47.1%.

Ce quartier est découpé en deux micro-territoires appelés : **la ZAC et Esperance.**

**La ZAC** est entourée d'un hypermarché et de sa zone commerciale à une extrémité et d'un collège à l'autre extrémité. Ce micro-territoire est composé d'une zone pavillonnaire et d'une zone constituée de barres d'immeubles.

Le micro-territoire **Esperance** est éloigné de quelques mètres du quartier Provinces, il y est affilié administrativement (les chiffres sont intégrés aux statistiques du QPV "Provinces") mais séparé profondément dans la pratique quotidienne.



## Soleil Levant / Bouleaux Platanes :

Peuplé de 1874 personnes pour une surface de 16 ha (en 2018). **Le taux de pauvreté y est de 54,8%. La population de moins de 25 ans représente 44.7% de la population.**

Ce quartier bénéficie d'un "**renouvellement urbain**" depuis 2020. Celui-ci a changé considérablement le quartier. La réhabilitation a permis la création de nouveaux espaces verts et urbains, **d'un "pôle collaboratif et socioculturel"** comprenant une nouvelle maison de quartier, un centre social (la maison pour tous), une boutique solidaire et un studio radio. Ces grands travaux bouleversent les habitudes et fréquentations du quartier.



## Rouvroy et St-Gilles

**St-Gilles** est un quartier du centre-ville composé de logements privés et/ou locatifs, de maisons individuelles ou de petits immeubles de deux étages. Il est proche de toutes les commodités du centre-ville et contient même de nombreuses institutions ou activités (Lycée, Mission locale, CAJ, E2C, ...).

**Rouvroy**, au contraire, est un quartier très étendu sur une très longue rue et de nombreux chemins de traverses qui accueillent en grande majorité des familles issues de la communauté des gens du voyage. Les services à dispositions sont nombreux (une aire d'accueil, écoles, commerces), mais la **disposition géographique peut isoler certains foyers**, surtout pour ceux qui ne sont pas véhiculés.



Pour intervenir sur ce territoire abbevillois et ces quartiers, l'APAP y est implanté par une « maison APAP » regroupant les différents services de l'association comme le **HLA (Hébergement et Logement Accompagné)**, l'**AER (Abbeville Espace Ressource)**, le **dispositif 2AJM (Action d'Accompagnement des Jeunes Majeurs)** et la **prévention spécialisée**. Cette maison est située à proximité du quartier Soleil Levant / Bouleaux Platanes.

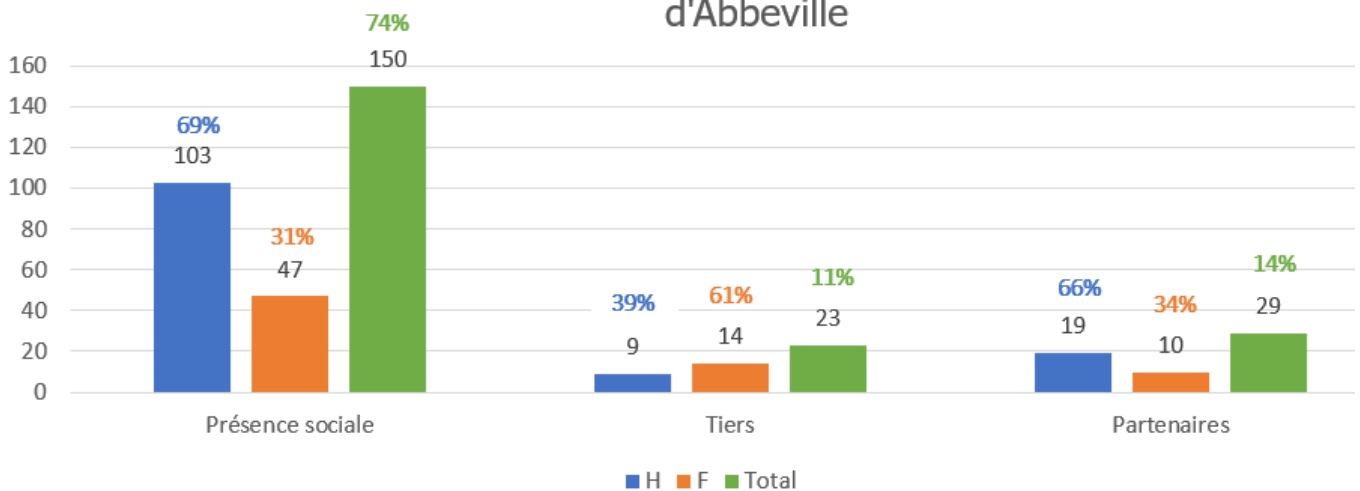
Par ailleurs et pour la 1<sup>ère</sup> année en 2023, l'équipe de Prévention Spécialisée dispose d'un local d'accueil des jeunes dans le quartier Provinces. Cette **implantation stratégique**, à proximité du collège, est un **point de repères** pour de nombreux jeunes.

## 2. La rencontre avec les jeunes

202 jeunes

LES JEUNES RENCONTRÉS

Repérage des jeunes par origine de la rencontre sur le territoire d'Abbeville

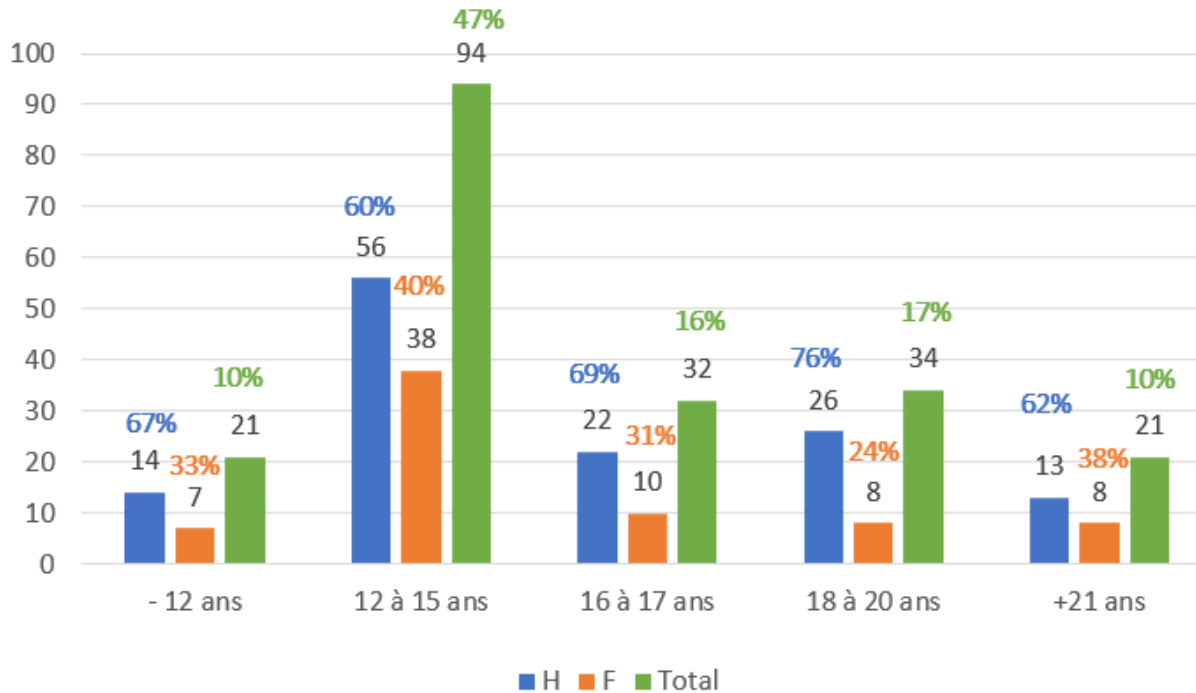


Pour la 4<sup>ème</sup> année d'implantation sur ce territoire, la **présence sociale intensifiée** notamment du fait de l'ouverture d'un local d'accueil représente 74% des origines de rencontres. Les partenaires et tiers, pas tous rompus à l'orientation vers la Prévention Spécialisée, sont donc nettement derrière. **Nous avons à mener un travail auprès des établissements scolaires pour devenir une des ressources face aux difficultés rencontrées.**

# 3. Le profil des jeunes rencontrés

## RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE

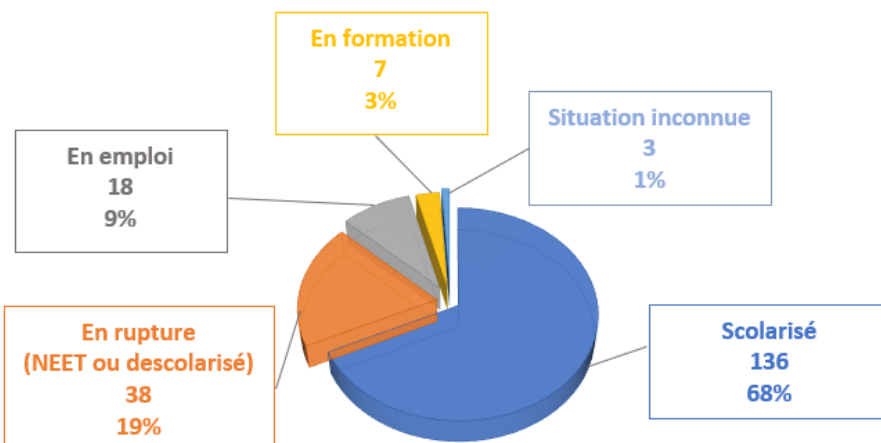
Les jeunes rencontrés par origine de la rencontre sur le territoire d'Abbeville



Hormis la tranche « 12-15 ans » qui représente près de la moitié des jeunes, les autres catégories sont assez équitablement distribuées comptant notamment 10% pour chacun des extrêmes (-12ans et +21ans).

## LA SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

Situation scolaire ou professionnelle des jeunes sur le territoire d'Abbeville

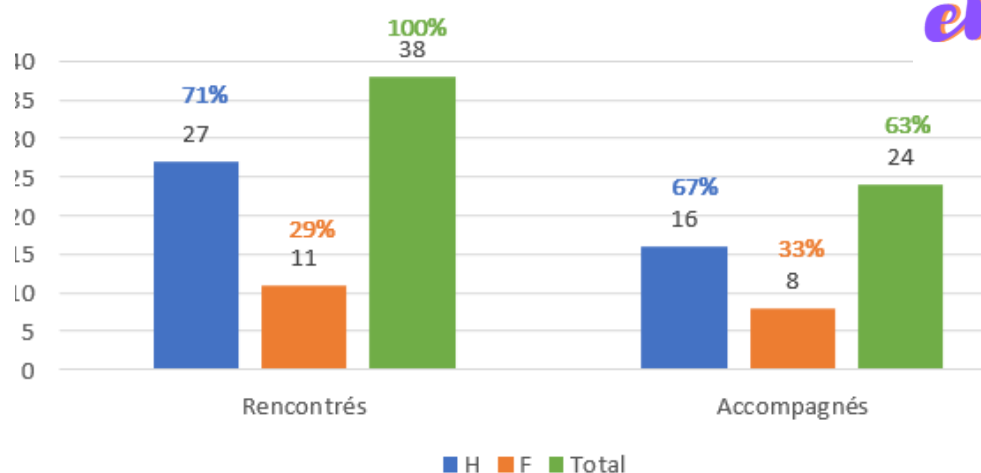


Les jeunes en rupture constituent une proportion supérieure aux autres territoires et atteignent presque 1/5 des jeunes concernés par nos actions. Les jeunes scolarisés sont largement majoritaires, alors que la part des jeunes en emploi représentent près de 10%. Cela s'explique par le fait que dans le cadre de notre intervention sur ce territoire (Stratégie de Lutte contre la Pauvreté), les jeunes jusqu'à 25 ans étaient concernés en 2023.

## LES NEET

**38 jeunes  
en rupture**

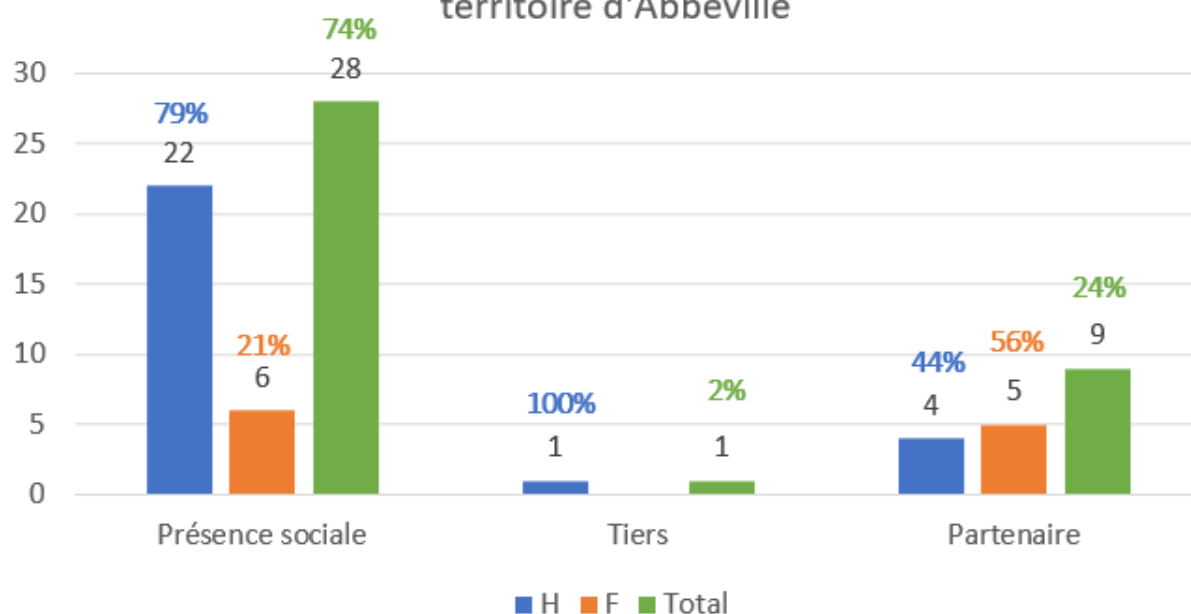
Répartition des NEET par types de lien sur le territoire d'Abbeville



**Les jeunes en rupture**, très largement rencontré dans le cadre de la présence sociale (souvent en travail de rue) **sont la plupart du temps des jeunes hommes que nous accompagnons.**

Si les jeunes hommes sont très régulièrement rencontrés dans la rue, les jeunes femmes quant à elles le sont autant dans la rue que par l'intermédiaire de partenaire.

Répartition des NEET par origine de la rencontre sur le territoire d'Abbeville



## L'ACTION EDUCATIVE AVEC LES JEUNES EN RUPTURE

Les services de Prévention Spécialisée peuvent être habilités à utiliser la « **Plateforme Inclusion** » dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).



Besoin d'aide ? ▾

S'inscrire

Se connecter

Rechercher un emploi inclusif

Rechercher des prescripteurs habilités

### Connexion

Vous êtes candidat en recherche d'emploi

Se connecter

Vous êtes prescripteur ou orienteur

Se connecter

Vous êtes un employeur solidaire

Se connecter

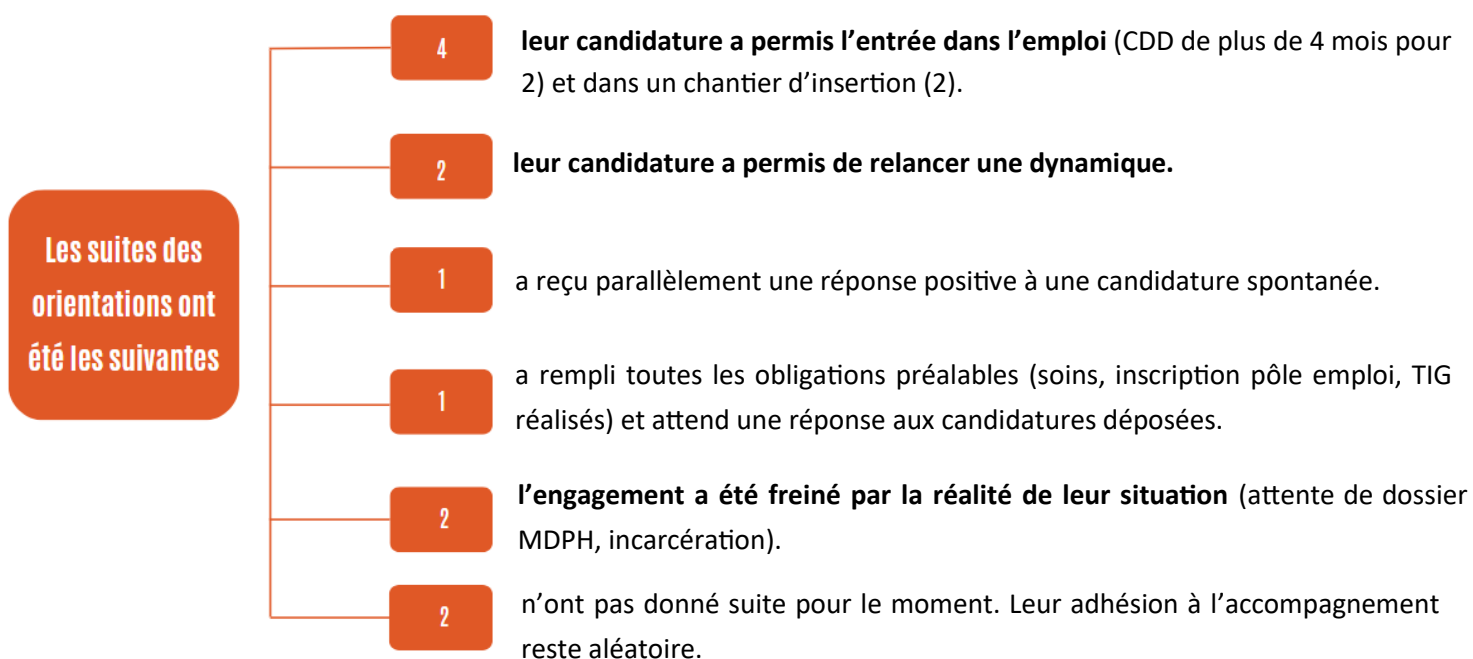
Vous êtes membre d'une institution partenaire

Se connecter

Cette plateforme qui permet de visualiser les offres d'emploi sur le territoire et d'y postuler de manière facile et fluide, facilite la mise en relation des candidats avec les employeurs solidaires et les accompagnants prescripteurs (orienteurs et prescripteurs habilités).

Auparavant, nous mettions en lien le public le plus éloigné de l'emploi avec nos partenaires les plus proches (Mission Locale, E2C, agence d'intérim d'insertion, ...). **Certains jeunes, refusant l'engagement avec ces structures auxquelles nous continuons d'avoir recours, nous les retrouvons dans la rue et constatons chez certains un sentiment persistant d'échec.** Par ailleurs, les jeunes majeurs demandent, souvent de manière illusoire, à travailler et refusent toute proposition de formation.

Parmi les 10 jeunes (9 hommes/1 femme) accompagnés et orientés sur la « Plateforme de l'Inclusion », nous observons que tous ont besoin d'appréhender l'outil concrètement avant d'y souscrire. Pour 5 d'entre eux, la simple évocation de cette possibilité n'a pas suffi à enclencher un rendez-vous pour s'inscrire.

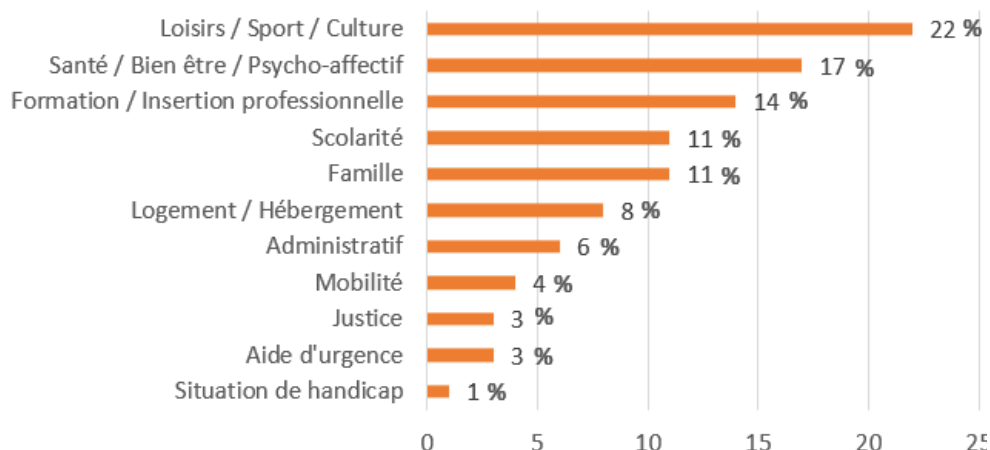


L'utilisation de cet outil facilite, en ouvrant sur des possibilités concrètes d'emploi immédiatement visibles et décrits, l'entrée en insertion. **Certains jeunes ont besoin d'un accompagnement au premier rendez-vous et de rencontres régulières pour garantir la pérennité de leur engagement mais le sentiment d'échec tend à disparaître lorsqu'ils entrent enfin dans l'emploi.**

## 4. Les problématiques repérées

### LES DEMANDES INITIALES DES JEUNES

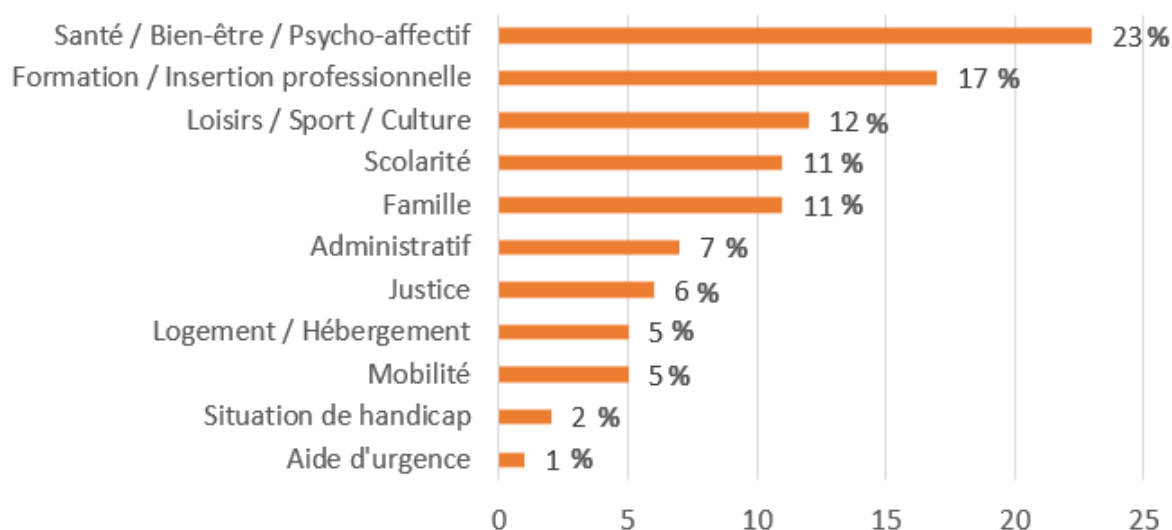
#### Demandes initiales des jeunes accompagnés sur le territoire d'Abbeville (en %)



Les jeunes accompagnés formulent des demandes relatives aux loisirs (22%), suivies de près par les questions psycho-affectives, de santé et de bien-être. Contrairement aux autres territoires d'intervention l'item « formation-insertion professionnelle » arrive en 3<sup>ème</sup> position et avant la scolarité prégnante sur les équipes amiénoises.

### LES DOMAINES TRAVAILLÉS DES JEUNES

#### Domaines travaillés avec les jeunes sur le territoire d'Abbeville (en %)



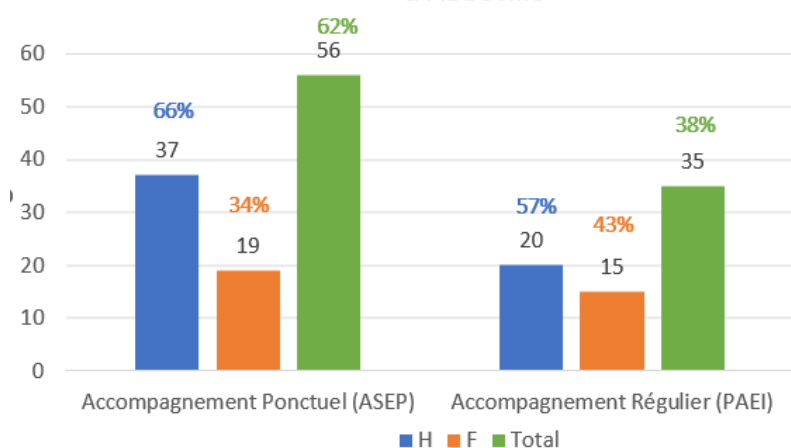
En réponse aux demandes formulées, les loisirs sont relégués en 3<sup>ème</sup> position au profit notamment de l'item « santé, bien-être, psycho-affectif » qui représente près d'1/4 des domaines travaillés. (cf. p.19)

# 5. Les accompagnements

## LE NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS ET LA DURÉE

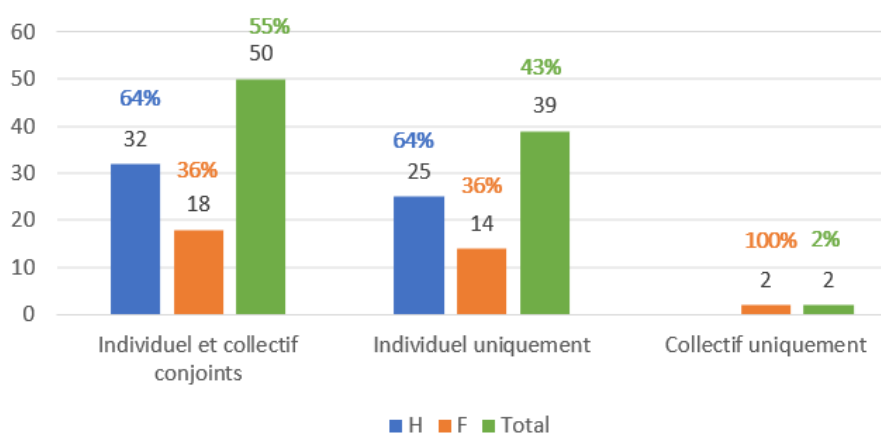
91 jeunes accompagnés

Jeunes accompagnés par types de lien sur le territoire d'Abbeville



La répartition d'environ 2/3 d'accompagnements ponctuels et 1/3 d'accompagnements réguliers est sensiblement la même sur l'ensemble des territoires d'intervention.

Jeunes accompagnés par modalités d'accompagnement sur le territoire d'Abbeville



Seules 2 jeunes femmes ont été accompagnées exclusivement en collectif, alors que l'ensemble des autres jeunes est accompagné en individuel que ce soit uniquement ou cumulativement avec du collectif.

Cet indicateur, encore perfectible et insuffisant en tant que tel, n'illustre pas l'intensité de l'accompagnement, et reste sujet à des subjectivités d'interprétation.

Pour une durée moyenne de 32 semaines

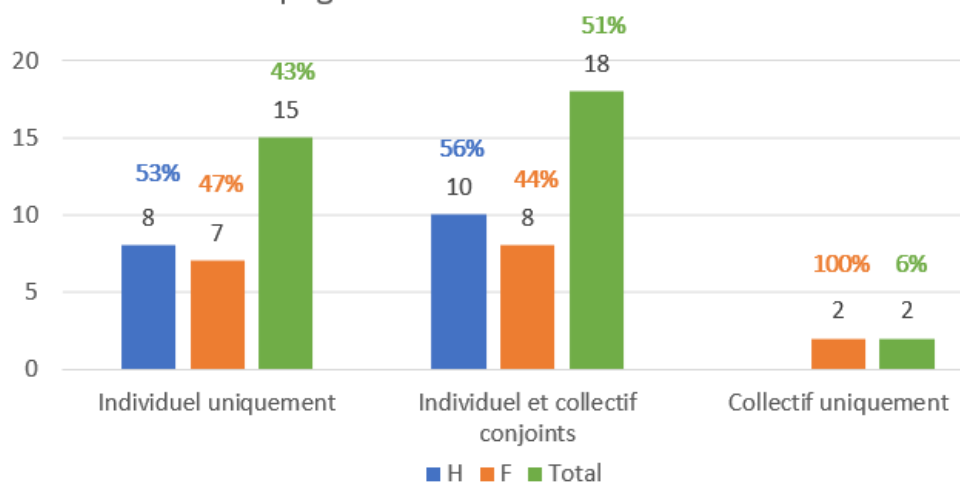
d'un accompagnement pour les PAEI uniquement

## LE NOMBRE DE NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS

35 nouveaux  
jeunes accompagnés



Nouveaux jeunes accompagnés par modalités d'accompagnement sur le territoire d'Abbeville



Comme pour l'ensemble des jeunes accompagnés, les jeunes nouvellement accompagnés le sont légèrement plus sur les 2 modalités (individuel et collectif), que sur celle exclusivement individuel.

## LES PARENTS RENCONTRÉS

50 parents  
rencontrés  
sur 91 jeunes accompagnés

Moins concerné par le travail dans le cadre de la scolarité, les rencontres avec les parents des jeunes accompagnés demeurent un indicateur fort de ce qui est mis en place autour et pour le jeune. **L'association des parents au travail éducatif est une intention déclarée et mise en œuvre.**



## EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Chaque période de vacances scolaires est l'occasion d'organiser une sortie « nature » (le plus souvent en forêt) pour un groupe de jeunes âgés de 11 à 14 ans. La majorité du groupe est issue d'un même quartier (Soleil Levant/ Bouleau-Platane) qui, lorsque le climat le permet, jouent ensemble au bas des immeubles.

5 d'entre eux sont **repérés par le voisinage et les professionnels du territoire comme auteurs de méfaits plus ou moins graves** (incivilités, dégradations, délits, ...). Leur réputation dépasse d'ailleurs, pour certains d'entre eux les limites du quartier.

Au gré des convocations dont ils font l'objet (collège, commissariat, commission CISPD...), **certains parents nous interpellent, d'autres nous évitent.**

Avant l'été 2023, le groupe a émis la demande de réaliser un séjour « nature ». Le programme s'est construit avec le groupe à l'occasion de plusieurs temps dédiés puis **nous avons rassemblé les parents** lors d'une réunion collective afin de leur présenter le projet mais aussi pour évoquer les limites que nous y mettions.

Compte-tenu de ces limites, les mises en garde des parents adressées à leur enfant représentaient un **support éducatif riche pour les échanges ainsi que pour la suite.**

**Ces mêmes parents adressaient également des encouragements à l'équipe de Prévention Spécialisée** comme si, ces jeunes ensemble, devenaient ingérables ou sourds à la moindre consigne.

Le moment du séjour venu, les engagements minimums (respecter le temps et les consignes) demandés aux jeunes n'ont pas été tenus. Y compris les plus simples concernant la sécurité. **Les mises en danger ont été nombreuses** et nous avons été confrontés à l'impossibilité/incapacité de la majorité du groupe à structurer le temps. **Le temps présent se vivait dans la demande de « qu'est-ce qu'on fait après »,** agissant sur eux comme une pulsion.

Le désir, pourtant exprimé (dormir dans la nature, faire du feu...), s'évaporait d'emblée.

Les trop nombreuses mises en danger malgré les limites posées nous ont amenés à mettre fin à ce séjour après la 1<sup>ère</sup> nuit. En effet, les activités prévues (tir à l'arc, grimpe à l'arbre et fin de la cabane), ne pouvaient avoir lieu dans un tel climat de défiance et de toute puissance de la part de certains jeunes.

**Les tentatives d'auto-régulation du groupe n'auront pas suffi.**

Jusqu'au départ, la majorité des jeunes n'y croyait pas, affirmant même que leur(s) parent(s) ne dirai(en)t rien. Ce n'est qu'à leur retour et devant son ou ses parents que chaque jeune, individuellement, a verbalisé un regret.

Dans la foulée, **chaque parent a été rencontré en présence de son enfant.** La responsabilité individuelle de chacun a été mise en miroir avec la responsabilité collective et les jeux d'influence pour trouver sa place dans le groupe.

Aucun parent n'a désavoué notre décision, ce qui nous a permis de rester en lien avec chaque jeune et de continuer les accompagnements (collège notamment).

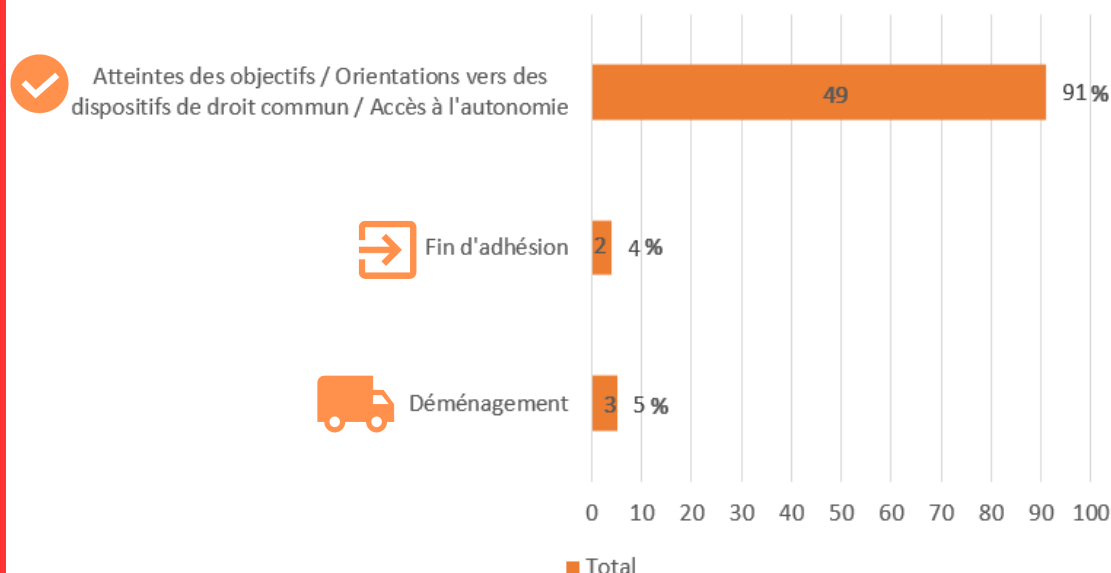
Le fait que des professionnels aient eux aussi posé des/leurs limites, a permis notamment à une mère de famille de verbaliser ses difficultés. Cela a eu pour conséquence une (re)mise en lien avec le référent de l'AED puis une judiciarisation de la situation.



## 6. La fin de l'accompagnement

Cette donnée concerne les jeunes accompagnés en Projet d'Accompagnement Educatif Individuel (PEAI) et en Accompagnement Socio-Educatif Ponctuel (ASEP)

### Répartition des jeunes par motif de fin d'accompagnement sur le territoire d'Abbeville



91% des accompagnements ayant pris fin l'ont été par l'atteinte des objectifs. Les fins d'adhésion et déménagements font partie des autres raisons que nous pouvons rencontrer eu égard aux principes de libre adhésion et de mandat territoriale de la Prévention Spécialisée.

## 7. Le travail partenarial

### LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL PARTENARIAL SUR LE TERRITOIRE



Le partenariat avec l'association Le Mail est incontournable, depuis l'implantation de notre service à Abbeville tant **les addictions sont un phénomène qui concerne la jeunesse que nous rencontrons sur le territoire.**

En 2023, les actions collectives ont été réajustées au regard des besoins observés.

Ainsi, le projet **"Pause Lessive"** s'est déroulé de septembre 2022 à juin 2023 (réunissant un professionnel de chaque service : Prévention pour l'Association Le Mail et Prévention Spécialisée pour l'APAP).

Cette action visait à accueillir des jeunes en errance (18/25 ans) chaque mardi après-midi, en leur proposant non seulement un soutien logistique (douche, lessive, restauration si besoin), mais surtout à créer un espace-temps dédié où **chaque partenaire apportait ses pistes de solutions et ses compétences spécifiques.**

En juin 2023, nous avons conjointement décidé de mettre fin à cette action, pour la recentrer sur un public plus jeune à l'occasion de temps spécifique.

En effet, les addictions « au sens large » sont particulièrement présentes chez les jeunes (téléphone, jeux vidéo, stupéfiants, alcool...), qui peuvent en être victimes ou témoins. C'est pourquoi nous avons réorienté notre partenariat, après une période de test, sur une **permanence bimensuelle au sein de notre local d'accueil** en axant sur un espace de parole sur ce thème.

La présence d'un intervenant du service Prévention du Mal accélère le processus de réflexion autour des dépendances et permet un accès direct aux ressources de soin si nécessaire. Cela ouvre la possibilité aux jeunes de s'appuyer sur plusieurs adultes de références pour se construire leur identité propre et nourrir leur réflexion dans un cadre sain et sécurisé.

Nous avons également étoffé cette collaboration dans le cadre de 2 séances de l'atelier « SLAM » et de la participation active au Festival Les Ecrémés où les jeunes ont contribué à la tenue de stands dont celui de sensibilisation à « la réduction de risques » pour le jeune majeur présent.

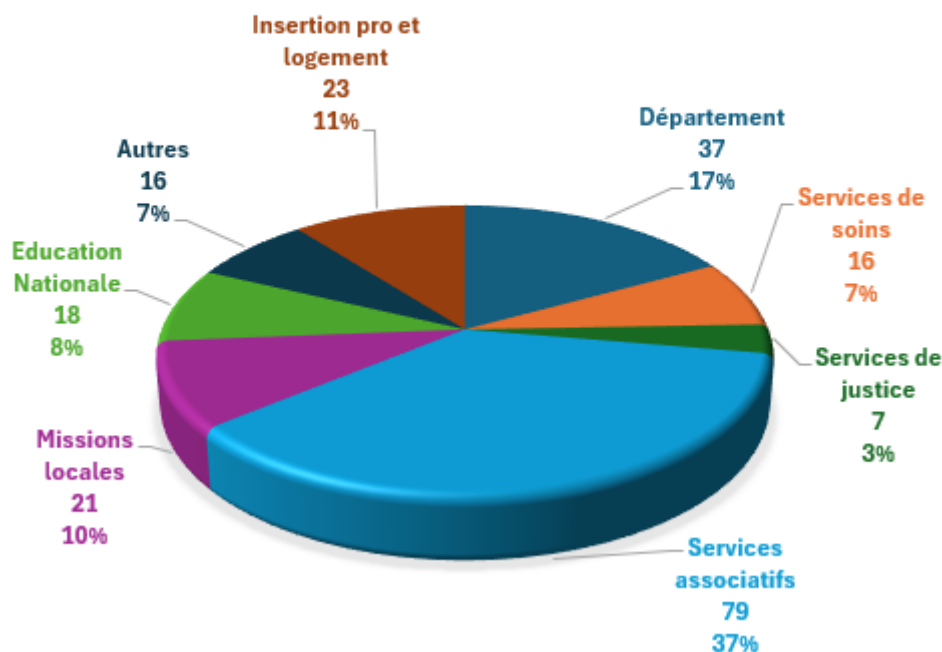
Cette coopération partenariale sur le long cours permet des ajustements pratiques et des facilités pour la continuité, la reprise et/ou l'élaboration de nouveaux projets, L'interconnaissance entre professionnels facilite les passages de relai et améliore la prise en charge des jeunes du territoire.

## LES ACTIONS AVEC LES PARTENAIRES

Cette donnée concerne les jeunes accompagnés en Projet d'Accompagnement Educatif Individuel (PEAI) et en Accompagnement Socio-Educatif Ponctuel (ASEP).

**27 actions**  
**partenariales**

### Le nombre d'actions en lien avec le travail partenarial sur le territoire d'Abbeville



Avoir recours aux acteurs associatifs représente plus d'1/3 des actions partenariales menées, alors que le travail avec les services du Département vient en 2<sup>ème</sup> position. Ce point regroupe à la fois les services de l'ASE et MDSI, mais aussi la Maison des Adolescents avec qui un travail de collaboration conséquent et porteur est mené.

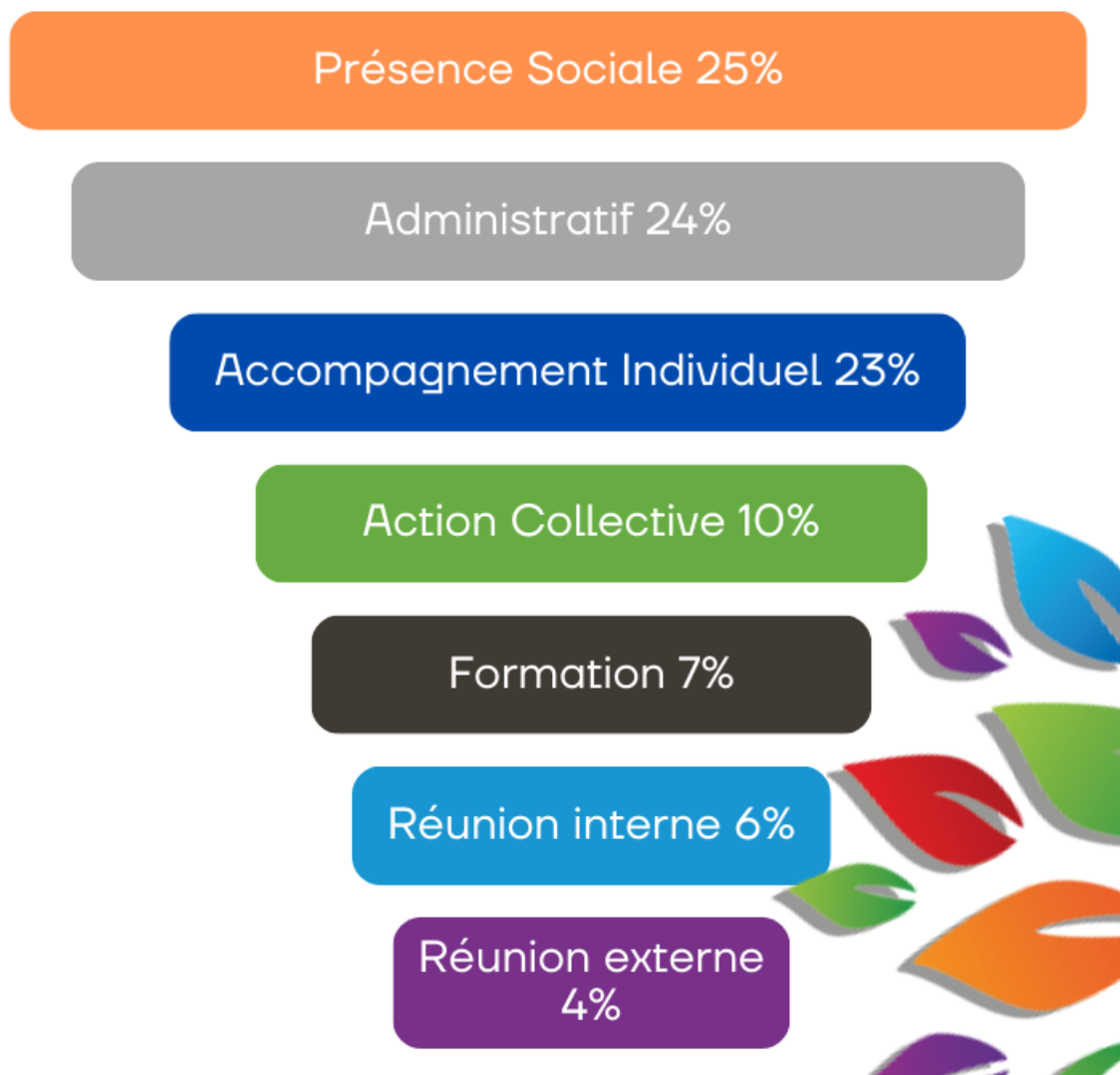
## 8. La répartition du temps de l'équipe

Le fait que l'équipe est évoluée à 3 professionnels sur une grande partie de l'année (difficulté de recrutement, mobilités) a eu pour incidence majeure :

- La difficulté à trouver une organisation permettant d'assurer au mieux les temps de **présence sociale** (binômat obligatoire). Pour autant cela représente **25% du temps de travail de l'équipe**.

De fait les temps administratifs dont ceux de réunion ont dû être conséquents (organisation, choix et priorisation éducatifs) tout comme ceux de formation (formation action (CREAI) pour l'ensemble de l'équipe, formation à la prise de poste en Prévention Spécialisée (CNLAPS)) et d'alimentation complémentaire et régulière de la base de données TRAJECT.

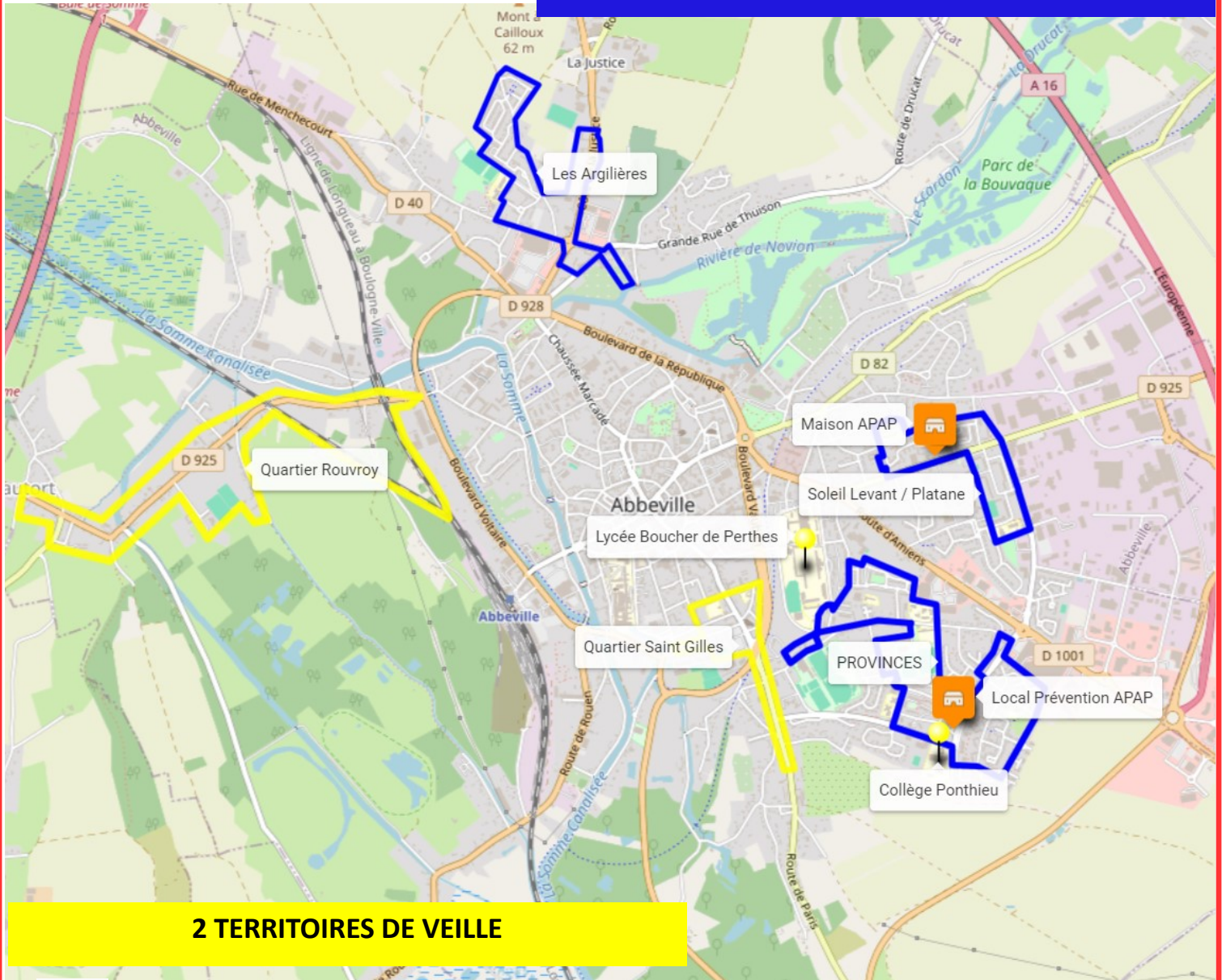
Malgré cela, **l'équipe est restée très mobilisée sur les accompagnements individuels** qui représentent 20% du temps de travail.



# 9. Analyse de la situation du territoire

## CARTOGRAPHIE

### 3 QUARTIERS DE POLITIQUE DE LA VILLE



### 2 TERRITOIRES DE VEILLE



Collège et Lycée



Point de difficulté en présence sociale (zone de tension, fort regroupement, méfiance des jeunes...)



Locaux APAP (PS, DRE, Maison APAP...)

## LA MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL ÉDUCATIF

L'action de Prévention Spécialisée s'inscrit dans le cadre d'un **mandat territorial** pour lequel nous devons nous rendre **visible sur le territoire** ce qui nous permet de rentrer et/ou maintenir le lien. Pour cela le travail de rue s'effectue obligatoirement en binôme et à raison de 7h minimum par semaine.

Nous rencontrons les jeunes dans les quartiers, les espaces publics, à la sortie des établissements scolaires, des maisons de quartiers, par le biais des partenaires... Voici les principaux renseignements que nous pouvons en tirer pour chaque quartier :

- **Espérance** : Peu de regroupement de jeunes à l'extérieur, le city stade ainsi que la place ne sont pas ou peu investies, la maison de quartiers est occupée par l'ensemble des habitants.
- **Provinces** : Regroupement de jeune au city stade, à la maison de quartiers, autour du mobilier urbain, à la sortie du collège, devant le gymnase, centre commercial...
- **Soleil Levant/ Bouleaux Platanes** : regroupement sur la petite place, rassemblement des familles en bas des immeubles en période estivale, à la maison de quartier, actuellement le réaménagement du quartier impacte sur la dynamique
- **Les Argillières** : Peu de rassemblements, quelques jeunes investissent la maison de quartier et les aménagements urbains.
- **St Gilles et Rouvroy** : Peu ou pas de rassemblement

**Pour renforcer notre présence et notre proximité**, nous avons un local sur le quartier Provinces ouvert aux jeunes qui le souhaitent chaque mercredi de 15h à 19h. Il nous sert également pour des **actions collectives ou individuelles**.

Concernant les horaires et la périodicité, nous nous adaptons aux rythmes des jeunes, des vacances scolaires, des saisons, et à la vie du quartier.

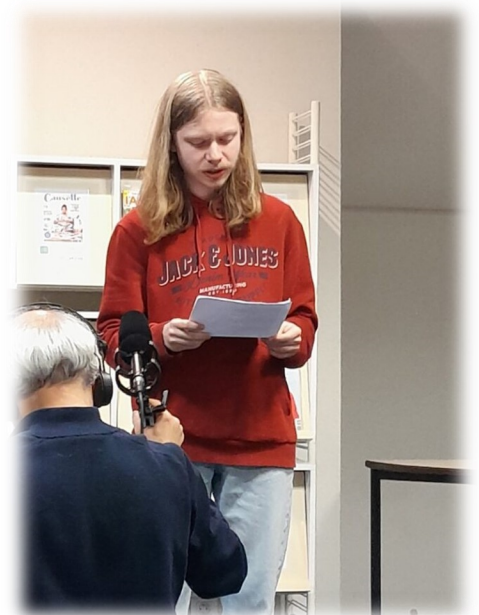
Ainsi, lors de manifestation dans l'un des quartiers, nous tentons de nous rendre systématiquement présents. (Fête de quartier, fête des voisins...) .

Nous sommes également présents lors des sorties de collège, environ 2 fois par semaine à 17h et en plus de celle du mercredi midi.

**Grace à nos différentes relations partenariales nous partageons des informations sur les phénomènes de quartiers**, ce qui nous permet de nous rendre disponibles et d'organiser nos présences. Avec cette connaissance du rythme et des habitudes des jeunes nous intervenons à différents moments en fonction des micro-quartiers.

Par exemple dans le quartier Provinces il y a beaucoup de mouvement de jeunes aux abords du collège, nous y sommes donc régulièrement en mouvement et au rythme des horaires scolaires. Dans le quartier Soleil Levant les jeunes présents y sont plus âgés, et nous mobilisent plus particulièrement en fin de journée ou début de soirée.

Qu'importe le lieu et l'horaire, à chaque 1ère rencontre, **nous nous présentons et présentons la mission de Prévention Spécialisée**.



## LES PHÉNOMÈNES PARTICULIERS

Les (très) jeunes en errance :

Nous avons observé cette année les deux mêmes sortes de rassemblement de jeunes dans deux quartiers distincts. A chaque fois, ces **regroupements** avaient lieu **dans des logements désinvestis par l'autorité du locataire** en titre. Dans ces appartements, les jeunes (de 13 à 22 ans) adoptaient des **comportements particulièrement à risques** : sexualité non protégée, alcoolisation massive, consommation de stupéfiants divers, prise de risque sur la route, bagarres... Ces groupes, mixtes en genre, comptaient un bon nombre de **jeunes en rupture** avec leur placement ou leur famille de manière durable ou non (10 jeunes repérés nominativement, dont 2 jeunes majeurs). **Ils investissaient ce lieu comme un lieu de vie dans le cadre de leur fugue ou autre sans-abrisme.**

Nous avons déjà observé ce phénomène en 2020/2021 à la différence que les jeunes étaient voisins et ne « vivaient » pas dans l'appartement en question. S'il y avait bien des conduites à risques et des mineurs, aucun n'était en fugue. Il s'agissait du même groupe d'amis contrairement aux phénomènes plus récents qui constituaient un pôle d'attraction très élargi.

**Notre travail auprès de ces jeunes s'est attaché à d'abord créer ou préserver le lien en maintenant une posture d'adulte de référence.** Cela a permis ensuite de travailler avec l'entière responsabilité des acteurs concernés (PJJ, ASE, parents, médiateurs de rue, AED, collège) **pour réduire au mieux les risques de marginalisation trop précoce.**

### FOCUS : LES ÉMEUTES DE L'ÉTÉ 2023

#### La rébellion ou l'envie d'en découdre :

Dès le mois de mars 2023, à l'occasion des manifestations contre la réforme des retraites, nous avons été témoins d'une **fascination de certains groupes de jeunes pour la protestation violente.** Les jeunes les plus marginalisés n'ont pas hésité à adopter des comportements de provocation envers les forces de l'ordre et de destruction du mobilier urbain. Pour autant, ce phénomène ne concernait qu'une quinzaine de jeunes garçons. **Les habitants (parents, voisins) comprenaient voire partageaient la colère et le sentiment d'injustice.**

Fin juin, la mort tragique du jeune Naël a ravivé la colère partout en France. A Abbeville, alors que les quartiers d'Amiens et d'Etouvie étaient en flamme, les jeunes nous évoquaient une difficulté à mobiliser leurs pairs. Les quelques dégradations (garage brûlé, quelques poubelles, affrontements sporadiques et tentatives d'intrusion dans un collège et lycée) n'ont démarré que le vendredi soir et ont cessé le samedi matin. **Quelques jeunes avaient rejoint de plus grandes agglomérations la veille.** Nous retrouvons au sein des participants d'Abbeville **les mêmes jeunes connaissant un parcours de vie chaotique** (délinquance, famille déstructurée, déscolarisation précoce et addictions). Le discours des adultes, durant ces émeutes, ne cautionnaient pas les dégradations des biens communs quand bien même ils disaient comprendre et partager la colère.



# ANALYSE

4



# 1. Constats sur l'année écoulée

Continuité et évolution étaient les maîtres mots de l'année 2022, force est de constater que l'année 2023 a davantage été marquée par les **évolutions et les changements**. En effet, **des actions nouvelles, des changements d'approche et de pratique ont permis de maintenir une dynamique au sein du service**. Non sans mal.

Parmi les points sur lesquels nous avons ardemment travaillé, nous notons **l'évolution de la présence sociale** afin de répondre au plus près aux exigences de la **Charte Départementale de la Prévention Spécialisée** sur les temps de travail en soirée et le week-end.

*Cela a bousculé des habitudes, généré des réactions.*

Ainsi, l'année 2023 a été fortement marquée par la gestion des ressources humaines : gestion et organisation des temps de travail, difficulté de recrutement, départs/arrivées, mise en place de formations, ... De plus, une forte tension a émaillé la 2ème partie de l'année. En cause, la remise en **question de pratiques professionnelles** entraînant la décision de **réorganisation des équipes**. De nombreux arrêts de travail, une grève et des communications externes et médiatisées ont suscité des questionnements, et ont mobilisé nombre de ressources internes mais aussi de **soutiens externes**.

*Cela est désormais dépassé.*

*Malgré certains écueils, les évolutions ont été poursuivies et ont permis de régénérer l'action des équipes.*

## 2. Points forts

926 jeunes

Les projets menés ont été nombreux cette année et ont permis pour la plupart de (re)donner de la visibilité à notre action. Un exemple sur chacun des territoires permet d'en témoigner.



**Les Marches Exploratoires** à Amiens Nord déployées dans la continuité du travail mené dans le cadre de l'ALSES sont un marqueur fort de la capacité du service à se saisir de nouvelles modalités d'action. Les retombées à tous niveaux : jeunes et familles, partenaires, institutionnels mais aussi membres du service sont extraordinaires.

**Le Terrain d'Aventures** qui s'inscrit, déjà, comme un incontournable sur le territoire d'Etouvie et qui met en exergue l'implication du Réseau Jeunesse, avec la particularité en 2023 d'avoir été ouvert pour partie sur des périodes hors vacances scolaires et donc en étroite collaboration avec les établissements.



L'évolution du projet avec l'Association Le Mail, son intégration dans le groupe SLAM et sa mise en lumière à la fois au sein du scène ouverte locale ainsi qu'une participation active et bénévole lors d'un festival rural représentent une réelle valeur ajoutée de ce que la Prévention Spécialisée permet.



Dans le même temps, notre collaboration avec les établissements scolaires dans le cadre des Cités Educatives au travers des « Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire » a pris davantage d'ampleur cette année dans ses actions (Amiens Nord) mais aussi dans son déploiement avec la mise en place en septembre au Collège Rosa Parks (Etouvie)

Parallèlement, la capacité du service à faire évoluer significativement les temps de présence sociale dont le travail de rue est un autre gage de visibilité et de reconnaissance sur nos territoires d'intervention.

Enfin, bien qu'encore perfectible, notre appropriation du logiciel TRAJECT permet l'élaboration d'un rapport d'activité nourri de nombreux indicateurs.



# 3. Points d'amélioration

Dans la continuité des 2 derniers points précédents (présence sociale + TRAJECT), nous envisageons de reprendre un travail de fond sur la démarche de diagnostic de territoire.



**DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE**

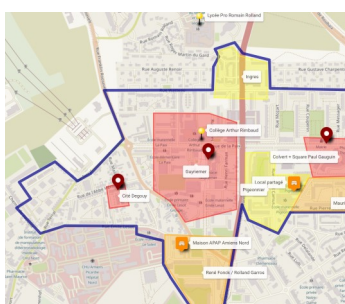
**S'INTERROGER**

**PROBLÉMATISER**

**RECCUEILLIR**

Sur les thématiques suivantes :

- Famille / Enfance / Jeunesse
- Insertion / Lutte contre les exclusions
- Logement / Hébergement
- Santé



Les travaux de **cartographie** ont débuté, mais nous souhaitons y associer l'évaluation par les acteurs du territoire. Les équipes, dans un 1<sup>er</sup> temps, les partenaires dans un 2<sup>ème</sup> temps, et enfin les jeunes dans un 3<sup>ème</sup> temps. Nous comptons nous appuyer sur les démarches de Marches Exploratoires pour cela.

## ALSES

Un autre point d'amélioration que nous allons prioriser sera l'élaboration d'un socle commun d'actions et de méthodes dans le cadre des **Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES)**.

Sans en bénéficier sur le territoire abbevillois, nous envisageons d'étendre davantage nos actions aux établissements scolaires.

Enfin, nous souhaitons réussir à avoir davantage d'impact sur nos territoires d'intervention en **accompagnant un nombre plus important de jeunes**.



## 4. Points de vigilance



Parmi les points de vigilance nous retenons les 3 suivants :

<b>Administratif</b>	Le temps consacré aux tâches administratives et notamment l'utilisation du <b>logiciel de recueil de données</b> ne devra pas rester à ce niveau. Si l'apport est précieux, il ne doit pas devenir une fin en soi et doit rester au service des <b>actions éducatives</b> .
<b>Réorganisation</b>	La réorganisation des équipes et plus largement du service nécessitent la <b>reconstruction d'un socle commun</b> de référence pour lequel il faudra être vigilant.  Enfin, dans la suite de ces réorganisation une vigilance demeure nécessaire pour ne pas se disperser dans des projets nombreux et chronophages.
<b>Ressources Humaines</b>	Les décisions prises au dernier trimestre 2023 doivent aboutir à la normalisation des fonctionnements en 2024.

# 5. Perspectives

La lecture des constats et des points précédents (forts, d'amélioration et de vigilance) ne nous fait pas manquer de perspectives.

Toutefois la vigilance rappelle qu'il ne faut pas disperser dans un nombre de projets inadaptés.

## Perspectives générales

<b>CPOM</b>	La 1 <sup>ère</sup> est la plus importante sera de s'approprier les exigences du prochain <b>Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)</b> et des <b>fiches actions</b> qui s'y rapportent.
<b>Projet de service</b>	Les nécessités de se refonder sur un <b>socle commun</b> trouveront leur réponse dans la finalisation et la diffusion du projet de service.
<b>Démarche d'évaluation</b>	La démarche d'évaluation externe sera également entreprise durant l'année 2024.

## Perspectives éducatives

<b>Diagnostic de territoire</b>	De se réapproprier une <b>démarche</b> de diagnostic de territoire.
<b>Présence sociale</b>	D'accroître encore nos temps de présence sociale, à travers les <b>locaux d'accueil</b> mais aussi en étant davantage présent en <b>soirée et le week-end</b> . Cela nourrira le point précédent.
<b>Marches Exploratoires</b>	La diffusion des démarches de Marches Exploratoires sur l'ensemble de nos <b>territoires d'intervention</b> en seront également des éléments constitutants.

**Comme évoqué ci-dessus, les autres perspectives découleront des fiches actions du CPOM 2024-2028.**



**5**

# En conclusion

**l'année 2023 aura de nouveau été dense et riche.**

Le 1<sup>er</sup> point des perspectives dans le précédent rapport d'activité, devient le 1er point de la conclusion de cette année 2023 :

**« engager le travail sur le renouvellement du contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, pour les années 2024-2028 ».**

Ce travail important (dans tous les sens du terme) a été mené, en excellente collaboration avec les services du Département, sur l'ensemble du second semestre 2023. Les équipes y ont été partiellement associées, avant que cela ne mobilise davantage le coordinateur puis les niveaux hiérarchiques et services supports de l'Association.

Les travaux sont désormais achevés et dans l'attente de la signature prochaine.

Parallèlement, les nombreux changements engagés ces 2 dernières années, sont rendus possibles grâce notamment, à **la mise en place d'une coordination qui permet d'accompagner les équipes dans la réalisation de projets, de choix d'actions éducatives, d'évaluation des situations.**

Pour la 2ème année consécutive de cette trame de rapport d'activité, **les indicateurs tendent à montrer l'action et la portée de la Prévention Spécialisée** sur les territoires sur lesquels nous intervenons. Nous restons cependant attachés à ce que **cette mission ne soit pas résumée en chiffres et la dimension qualitative** et donc la singularité des accompagnements, des partenariats et de l'investissement des territoires soit retranscrite également.

## Les jeunes

et

## les familles

restent et resteront au cœur de nos préoccupations, de nos actions, et c'est dans leur intérêt que nous mobilisons toute notre énergie.





Accueillir Prévenir  
Accompagner Protéger